



L'essor du verbe *démarrer* en français contemporain :

Etude micro-diachronique à la mesure d'une comparaison du verbe

commencer et des verbes inchoatifs

Anissa LAANIGRI

Sous la direction de Fabienne TOUPIN

Mémoire de Master 2

Mention : Sciences du langage

Spécialité : Linguistique avancée et description des langues

2024-2025



**Laboratoire
Ligérien de
Linguistique**

(UMR 7270, Universités d'Orléans et de Tours, CNRS, Bibliothèque Nationale de France)

Remerciements

Avant de commencer, je tiens à remercier profondément ma directrice de mémoire, Madame Toupin. Je la remercie d'avoir accepté de m'encadrer, de m'avoir accompagnée et guidée. Je la remercie également pour sa bienveillance et sa disponibilité. Enfin je la remercie pour nos précieuses discussions qui m'ont permis de progresser dans mon travail.

Je remercie également les membres de mon jury, Madame Rossi-Gensane et Monsieur Osu, d'avoir accepté de lire et évaluer mon travail.

Je remercie aussi Madame Badin pour avoir pris le temps de me rencontrer pour me donner de plus amples informations sur l'utilisation de ESLO, ainsi que Madame Rochaix pour m'avoir aiguillée sur les différents corpus existants.

Je tiens à remercier tous les professeurs que j'ai pu rencontrer au cours de la licence Sciences du Langage et du master Linguistique Avancée et Description des Langues pour m'avoir donné le goût et l'envie de poursuivre dans le domaine de la linguistique.

Je suis reconnaissante d'avoir rencontré Anaëlle, Anaïs, Camille, Dahye et Qing pendant ce master. Je les remercie pour leur bonne humeur, leur soutien et leurs encouragements. Merci pour ces moments qui me sont chers passés à vos côtés.

Enfin, je remercie ma famille pour être toujours présente pour moi, ainsi que Clément-Baptiste pour ses relectures, ses suggestions et son soutien indéfectible.

Résumé

Une observation dans les habitudes langagières des locuteurs du français contemporain est à l'origine de ce travail. En effet, l'emploi du verbe *démarrer* exprimant le sens « commencer » a retenu notre attention. Il nous semblait que cet usage du verbe était en plein essor depuis ces dernières années. Aussi avons-nous entrepris de déterminer la véracité de notre constat. Pour ce faire, nous avons mené une étude en deux parties. La première est axée sur les verbes inchoatifs et sur l'ensemble des questions qui leur est relatif. Cela nous a permis de donner des précisions sur le microsystème dans lequel *démarrer* évolue. La deuxième partie se concentre sur la problématique de l'essor du verbe *démarrer* au sens de « commencer ». En nous appuyant sur la comparaison du verbe *commencer* et des verbes inchoatifs, nous avons mené une recherche en micro-diachronie sur trois axes : sémantique, quantitatif et syntaxique.

Mots clés : français contemporain ; micro-diachronie ; inchoation ; syntaxe ; corpus

Abstract

This study was prompted by an observation of the language habits of contemporary French speakers. Our attention was drawn to the use of the verb *démarrer*, as a synonym of 'to begin'. Indeed, it appeared to us that this usage has been booming in recent years. Therefore, we decided to conduct this study to determine whether this was true. To do so, we divided our work into two parts. The first one focuses on inchoative verbs and the set of questions they raise, which allowed us to clarify the microsystem in which the verb *démarrer* evolves. The second part addresses the evolution of the verb *démarrer* in the sense of 'to begin'. By comparing the verb *commencer* with inchoative verbs, we conducted micro-diachronic study along three axes: semantic, quantitative and syntactic.

Key words: contemporary French; micro-diachrony; inchoation; syntax; corpus

Table des matières

Remerciements.....	1
Résumé.....	2
Introduction.....	5
Partie 1 : Problèmes des verbes inchoatifs.....	9
Chapitre 1 : Aspectualité du verbe <i>commencer</i>	10
1. La notion d'aspect.....	10
1.1. L'aspect lexical.....	15
1.2. L'aspect grammatical	19
2. Aspect de phase et aspect inchoatif.....	25
Chapitre 2 : <i>Commencer</i> et la question de l'auxiliarité.....	31
1. Qu'est-ce qu'un auxiliaire en français ?.....	31
2. Les semi-auxiliaires en français	34
2.1. Les semi-auxiliaires selon Gosselin (2021)	37
2.2. Auxiliarité de <i>commencer</i> : démonstration de Gross (1999)	45
Chapitre 3 : Problème de la construction <i>commencer</i> + <i>SN</i> ₂	49
1. Pour l'ellipse	51
1.1. Version forte de l'ellipse	51
1.2. Version faible de l'ellipse.....	52
2. Contre l'ellipse.....	53
2.1. Le principe de « coercion de type » de Pustejovsky (1991, 1993 et 1995)	53
2.2. « L'approche iconique » de Kleiber (1999)	57
Chapitre 4 : <i>Commencer</i> et les verbes inchoatifs en syntaxe : verbes à montée ou à contrôle ?	62
Bilan.....	69
Partie 2 : Les verbes <i>démarrer</i> et <i>commencer</i> dans la langue française	71
Chapitre 1 : Les verbes <i>commencer</i> et <i>démarrer</i> dans les dictionnaires.....	72
1. Recherches dictionnaires sur les verbes <i>commencer</i> et <i>démarrer</i> ...	73
1.1. Définitions, usages et étymologie de <i>commencer</i>	73
1.2. Définitions et usages de <i>démarrer</i>	81
1.3. Étymologie de <i>démarrer</i>	83
2. La synonymie.....	87
Chapitre 2 : Les corpus oraux et écrits contenant <i>commencer</i> et <i>démarrer</i>	102

1. Les corpus oraux	102
1.1. Méthodologie et présentation des corpus	102
1.2. Résultats	109
2. Les corpus écrits.....	114
2.1. Méthodologie et présentation des corpus	114
2.2. Résultats	119
Chapitre 3 : Les schémas syntaxiques de <i>commencer</i> et de <i>démarrer</i>	123
1. Méthodologie	123
2. Présentation des constructions syntaxiques	124
3. Les constructions syntaxiques de <i>démarrer</i> dans les corpus.....	135
Chapitre 4 : Le remplacement de <i>commencer</i> par <i>démarrer</i> s'opère-t-il ?	140
Conclusion	153
Bibliographie.....	160

Introduction

Lors d'une conférence, un homme prend la parole : « *Le temps que tout le monde arrive et s'installe, et on démarre tranquillement* ». Une journaliste d'investigation invitée dans une émission de radio : « *Nous, on démarre notre enquête en mai 2022 et on pense que ces listes, c'est une légende urbaine* ». Dans un article d'un magazine culturel : « *L'histoire entre France Télévision et son ancien présentateur semblait pourtant démarrer sous les meilleurs auspices* ». La voix off d'un documentaire Arte : « *elle est le point central de la vallée, là où tout a démarré et c'est par ici qu'on va commencer* ». Quel est le point commun entre tous ces énoncés ? Il s'agit de l'emploi du verbe *démarrer* là où, peut-être, pour certains, le verbe *commencer* aurait été de circonstance. Pourtant, si on tend l'oreille, si on prête attention, on s'aperçoit qu'on est quotidiennement confronté à ce type d'énoncés. J'ai personnellement commencé à me rendre compte de ce phénomène grâce à ma directrice de mémoire, madame Toupin.

En effet, tout a commencé lors du cours « Historical Linguistics » en première année de master. Madame Toupin nous a initié à la linguistique historique et enseigné différents processus dans l'évolution d'une langue. Intéressée et désireuse de m'essayer à la linguistique diachronique, j'étais également sensible à la sociolinguistique, en raison de mon intérêt pour la sociologie. Dans un premier temps, j'ai pensé mener une étude réunissant ces deux perspectives sur la base d'un phénomène langagier qui a retenu mon attention. En effet, j'ai été interpellée par la concurrence présente entre l'utilisation des prépositions *à* et *en* devant le substantif *vélo*. J'ai remarqué que nous entendions de plus en plus de locuteurs dire « *en*

vélo », plutôt que « à vélo », cette dernière construction semblant disparaître. Je me suis aussi demandée s'il y avait des différences entre l'emploi d'une forme ou d'une l'autre en fonction des groupes sociaux. J'ai fait part de cette remarque à ma future directrice de mémoire en lui demandant s'il était possible de travailler avec elle sur un sujet comme celui-ci. Craignant que ce ne soit pas un sujet assez riche et exploitable pour une recherche en M2, elle m'a exposé un phénomène qui l'intriguait depuis un certain temps : il s'agissait de l'utilisation du verbe *démarrer* à la place du verbe *commencer*. Elle a attiré mon attention sur le fait qu'elle entendait de plus en plus de locuteurs *démarrer une réunion* et non plus *commencer une réunion*. Il ne m'en fallut pas plus pour attiser ma curiosité.

Je me suis posé les questions suivantes : sommes-nous en train de connaître l'essor du verbe *démarrer* dans un contexte où *commencer* aurait été privilégié il y a encore quelques années ? S'agit-il d'un usage récent du verbe ? Quels sont les conséquences de cet essor ? Remplace-t-il vraiment le verbe *commencer* ?

Pour répondre à ces questions, j'ai décidé de mener une étude sur le verbe *démarrer* dans une perspective micro-diachronique, aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif. La dimension quantitative permet de mesurer la fréquence d'emploi du verbe ; la dimension qualitative, quant à elle, permet de décrire l'évolution sémantique et syntaxique du verbe et ainsi de mesurer les conséquences de sa progression.

Ainsi, notre étude est composée de deux sections. La première s'intéresse à l'ensemble des questions liées aux verbes dit « inchoatifs » afin de mieux cerner le

verbe *démarrer* et le sous-système auquel il appartient. Nous y étudions dans un premier chapitre la notion d'aspect avant de tenter de cerner l'aspect inchoatif. Le deuxième chapitre aborde les questions d'auxiliarité des verbes inchoatifs, plus particulièrement du verbe *commencer*. Le troisième chapitre expose un débat d'ordre syntaxique, à savoir l'hypothétique ellipse de l'élément *à/de + V_{inf}* dans la construction directe $SN_1 + commencer + SN_2$. Enfin, le quatrième et dernier chapitre de cette section aborde la question des structures à montée ou à contrôle de *commencer* et des verbes inchoatifs.

La deuxième section étudie le potentiel essor de *démarrer* ayant le sens de « commencer » dans la langue française. Pour cela, nous nous intéressons, dans le premier chapitre, aux sens des verbes *commencer* et *démarrer*, ainsi qu'à leurs étymologies. Cela nous mène à réfléchir aux sens que *commencer* a en commun avec *démarrer* et les autres verbes inchoatifs. Nous présentons nos corpus oraux et écrits contenant *démarrer* et *commencer* dans le deuxième chapitre. Nous y relevons des résultats d'ordre quantitatif nous donnant quelques pistes de réponse sur l'essor de *démarrer*. Ensuite, dans le troisième chapitre, nous nous intéressons à la syntaxe des verbes inchoatifs afin de voir les contextes syntaxiques où *commencer* peut être remplacé. De plus, nous tentons de définir si le comportement syntaxique de *démarrer* évolue dans le temps en nous appuyant sur les corpus présentés dans le chapitre précédent. Enfin, au vu des résultats obtenus tout au long de cette recherche, nous tentons de déterminer dans le quatrième chapitre si l'essor du verbe *démarrer* est effectivement observable. Par ailleurs, nous apportons de nouvelles interrogations et de nouvelles perspectives sur le verbe.

Nous tenons à préciser que notre sujet est en rapport avec l'actualité de la langue française. Il n'existe donc pas à notre connaissance de travaux sur l'essor du verbe *démarrer*. De ce fait, la bibliographie reflètera le caractère innovant du sujet.

Partie 1 : Problèmes des verbes inchoatifs

Dans cette première partie, nous nous intéressons aux diverses questions rencontrées dans la littérature linguistique au sujet des verbes inchoatifs. Dans le premier chapitre, nous spécifions la notion d'*inchoatif* ou d'*aspect inchoatif*. Avant cela, nous faisons un détour par la notion générale d'*aspect*. Dans le deuxième chapitre, nous tentons de comprendre en quoi le verbe *commencer*, à l'instar d'autres verbes inchoatifs, est considéré comme un *semi-auxiliaire*. Pour ce faire, nous rappelons la notion d'*auxiliaire* avant de nous intéresser plus longuement à la notion de *semi-auxiliaire*. Dans le troisième chapitre, nous abordons un problème d'ordre syntaxique, à savoir la construction directe du verbe *commencer* : SN₁ + *commencer* + SN₂. Nous nous intéressons à cette question car contrairement au verbe *commencer*, le verbe *démarrer* s'exprime uniquement dans des constructions syntaxiques directes. Enfin, dans le quatrième et dernier chapitre, nous nous penchons sur le débat syntaxique des constructions dites « à montée » et « à contrôle » du verbe *commencer*, et plus largement des verbes inchoatifs.

Chapitre 1 : Aspectualité du verbe *commencer*

1. La notion d'aspect

Afin de cerner la notion d'aspect, je me suis principalement appuyée sur deux lectures. La première est un chapitre de l'ouvrage de Laurent Gosselin (2021), intitulé « L'aspect verbal » ; la seconde est un chapitre de la thèse de Filip Verroens (2011), « Les constructions inchoatives en français moderne : un état de la question », dont une partie est consacrée à la notion d'aspect. Ainsi, je vais tenter de synthétiser les propos de ces deux auteurs au sujet de l'aspect, ce qui nous permettra ensuite de comprendre l'aspectualité des verbes *commencer* et *démarrer*.

Selon Verroens (2011 : 23), peu d'études ont été menées sur l'aspect avant 1970. L'intérêt pour cette notion était « rare », d'autant plus que l'aspect était considéré « comme quelque chose d'étrange et d'accessoire » (*Ibid.*). Gosselin (2021a : 15) affirme que cette notion n'« a été introduite dans la grammaire française qu'au début du XIX^{ème}, par Michel dit « de Neuville » (cf. Fournier 2013 : 239-246), et ne s'est imposée que très progressivement au XX^{ème} (cf. Brunot 1922, Guillaume 1929) ». Pour les deux auteurs, même si l'aspect implique une multitude de termes selon les études, ces derniers désignent souvent la même réalité linguistique ou, à l'inverse, « certains homonymes dissimulent une réalité linguistique distincte » (Verroens 2011 : 23). La « terminologie proliférante » (Gosselin 2021a : 16) aurait eu pour effet un manque de prise en considération de l'aspect par les manuels scolaires ou dans l'apprentissage du Français Langue Etrangère (Gosselin 2021a : 15). Les discussions sur l'aspect ne portent pas

uniquement sur la terminologie. Comme nous le rappelle Verroens (2011 : 23-24), les discordes touchent également « la portée universelle », « le statut de l'aspect », ainsi que « l'expression de l'aspect ». En résumé, concernant « la portée universelle », il faut garder à l'esprit que ce qui est vrai pour une langue ne l'est pas nécessairement pour toutes les autres : « le système aspectuel des langues slaves » que « les linguistes occidentaux » ont autrefois tenté de reporter, à tort, sur leur langue, a causé quelques confusions. Au sujet du « statut de l'aspect », il y a des méprises sur ce qui relève du « domaine temporel » et du « domaine aspectuel », auxquelles s'ajoutent des considérations inégales concernant l'aspect, entre le statut grammatical, qui a été longtemps favorisé, et « [les perspectives] » lexicale et pragmatique qui sont souvent négligées. Enfin « l'expression de l'aspect » : il ne s'exprime pas uniquement à travers les verbes, mais aussi dans une grande variété de « marqueurs » (nous reviendrons sur ce dernier point ci-après).

En premier lieu, pour comprendre ce qui relève du domaine de l'aspectualité, il est important de délimiter deux notions : le *temps* et l'*aspect*. Gosselin (2020 : 17) distingue deux types de temporalité : la « temporalité linguistique » (celle qui nous intéresse ici) et la « temporalité extralinguistique » (elle concerne les domaines « physique, social, psychique, etc. »). La « temporalité linguistique » inclut « la catégorie de l'*aspect* » et « celle du *temps* ». L'*aspect* « reflète un temps interne » (Verroens 2011 : 25), qui serait un temps « inhérent au procès » (Gosselin 2021a : 17). Le *temps*, quant à lui, « reflète un temps externe » (Verroens 2011 : 25), il situe chronologiquement le procès (Gosselin 2021a : 17). L'*aspect* s'exprime notamment à travers « le temps grammatical du verbe ou des

auxiliaires ou encore par le sens lexical du verbe » (Verroens 2011 : 25). Gosselin (2020 : 17) illustre la nuance entre le *temps* et l'*aspect* à l'aide de l'exemple « Mardi matin, il pleuvait » :

[...] l'aspect correspond au fait de présenter le procès (*pleuvoir*) comme étant en cours (*aspect inaccompli, imperfectif, sécant, cursif*), alors que le temps consiste à situer ce procès en cours selon un repérage qui se définit à la fois relativement au moment de l'énonciation (valeur de passé) et selon un système calendaire (*mardi matin*).

En deuxième lieu, l'aspect est exprimé à travers divers éléments de langue. Verroens (2011 : 34) parle de « marqueur aspectuel » : il s'agit de « tout élément susceptible d'exprimer l'aspect, que ce soit lexicalement ou formellement » (*Ibid.*). Nous adoptons à présent le terme de « marqueur » pour la suite de notre développement. Ainsi, divers marqueurs marquent l'aspect. Gosselin (2020 : 19) établit une liste regroupant les principaux marqueurs aspectuels : « le lexème verbal », « les compléments du verbe au sein du syntagme verbal », « les préfixes », « les suffixes », « les conjugaisons », « les périphrases verbales », « les adverbes d'aspect », « les compléments de durée » et « certaines constructions syntaxiques ». Pour sa part, Verroens (2011 : 37-38) s'appuie sur la « classification de Wilmet ». Premièrement, concernant « l'aspect adverbial », divers adverbes expriment différents types d'aspect : les prépositions tels que « *en/pendant x temps, longtemps* » sont d'aspect « duratif » car ils marquent « l'intervalle du procès » ; « *toujours* » est d'aspect « fréquentatif », il indique la « fréquence du procès » ;

d'autres adverbes donnent la place du procès à l'intérieur d'une série événementielle, comme « *ne...plus* » (« aspect situatif ») et « *déjà, encore* » (aspect évaluatif) ; enfin, un adverbe tel que « *depuis* » est considéré comme d'aspect « terminatif » car il informe sur « la distance entre la borne initiale et la borne finale » du procès. « Le marqueur verbal synthétique » correspond aux affixes (les préfixes, les infixes et les suffixes). Notons que les suffixes peuvent marquer simultanément « le temps, le mode et l'aspect ». Enfin, « le marqueur verbal analytique » transmet « l'aspect accompli », « l'aspect prospectif » et « l'aspect cursif ». En bref, nous pouvons constater que les verbes ne sont pas les seuls moyens d'exprimer l'aspect, mais qu'il existe de multiples marqueurs renvoyant à différents types d'aspect.

En troisième lieu, il existe deux types d'aspect : l'aspect grammatical et l'aspect lexical. Avant d'explicitier ce qui est spécifique à chacun des deux aspects, nous devons comprendre les origines des études de l'aspectologie. Originellement, l'aspect était une notion propre aux études sur les langues slaves. Dans beaucoup de langues slaves, dont le russe, on parle de *vid*. Certes, ce terme signifie « l'aspect », mais dans le sens « d'apparence », « d'extérieur » » (L'Hermitte 1980 : 11). Un second sens lui était attribué : « en systématique il désignait « l'espèce », hiérarchiquement inférieure au « genre » (*rod*) » (*Ibid.*). Ce dernier fut employé « par le premier auteur slave ayant procédé à un classement des verbes (Smotrickij, au début du XVII^{ème} siècle) » (*Ibid.*). Il est ensuite repris au XIX^{ème} siècle, par les linguistes allemands qui ont traduit *vid* par *Aspekt*, ce qui donnera plus tard en français le terme *aspect*. Une seconde notion, *Aktionsart*, est introduite par Sigurd

Agrell en 1908. Elle renvoie en français à la *modalité d'action* (*Ibid.*). Les linguistes allemands ont reproché à leurs confères français de confondre *Aspekt* et *Aktionsart* (Verroens 2011 : 26). L'Hermitte (1980 : 11) propose un exemple du russe pour illustrer la nuance entre l'*aspect* et l'*Aktionsart* : le verbe *pet'* (chanter), préfixé de *za-*, donne *zapet'* (se mettre à chanter), qui est de « modalité d'action *ingressive* » et « d'aspect perfectif ». Nous constatons que la préfixation a produit deux choses : premièrement, le changement d'aspect du verbe *pet'*, et deuxièmement, l'apparition d'« une *modalité d'action* particulière » (*Ibid.*). De plus, pour ajouter à la confusion entre les deux notions, « la plupart des modalités d'action constituent des sous-ensemble aspectuels » (*Ibid.*). Cela nous montre que nous sommes confrontés à deux notions distinctes mais très liées l'une à l'autre.

Pour revenir au français, du terme *Aspekt* a découlé l'*aspect grammatical*, ce que Verroens (2011 : 26) qualifie d'« aspect *stricto sensu* », et d'*Aktionsart* a découlé l'*aspect lexical*, autrement dit l'« aspect *sensu lato* » (*Ibid.*). La distinction entre l'*aspect lexical* et l'*aspect grammatical* s'effectue sur le plan morphologique : alors que l'*aspect lexical* est manifesté par les lexèmes, l'*aspect grammatical* est quant à lui indiqué par les grammèmes (Gosselin 2021a : 21). Cependant, au vu de cette distinction d'ordre morphologique, se pose la question d'une éventuelle différenciation claire sur le plan sémantique (*Ibid.*). C'est une question qui a fait couler beaucoup d'encre. Verroens (2011 : 27) fait référence au travail de Smith (1997) : selon la terminologie de ce dernier, le « *viewpoint aspect* » (l'*aspect grammatical*) renvoie à « une perspective sur la situation qui est présentée comme accomplie (perfectif) ou inaccomplie (imperfectif) », tandis que le « *situation*

aspect » (l'*aspect lexical*) indique « les types de procès (*situation types*) qu'exprime le prédicat de par son sens lexical ». Gosselin (2020) tente dans son développement de savoir si la question de la distinction sémantique est pertinente ou non. Ainsi, nous allons voir plus en détail ce qui caractérise l'*aspect grammatical* et l'*aspect lexical*.

1.1. L'aspect lexical

Selon Gosselin (2020 : 21), l'étude de l'aspect lexical a pour objet l'attribution « à tout procès [...] d'un *type de procès* », aussi appelé « *Akionsart* » ou encore « *mode d'action* ». Ces types de procès, autrement dit « les différentes façons dont le verbe implique du temps » (Verroens 2011 : 27), sont classés en quatre catégories : *état*, *activité*, *accomplissement*, *achèvement* (Gosselin 2021a : 21). Il s'agit de la « typologie de Vendler » (Verroens 2011 : 27) que Zeno Vendler établit dans son ouvrage *Linguistics in Philosophy* parut en 1967 (Verroens 2011 ; Gosselin 2021). Trois traits sémantiques permettent de définir les quatre types de procès : la *dynamicité*, la *télicité* ainsi que la *ponctualité* (Gosselin 2021a : 22). Rappelons brièvement les caractéristiques de chacun de ces traits : la *dynamicité* implique que le procès subit des changements ; la *télicité* renvoie au fait que le procès est borné : un procès *télique* possède un bornage intrinsèque, autrement dit, le procès ne peut pas se poursuivre, alors qu'un procès *atélique* possède un bornage extrinsèque, autrement dit, le procès peut se poursuivre ; la *ponctualité* d'un procès relève de ce qui est « *ponctuel* (ou *non duratif*) », c'est-à-dire que le procès « n'a pas de durée mesurable et linguistiquement exprimable au moyen d'un complément de durée », ou de ce qui est « *non ponctuel* (ou *duratif*) », ce qui implique que la

durée doit « être exprimée par un complément de durée » (Gosselin 2021a : 22-23). Ainsi, nous pouvons résumer l'aspect lexical par trois « distinctions binaires » qui lui sont propres : la distinction entre *statique/dynamique*, *duratif/ponctuel* et enfin *télique/atélique* (Verroens 2011 : 32-33). Le schéma ci-dessous synthétise les

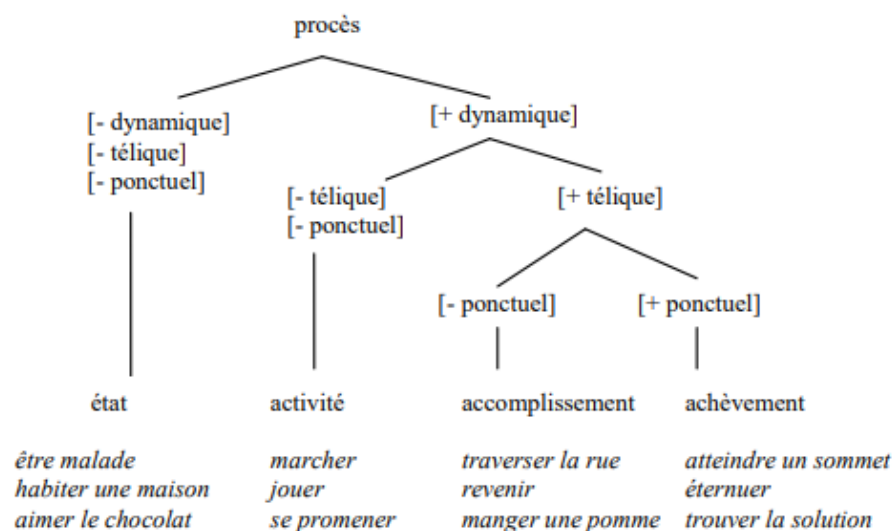


Figure 1 « Les types de procès » (Gosselin 2021a : 23)

combinaisons de traits pour chacun des quatre types de procès :

Au regard de ce schéma, nous observons que ce qui différencie l'*état* des trois autres types de procès est le trait de *dynamicité*. L'*activité* est quant à elle caractérisée par le trait [- télique], tandis que le trait de *ponctualité* distingue l'*accomplissement* de l'*achèvement*.

Cependant, la typologie de Vendler est fortement discutée et remise en cause, à commencer par la distribution des traits qui s'effectue à l'aide de tests. Les tests en question font l'objet de critiques et de mises en garde, parce qu'ils sont sujets à des glissements de sens, ce qui les rend peu fiables pour déterminer les traits des procès (Gosselin 2021a : 26). De plus, il est reproché que les « critères syntaxiques » reposent uniquement sur ces tests, de façon « mécanique », au lieu de

s'appuyer sur des « définitions conceptuelles » (Vetters 1996 cité par Verroens 2011 : 30). Gosselin (2020 : 27) propose une solution pour contrer les difficultés et les erreurs que peuvent amener les tests afin de déterminer les quatre types de procès. Il met en œuvre « un arbre de décision » que nous pouvons retrouver ci-dessous :

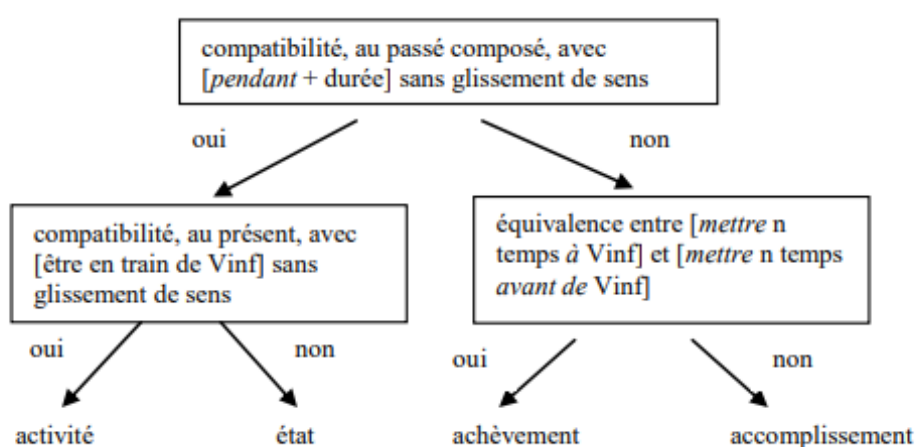


Figure 2 « procédure de classement des procès » (Gosselin 2021a : 27)

Les failles de la typologie de Vendler ont mené plusieurs linguistes à tenter de la revisiter en ajoutant, réduisant ou affinant les types de procès (Verroens 2011 : 30). Par exemple, la classe des *états* peut être divisée en deux, donnant les *états permanents* qui n'acceptent pas de complément de durée, contrairement aux *états transitoires* qui les acceptent (Gosselin 2021a : 29). Quant aux *accomplissements*, il a été suggéré de séparer des « accomplissements proprement dits » les « accomplissements graduels » qui n'impliqueraient pas obligatoirement l'atteinte d'une borne finale intrinsèque (Gosselin 2021a : 29 cite le travail de Bertinetto & Squartini 1995). Ces verbes sont nommés « verbes de complétion graduelle » par Bertinetto & Squartini (1995) (cité par Gosselin 2021a : 29). Il s'agit de verbes

exprimant une gradation tel que le verbe « *maigrir* » (*Ibid.*). Une interrogation se pose alors : faut-il créer une catégorie intermédiaire entre la classe des activités et celles des accomplissements (*Ibid.*) ? Par ailleurs, cette typologie négligerait l'aspect, notamment le « rôle des marqueurs perfectif/imperfectif », ainsi que l'impact des arguments (Verroens 2011 : 29-30 cite Verkuyl 1972, Mourelatos 1978, Dowty 1979, Gosselin & François 1991). De plus, il serait pertinent de s'intéresser à « la polysémie ou la relative indétermination des représentations sémantiques associées aux verbes » (Gosselin 2021a : 28) du fait que cela a un impact sur la classification des procès. Gosselin (2021a) donne l'exemple du verbe *manger* qui peut aussi bien exprimer une activité s'il est employé dans le sens de « l'ingestion de nourriture », ou un accomplissement pour le cas où il exprime « le fait de prendre un repas ». Enfin, François (2003) (cité par Gosselin 2021a : 29) propose de ne pas prendre en considération uniquement des « caractéristiques » aspectuelles mais d'autres caractéristiques, ce qui affinerait et complexifierait la classification des procès. Il suggère notamment d'ajouter « les propriétés actanciennes (agentivité, intentionnalité, causalité...) » (Gosselin 2021a : 29).

Pour finir ce point sur l'aspect lexical, Gosselin (2021a : 30) nous invite à réfléchir sur le terme d'*aspect lexical* en lui-même. En effet, il pense que cette « appellation » est « discutable » car dans de nombreux cas « le choix du déterminant du SN¹ objet du verbe est décisif pour classer le procès ». Il illustre son propos à l'aide des exemples « *manger du gâteau* » et « *manger un gâteau* », le premier renvoyant à « une activité », tandis que le second est un

¹ Cette abréviation utilisée par Gosselin (2020) renvoie au Syntagme Nominal.

« accomplissement ». Cette démonstration prouve que le déterminant agit incontestablement sur « l'aspect dit *lexical* ». D'autres dénominations existent pour rendre compte de ce genre de situation, comme l'*aspect prédicatif*, terme employé par Verkuyl (1972) (cité par Gosselin 2021a : 30). Quant à Gosselin (2020 : 30), il préfère parler « d'*aspect conceptuel* » et de « *visée aspectuelle* ». Il distingue ainsi « la constitution des procès » (*aspect conceptuel*) des « formes verbales » (marquant la *visée aspectuelle*).

1.2. L'aspect grammatical

L'aspect grammatical, contrairement à l'aspect lexical, est relatif aux temps verbaux et à leurs rôles. Verroens (2011 : 31) évoque à ce sujet la distinction entre le *perfectif* et l'*imperfectif*, caractéristique selon lui de l'aspect : alors que le *perfectif* « regarde le procès de l'extérieur », l'*imperfectif* « regarde le procès en cours ». Autrement dit, la différenciation de ces deux notions repose sur les bornes du procès. En effet, le *perfectif* est caractérisé par le fait qu'un « locuteur regarde le procès dans son ensemble », comme dans les exemples « Je me suis couché à minuit » et « Je me couchai à minuit » donnés par l'auteur ; à l'inverse l'*imperfectif* « ne considère pas le procès entier », ce qui veut dire que « le procès n'est pas terminé et peut être habituellement continué », comme le montre les exemples de Verroens (2011 : 32) « Je me couchais à minuit » et « Je me couche à minuit ». En bref, le *perfectif* concerne en français les « temps du passé », « temps composés », le « présent simple, le futur simple, les formes du subjonctif et du conditionnel, l'infinitif et le participe passé ». Quant à l'*imperfectif*, nous retrouvons « l'indicatif présent, l'indicatif imparfait et le participe présent » (*Ibid.*).

L'aspect grammatical est étudié dans deux perspectives différentes : la première correspond à une « *conception unitaire* », et la seconde à une « *conception dualiste* » de l'aspect (Gosselin 2021a : 30 cite Sasse 2002, de Swart 2012, Croft 2012). Commençons par expliciter la *conception unitaire* de l'aspect. Pour les défenseurs de cette approche, l'aspect grammatical et l'aspect lexical seraient « de même nature sémantique », et l'aspect grammatical aurait pour rôle de venir « confirmer ou modifier le type de procès » déjà déterminé. En s'inspirant des exemples donnés par Gosselin (2021a : 31) dans son ouvrage, nous pouvons imaginer les phrases suivantes :

(1) a. *Elle mangea un croissant.*

(1) b. *Elle mangeait un croissant.*

Manger un croissant est un accomplissement car le procès est dynamique, télique et non-ponctuel. Dans (1) a., le verbe *manger* est conjugué au passé simple, ce qui « confirme » l'accomplissement. En revanche, l'exemple (1) b. est à l'imparfait, ce qui modifie le trait de télicité du procès, qui passe de [+télique] à [-télique]. Le procès est alors dynamique, atélique et non-ponctuel, caractéristiques d'une activité. Ainsi, en (1) a. le temps verbal confirme le procès, alors qu'en (1) b. il le modifie.

Quant à la *conception dualiste*, les adeptes de cette approche distinguent « deux composantes aspectuelles au plan sémantique » (Gosselin 2021a : 34). Premièrement, le syntagme verbal relève de l'aspect lexical car il exprime le type de procès ; deuxièmement, le temps verbal exprime l'aspect grammatical et marque la « *visée aspectuelle* » (*Ibid.*). Cette approche s'intéresse à ce que les temps

verbaux permettent de montrer du procès (le procès entier ou seulement des parties). En bref, les temps verbaux délimitent « un intervalle de visibilité sur lequel va porter l'*assertion* (si l'énoncé est assertif) » (*Ibid.*). On entend par *assertion* une « proposition, de forme affirmative ou négative, [qui] énonce un jugement et que l'on soutient comme vraie absolument » (Cnrtl). La visée aspectuelle s'ajoute au type de procès, autrement dit, contrairement à la conception unitaire, le type de procès exprimé par le syntagme verbal n'est ni confirmé, ni modifié. La visée aspectuelle précise uniquement ce qui est montré du procès. Il existe quatre types de visée aspectuelle : la *visée globale* montre l'entière du procès (ex : *Elle mangea un croissant*) ; la *visée inaccomplie* laisse voir la « partie interne » du procès en excluant les bornes initiale et finale (ex : *Elle mangeait un croissant*) ; la *visée prospective* dévoile la phase préparatoire du procès (ex : *Elle allait manger un croissant*) ; la *visée accomplie* révèle ce qui se passe après le procès (ex : *Elle a mangé un croissant*) (Gosselin 2021a : 35).

Il faut cependant être précautionneux. N'oublions pas que les temps verbaux interagissent avec les éléments de contexte, et par conséquent, en généralisant ainsi les types de visée aspectuelle, nous pouvons faire face à des contextes où les énoncés ne correspondent pas à ce qui est affirmé plus haut. C'est le cas du passé composé par exemple. Comme l'illustre Gosselin (2020 : 35), « Il a traversé la place depuis cinq minutes » et « Il a traversé la place hier matin » sont deux exemples marqués par le passé composé. Cependant, le premier situe le procès dans un temps présent à visée accomplie, tandis que le second le situe dans un temps passé à visée globale. De ce fait, l'auteur préfère procéder autrement pour spécifier les différents

types de visée, en reprenant l'idée, évoquée plus haut, d'observer la compatibilité des énoncés avec les adverbes de durée. Nous pouvons proposer un tableau pour synthétiser la proposition de Gosselin (2020 : 35-36) :

Tableau 1 Synthèse de la proposition de Gosselin (2020 : 35-36)

	[en / pendant + durée]	[depuis + durée]		Périphrases : <i>aller Vinf, être sur le point de Vinf, être pour Vinf</i>
		Début > X	Fin > X	
Visée globale	+	-	-	
Visée inaccomplie	-	+	-	
Visée accomplie	-	-	+	
Visée prospective				+

Quelques précisions s'imposent pour faciliter la lecture du tableau. Nous avons verticalement les quatre types de visées aspectuelles que nous venons de voir, et horizontalement les adverbes de durée, ainsi que les périphrases. Le symbole « + » se lit comme « est compatible avec ». Ainsi, la visée globale est compatible avec l'emploi [en / pendant + durée] :

(2) a. *Elle rédigea sa dissertation en une nuit.*

Le symbole « - » est l'opposé de « + », donc il se lit comme « n'est pas compatible avec ». Ainsi, la visée inaccomplie n'est pas compatible avec l'emploi de [en / pendant + durée] :

(2) b. **Elle rédigeait sa dissertation en une nuit.*

Nous pouvons remarquer que la cellule [*depuis* + durée] est divisée en deux : « Début > X » et « Fin > X ». Ce sont deux modélisations qui correspondent à « la durée écoulée » (Gosselin 2021a : 36-37) entre le début ou la fin du procès et « le moment considéré par la visée aspectuelle » (*Ibid.*) notée « X » :

(2) c. *Elle rédigeait sa dissertation depuis une heure (au moment où elle a été interrompue).*

(2) d. *Elle a rédigé sa dissertation depuis la semaine dernière.*

Les cellules barrées de deux traits en diagonale indiquent que cet élément de distinction ne concerne pas la visée en question. Ainsi, les périphrases ne sont pas un élément d'identification pour les visées globale, accomplie et inaccomplie. Et inversement, les emplois [*en / pendant* + durée] et [*depuis* + durée] ne sont pas des éléments permettant d'identifier une visée prospective. La visée globale (3) a. se distingue des visées inaccomplie (3) b. et accomplie (3) c. grâce à la compatibilité avec [*en / pendant* + durée] :

(3) a. *Elle lut L'Etranger d'Albert Camus en deux jours.*

(3) b. **Elle lisait L'Etranger d'Albert Camus en deux jours.*

(3) c. **Elle a lu L'Etranger d'Albert Camus en deux jours.*

Notons qu'en (3) c. la visée accomplie est incompatible avec [*en / pendant* + durée] car en présence de cet élément, nous passons de la visée accomplie (*Elle a lu L'Etranger d'Albert Camus*) à la visée globale (*Elle a lu L'Etranger d'Albert Camus en deux jours*). L'accomplie (3) e. et l'inaccomplie (3) d. sont compatibles avec [*depuis* + durée] mais leur situation par rapport au procès est différente :

(3) d. *Elle lisait L'Etranger d'Albert Camus depuis trente minutes (au moment où elle a été interrompue).*

(3) e. *Elle a lu L'Etranger d'Albert Camus depuis hier.*

Enfin, la visée prospective s'identifie par la compatibilité avec les périphrases *aller* Vinf, *être sur le point de* Vinf, *être pour* Vinf :

(3) f. *Elle allait lire L'Etranger d'Albert Camus.*

(3) g. *Elle était sur le point de lire L'Etranger d'Albert Camus.*

(3) h. *Elle était pour lire L'Etranger d'Albert Camus.*

Pour résumer brièvement les conceptions unitaire et dualiste, nous pouvons retenir que leur principale divergence repose sur le fait que l'une conçoit les temps verbaux comme agissant sur les types de procès (il y a donc une seule composante sur le plan sémantique), tandis que l'autre les considère comme un élément venant s'ajouter aux types de procès sans les modifier (il y a ici deux composantes sur le plan sémantique).

Nous ne traitons volontairement pas les « éléments de modélisation » des visées aspectuelles de Gross (2020 : 36-40), considérant ceux-ci peu pertinents pour l'avancée de notre étude. Pour achever cette partie sur la notion d'aspect, donnons quelques éléments de conclusion. En s'appuyant sur le travail des catégories grammaticales de Desclés (1991), Verroens (2011 : 39) affirme que l'aspect relève d'une catégorie grammaticale. Quant à Gosselin (2020 : 57), il conclut en se positionnant sur la conception qu'il a de l'aspect. Il envisage l'aspect lexical et l'aspect grammatical indépendamment l'un de l'autre, ce qui l'inscrit dans « une conception dualiste de l'aspect » (*Ibid.*). Nous terminerons avec la citation

suivante : « L'interaction avec le temps et le mode, d'une part, avec la structure argumentale, d'autre part, montre que l'aspect se situe au carrefour de l'interface syntaxe-sémantique et de l'interface lexique-syntaxe. » (Verroens 2011 : 39).

Ce développement consacré à l'aspect nous semblait important pour évoquer ensuite l'aspectualité des verbes *commencer* et *démarrer* plus efficacement. C'est ce vers quoi nous nous tournons à présent.

2. Aspect de phase et aspect inchoatif

Dans cette section, nous tenterons de déterminer ce qu'est l'aspect de phase, ce qui nous amènera à expliciter ce que nous entendons par *inchoatif* ou *aspect inchoatif*, et à voir en quoi les verbes *commencer* et *démarrer* sont concernés par ces désignations.

Un procès se décompose en plusieurs parties, qu'on appelle *phases*. Une phase correspond à un moment où se déroule le procès. Ceci nous mène donc à la notion d'*aspect de phase* (Gosselin 2021a : 41). Gosselin (2021a : 41) définit une *phase* comme étant « une partie de procès qui se laisse définir par sa position relative par rapport aux autres phases ». Les phases du procès sont exprimées par des périphrases, c'est-à-dire la combinaison d'un « coverbe » avec un verbe à l'infinitif ou au participe (*Ibid.*). Gosselin (2021a) entend par *coverbe* « tout élément verbal qui se fait suivre d'un autre élément verbal à une forme apersonnelle (infinitif ou participe) » (*Ibid.*). Le coverbe, contrairement au verbe, peut être

conjugué à une forme personnelle. Concrètement, les périphrases correspondent à des formes telles que *s'apprêter à* + Vinf, *se mettre à* + Vinf, *finir de* + Vinf, et bien évidemment, *commencer à* + Vinf.

On compte traditionnellement trois grandes phases : la phase *pré-processuelle*, la phase *processuelle* et la phase *post-processuelle*. Elles correspondent respectivement à la partie préparatoire du procès (ex : *se disposer à, aller*), la partie du procès en lui-même (aussi appelée partie *processive*), et enfin la partie résultante du procès (ex : *venir de*). Notons que les phases pré-processuelle et post-processuelle font parties de l'aspect *externe* du procès, tandis que la phase processuelle fait partie de l'aspect *interne*. Par ailleurs, la phase processuelle du procès est elle-même divisée en trois phases : la phase *initiale* (ex : *commencer à, se prendre à*), la phase *médiane* (ex : *continuer à, être occupé à*), ainsi que la phase *finale* (ex : *cesser de, terminer de*) (*Ibid.*). Il semblerait que d'autres appellations existent pour désigner ces trois phases : la phase initiale est aussi désignée avec les adjectifs *inchoatif*, *ingressif* ou encore *inceptif* ; la phase médiane peut se dénommer avec les adjectifs *progressif* ou *duratif* ; pour la phase finale, on emploie aussi les termes *égressif*, *résultatif* et *terminatif* (Verroens 2011 : 42). Il est intéressant de savoir que cette division tripartite n'est pas la seule possible. En effet, certains auteurs distinguent quatre phases (Verroens 2011 : 42 cite Van Baar 1997, Smessaert & ter Meulen 2004), d'autres six comme Roy (1976) (cité par Verroens 2011 : 42) qui distingue l'inchoatif, le duratif, le destinatif, le progressif, le ponctuel ou restrictif et le terminatif. Verroens (2011 : 42) cite Coseriu (1976) qui différencie sept phases : imminent ou ingressif, inceptif, progressif, continuatif, régressif,

conclusif et égressif. Pour résumer les différentes phases des procès, Gosselin (2020 : 42) propose le schéma suivant :

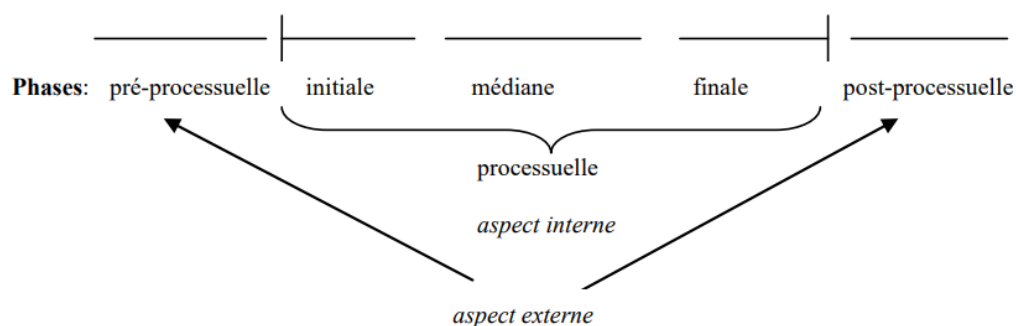


Figure 3 "les phases d'un procès" (Gosselin 2021a : 42)

Au sujet de l'inchoatif, phase à laquelle se rattachent *commencer* et *démarrer*, il existe deux approches en linguistique française que nous allons brièvement énumérer (Verroens 2018). En effet, une première approche, « sémantico-syntaxique », définit globalement la notion d'inchoatif comme étant le début du procès, d'un événement ou d'un état (Verroens 2018 : 92). Elle concerne plusieurs marqueurs, dont les affixes, les adverbes, les verbes et les noms. L'auteur précise que cette approche aurait tendance à généraliser tout ce qui relève de l'inchoatif comme étant « glosable » par *commencer à* (Verroens 2018 : 104). La seconde approche est l'approche « historico-morphologique ». Elle considère la notion d'inchoatif comme étant le passage dans un état (ex : *rougir*, *jaunir*). Elle concernerait principalement les verbes du deuxième groupe, par analogie avec l'affixe latin *-sc-* qui marque l'inchoatif dans cette langue, comme dans *cognoscere* 'commencer à connaître'. Cet affixe évoluera par la suite comme marqueur des verbes du deuxième groupe. Cette approche comprend aussi un bon nombre de

verbes, y compris du premier groupe, en raison de la dérivation lexicale à partir de noms ou d'adjectifs, comme *scandaliser* ou *moderniser* (Verroens 2018 : 94). Sur le plan syntaxique, les verbes inchoatifs présentés par cette approche correspondraient au modèle « d'alternance causative / inchoative » de Lévin (1993) (cité par Verroens 2018 : 98) :

a. causatif	>	b. inchoatif
(construction transitive)		(construction intransitive)
Le soleil jaunit le papier.		Le papier jaunit au soleil.
Le soleil a jauni le papier.		Le papier est / a jauni au soleil.

Figure 4 Exemples du modèle "d'alternance causative / inchoative" de Lévin (1993) (Verroens 2018 : 99)

L'étude de Fuchs et Léonard (1979) (cité par Verroens 2018 : 99) révèle deux types de processus de l'inchoatif : le *processus inchoatif simple* (par exemple *devenir*) et le *processus inchoatif causatif* (par exemple *faire devenir*). Des approches sémantico-syntaxique et historico-morphologique ont découlé de nombreuses études pour tenter de les appliquer au français, que nous pouvons catégoriser en deux types : l'approche logique (principalement menée par Marque-Pucheu 1999), et l'approche cognitive (Verroens 2018 : 100). Verroens (2018 : 104-105) conclut en considérant l'inchoatif comme renvoyant à la phase initiale d'un procès, mais également au passage gradué dans un état.

Ce très bref détour par différentes études sur la notion d'inchoatif montre que c'est une notion qui fait l'objet de réflexions non consensuelles. Gosselin (2020) semble se positionner du côté de l'approche sémantico-syntaxique du fait qu'il considère l'inchoatif comme une catégorie aspectuelle. Par ailleurs, nous pouvons affirmer que le verbe *commencer* est bel et bien un verbe aspectuel, plus précisément un verbe marquant la phase initiale, aussi appelée inchoative. Il semble

être le verbe de référence de la catégorie puisque, selon l'approche sémantico-syntaxique, un verbe pouvant être glosable par *commencer à* est un verbe appartenant à la classe des inchoatifs. De plus, notons que l'adjectif est un emprunt au latin des grammairiens, ou bas latin, de *inchoativus* « (verbe) qui exprime le commencement de l'action », dérivé du latin classique *inchoare* signifiant « commencer » (Cnrtl). Avec cet élément étymologique, nous pouvons affirmer que le verbe *commencer* est le verbe inchoatif « par excellence ».

Cependant, pouvons-nous aussi catégoriser le verbe *démarrer* comme un verbe inchoatif ? Si nous nous appuyons sur les propos de Gosselin (2020) spécifiant que l'aspect de phase est exprimé par une périphrase, telle que *commencer à* en l'occurrence, nous ne pouvons pas affirmer que *démarrer* fait partie de cette classe, puisque, en considérant mon savoir de locutrice native du français, la forme **démarrer à* est agrammaticale. Nous estimons qu'une phrase comme **Elle démarre à manger un croissant* n'est pas acceptable. Cependant, rappelons la conclusion de Verroens (2018). Ce dernier considère l'inchoatif comme le début d'une action, certes, mais aussi comme un changement graduel d'état. De ce fait, un énoncé comme *La voiture démarre* peut être interprété de la façon suivante : en T_i , la voiture était à l'arrêt, le moteur n'était pas mis en route, mais le fait de la démarrer en T_j change l'état de la voiture. Cette dernière a le moteur qui tourne et est prête à se mettre en mouvement. Ainsi, *démarrer* marque la phase initiale de la mise en mouvement de la voiture. De la même manière, lorsqu'on entend un énoncé tel que *La réunion peut démarrer*, nous comprenons qu'en T_i , la réunion ne remplissait pas les conditions pour avoir lieu, mais avec cette affirmation en T_j , le

procès peut enfin se dérouler. Nous nous trouvons à la première étape du déroulement de la réunion, à savoir son commencement. Sur la base des arguments mis en avant par Verroens, nous pensons donc qu'il est pertinent de considérer le verbe *démarrer* comme un verbe d'aspect de phase initiale, donc un verbe inchoatif.

Dans le chapitre suivant, nous nous intéressons à la question de l'auxiliarité du verbe *commencer* et plus largement des verbes inchoatifs.

Chapitre 2 : *Commencer* et la question de l'auxiliarité

1. Qu'est-ce qu'un auxiliaire en français ?

Avant de nous pencher sur la question de l'auxiliarité du verbe *commencer*, nous devons faire un détour par la notion d'*auxiliaire* en français.

Dans le système verbal du français, nous pouvons distinguer deux formes : les formes synthétiques, c'est-à-dire les verbes conjugués à des temps simples, et les formes analytiques, autrement dit les verbes conjugués à un temps composé (Cresseils 2006 : 161). La caractéristique des formes synthétiques est qu'elles « réunissent en un mot unique lexème et éléments flexionnels », tandis que la particularité des formes analytiques réside dans la « combinaison » d'un auxiliaire et d'un auxilié (*Ibid.*). Nous préciserons par la suite les termes *auxiliaire* et *auxilié*.

Nous trouvons dans la littérature plusieurs considérations de l'auxiliarité, des liens entre l'auxiliaire et l'auxilié, du statut de ces deux éléments, ainsi que de leur fonction. Nous retiendrons cependant les propos d'Emile Benveniste (1974) à ce sujet.

Benveniste (1974 : 177) propose une première définition du *verbe auxiliaire* : « Il s'agit d'une forme linguistique unitaire qui se réalise, à travers des paradigmes entiers, en deux éléments, dont chacun assume une partie des fonctions grammaticales, et qui sont à la fois liés et autonomes, distincts et complémentaires ». A l'époque où l'auteur écrit, il existe peu de travaux en linguistique sur les verbes auxiliaires. C'était une question principalement étudiée

par les grammairiens. Nous pouvons citer Badreddine Hamma (2004), qui dresse un aperçu des travaux de grammaire traditionnelle portant sur les verbes auxiliaires. Il s'agirait d'« une sorte de segment second, annexe, accessoire et complémentaire » qui apporte au verbe dit « auxilié », « sémantiquement plein », réalisé à un mode impersonnel (participe passé ou infinitif), des précisions formelles relatives au temps, à la personne, au nombre, à la modalité et à l'aspect » (Hamma 2004 : 100). Aussi il fait référence à l'étude de Damourette & Pichon (1911) qui « parlent d'« amenuisement/ sublimation » de sens ; le verbe *aller*, par exemple, pour accéder à l'emploi d'auxiliaire devrait passer, d'abord, par un processus de « transformation » effectué par l'esprit humain pour « se distiller », « se dépouiller » et « se spiritualiser » » (Hamma 2004 : 100). Tout ceci nous donne une brève idée de ce qui a pu être écrit au sujet des verbes auxiliaires et de l'auxiliarité en général.

Revenons aux propos de Benveniste (1974). Ce dernier se réfère à deux études linguistiques, l'une menée par Guillaume (1938), l'autre par Tesnière (1959). Le premier, au sujet des auxiliaires, parle de forme et de *subduction* (matière). Par exemple, dans *avoir marché*, d'une part, le verbe *avoir* serait un « « verbe complet du côté forme » » car il peut recevoir les flexions de temps et de mode, mais « incomplet du côté matière (subduction) » ; d'autre part, *marché* est caractérisé comme étant un « mot faisant apport de la matière manquante et n'intervenant qu'à ce titre » (Benveniste 1974 : 177-178 cite Guillaume 1938). Le second auteur, Tesnière (1959), voit dans le phénomène d'auxiliarité un « dédoublement » du temps simple en un temps composé qui impliquerait une sorte de répartition des

fonctions entre l'auxiliaire et l'auxilié. En effet, l'auxiliaire porterait les caractéristiques grammaticales, il serait alors un morphème, tandis que l'auxilié serait la racine verbale, donc le sémantème. Benveniste (1974 : 179), quant à lui, préfère étudier et mettre en lumière la « relation d'auxiliarité ». Concernant sa terminologie, il parle d'*auxiliant* et d'*auxilié* et évite le terme de *verbe auxiliaire*. Ainsi, l'*auxiliation* est spécifiée par la « jonction syntagmatique » de l'auxiliant et de l'auxilié, produisant une « structure binomale » : *auxiliant* + *auxilié* (*Ibid.*).

Il existe trois « classes d'auxiliation » : l'*auxiliation de temporalité*, l'*auxiliation de diathèse* et l'*auxiliation de modalité* (Benveniste 1974 : 179). Nous allons sommairement donner quelques caractéristiques de chaque classe d'auxiliation. L'*auxiliation de temporalité* est identifiable par « la forme du parfait ». Les auxiliants associés sont les verbes *être* et *avoir* : « il a frappé », « il est arrivé ». Notons que le verbe *avoir* est le plus souvent utilisé dans l'auxiliation, tandis que le verbe *être* fonctionne avec une vingtaine de verbes, tous intransitifs, dont *venir*, *devenir*, *aller*, *naître*, *descendre* ou encore *éclore* (*Ibid.* : 181). Le verbe *avoir*, quant à lui, n'a pas d'exigence vis-à-vis de la transitivité. L'*auxiliation de diathèse* concerne le passif. L'auxiliant de cette classe est le verbe *être* suivi d'un auxilié au participe passé : « il est frappé » (*Ibid.* : 186). Précisons que l'auxiliation de diathèse est « soumise » à l'auxiliation de temporalité du fait que le passif peut être aussi conjugué au parfait : « il a été frappé » (*Ibid.* : 186). Pour terminer, intéressons-nous à l'*auxiliation de modalité*. Le terme *modalité* renvoie à « une assertion complémentaire portant sur l'énoncé d'une relation » (*Ibid.* : 187). Il comprend les « modes » de la possibilité et de la nécessité. Les auxiliants « par

excellence » exprimant l'auxiliation de modalité sont les verbes *pouvoir* et *devoir*. D'autres verbes sont également modalisants, comme *aller*, *désirer*, ou encore *espérer*. L'auxiliation de modalité prend la forme d'un auxilient fléchi suivi d'un auxilié à l'infinitif : « Je dois sortir » (*Ibid.* : 188). Précisons que l'auxilient est « un verbe de plein exercice, qui a son paradigme complet » (*Ibid.* 1974 : 189). En d'autres termes, l'auxilient peut être conjugué à tous les temps. Ajoutons que l'auxilié est, comme nous l'avons dit précédemment, toujours à l'infinitif, mais en présence du verbe *avoir*, il peut varier en un infinitif passé : « il peut avoir chanté » (*Ibid.* : 189-190).

Nous pouvons retenir, au sujet de l'auxiliation, que l'auxilient et l'auxilié fonctionnent en relation l'un avec l'autre. L'auxilient peut être vu comme un morphème grammatical et l'auxilié comme un sémantème. La fonction d'auxilient n'est pas unique aux verbes *être* et *avoir*, elle concerne plusieurs autres verbes. De plus, il n'existe pas qu'un seul type d'auxiliation. Le français en compte trois, que nous avons pu rapidement présenter. Passons à présent à la question des semi-auxiliaires, pour voir en quoi le verbe *commencer* est concerné par cette notion.

2. Les semi-auxiliaires en français

Si nous venons de développer le sujet de l'auxiliarité et de l'auxiliation, c'était afin de comprendre en quoi le verbe *commencer* est catégorisé comme un auxiliaire, ou plus précisément, comme un semi-auxiliaire. Il nous a donc fallu comprendre les caractéristiques d'un auxiliaire pour ensuite étudier les spécificités

des semi-auxiliaires. Nous tenterons de comprendre ce qui fait la singularité des semi-auxiliaires, puis nous montrerons en quoi *commencer* fait partie de cette classe de verbes, grâce à l'article de Maurice Gross (1999).

Selon Bally (2019 : 197), les semi-auxiliaires seraient mal déterminés dans la littérature linguistique. Il manquerait des précisions sur leur définition, sur ce qui les caractérise et les détermine. De plus, il existerait une multitude de termes pour les désigner, chaque linguiste proposant sa propre terminologie : « auxiliaires de temps, auxiliaires d'aspect, auxiliaires de mode, semi-auxiliaires, mais aussi coverbes (Wilmet 2010 ; Gosselin 2010), verbes opérateurs (Gardes-Tamine 2010), périphrases de modalité (Leeman-Bouix 1994) ou entrées verbales non prédicatives (François 2003) » (*Ibid.*). Ajoutons à cette liste le terme de *forme verbale semi-analytique* qu'utilise Creissels (2006) dans son ouvrage. L'auteur identifie une *forme verbale semi-analytique* comme « [comportant] un élément grammatical qui a des propriétés de forme liée mais moins intégré au mot verbal que les affixes flexionnels que comportent les formes verbales synthétiques de la même langue » (*Ibid.* : 165), tandis qu'une *forme verbale analytique* est « [formée] d'un *auxiliaire*, qui a les caractéristiques morphologiques d'une forme verbale indépendante, et d'une forme intégrative d'un autre verbe, qu'on peut désigner comme *auxilié* » (*Ibid.* : 161). En effet, les semi-auxiliaires sont construits de la manière suivante : il s'agit d'un verbe conjugué à une forme personnelle, suivi de la préposition *à* ou *de*, suivie d'un verbe à l'infinitif (Bally 2019 : 197 ; Gosselin 2021b : 88). Ce type de construction nous rappelle ce que nous avons pu voir dans le chapitre précédent sur les verbes inchoatifs. Il s'agit en effet d'une périphrase. Plusieurs types de

périphrases sont considérés comme des semi-auxiliaires, mais il n'existe pas de liste de périphrases définie et close : « [...] on y range certaines périphrases verbales temporelles (*Il vient de / Il va + Vinf*), modales (*Il peut / Il doit + Vinf*), aspectuelles (*Il commence à / Il finit de / Il cesse de + Vinf*) et diathétiques (*Il se fait / Il se voit / Il se laisse + Vinf*)². Mais la liste des périphrases verbales pouvant entrer dans la définition du semi-auxiliaire (de différents types) n'est jamais exhaustive » (Hamma 2004 : 95). Nous reviendrons sur cette question ultérieurement. Notons toutefois que les semi-auxiliaires ont une structure ressemblant aux subordonnées complétives infinitives, ce qui participerait au manque de clarté sur le sujet (Bally 2019 : 198). Il existe d'ailleurs plusieurs types de tests (d'ordre syntaxique ou sémantique) pour déterminer les semi-auxiliaires, et ainsi ne pas les confondre avec les subordonnées complétives infinitives, que nous retrouvons dans les travaux de Bally (2019), de Hamma (2004) ou encore de Benveniste (1974). Prenons par exemple les trois tests syntaxiques présents dans l'étude de Bally (2019 : 199-200). Le premier consiste à vérifier « l'existence d'une complétive conjuguée équivalente » ; le deuxième à pronominaliser « la séquence pour voir si elle est une expansion du verbe » ; enfin, le troisième consiste à effectuer un « pseudo-clivage de la séquence infinitive équivalente » (*Ibid.*). Si un verbe échoue à ces tests, il est possible qu'il s'agisse d'un semi-auxiliaire. Sur le modèle de Bally (2019), nous testons un exemple avec un verbe semi-auxiliaire parallèlement à un exemple avec un verbe sélectionnant une subordonnée complétive :

² Nous remarquons que dans la liste de périphrases que l'auteur nous offre, toutes ne possèdent pas de préposition. C'est le cas par exemple des périphrases modales.

Tableau 2 Test syntaxique de Bally (2019)

	<i>Elle rêve de voyager.</i>	<i>Elle commence à lire.</i>
Test 1	<i>Elle rêve qu'elle voyage.</i>	<i>*Elle commence qu'elle lit.</i>
Test 2	<i>Elle le rêve. Elle rêve de cela.</i>	<i>*Elle le commence. *Elle commence (à) cela.</i>
Test 3	<i>Ce qu'elle rêve, c'est de voyager</i>	<i>*Ce qu'elle commence, c'est à lire.</i>

Ainsi, nous observons que le verbe *rêver* résiste aux tests, ce qui montre qu'il n'est pas un semi-auxiliaire mais simplement un verbe qui sélectionne une subordonnée complétive. En revanche, le verbe *commencer* échoue aux tests, ce qui nous permet de penser qu'il pourrait s'agir d'un semi-auxiliaire.

2.1. Les semi-auxiliaires selon Gosselin (2020)

Afin de préciser au mieux la notion de *semi-auxiliaire*, nous nous attarderons sur le chapitre « Les périphrases aspectuelles » de Gosselin (2020). Nous adopterons temporairement sa terminologie afin de rapporter convenablement ses propos. Comme nous venons de le voir, les semi-auxiliaires se manifestent dans des périphrases dites « verbales » reconnaissables par leur construction. Il s'agit « d'une séquence d'au moins deux éléments verbaux qui se suivent, telle que seul le premier de ces éléments peut (sans que cela soit nécessairement le cas) être conjugué à une forme personnelle, tandis que les autres se présentent toujours sous une forme apersonnelle (infinitif ou participe) » (Gosselin 2021b : 88). Notons que l'auteur exclut des « formes périphrastiques » les infinitifs qui commutent avec les complétives conjuguées, suite aux travaux de Gross (1975, 1999), Lamiroy (1999) et Borillo (2005) (Gosselin 2021b : 89). Ainsi, une forme verbale telle que *vouloir*

sortir dans l'énoncé *Il veut sortir* n'est pas considérée comme périphrastique car, en commutant avec une forme complétive, *Il veut que Luc sorte*, l'énoncé est grammatical. Nous avons affaire à un verbe suivi d'un complément. En revanche, dans *Il se met à neiger*, l'énoncé devient agrammatical à la suite de la commutation, **Il se met (à ce) qu'il neige*. La forme verbale *se mettre à neiger* est donc une forme périphrastique (*Ibid.*).

Dans la famille des périphrases verbales existe une sous-catégorie de périphrases, les *périphrases aspectuelles*. Ces périphrases « marquent l'aspect du procès (état ou événement) » (*Ibid.* : 87). Trois types d'aspect peuvent être marqués par les périphrases aspectuelles : l'aspect itératif (il s'agit de « la répétition régulière d'un même procès sur une longue période (« avoir l'habitude de / pour habitude de / coutume de Vinf ») », l'aspect de phase et la visée aspectuelle (*Ibid.* : 92). Nous avons décrit les deux derniers types d'aspect dans le chapitre précédent, auquel nous renvoyons (1. La notion d'aspect ; 2. Aspect de phase et aspect inchoatif).

Dans les grammaires du français, les périphrases aspectuelles, ou plus généralement les périphrases verbales, sont considérées comme relevant soit de l'aspect lexical, soit de l'aspect grammatical (*Ibid.* : 92). En dehors des grammaires, Gosselin (2020) cite deux courants théoriques qui ont guidé les études sur les périphrases aspectuelles : les *théories de la grammaticalisation* et les *grammaires fonctionnelles* (*Ibid.* : 92-93). Arrêtons-nous sur ce qui différencie ces deux théories, sans pour autant détailler de façon exhaustive leurs principes. Vis-à-vis des périphrases aspectuelles l'une propose un « modèle *continuiste* » des « lexèmes

verbaux », tandis que l'autre les étudie en synchronie (*Ibid.* : 93). En effet, pour les théories de la grammaticalisation, l'intérêt est porté sur le « *continuum de grammaticalisation* » des éléments verbaux. Les semi-auxiliaires seraient le résultat d'une évolution des lexèmes verbaux. Cette évolution peut éventuellement se poursuivre jusqu'à ce que les semi-auxiliaires deviennent des affixes. En clair, un lexème verbal peut évoluer en semi-auxiliaire, en auxiliaire, puis en affixe. L'élément verbal en question évoluerait ainsi selon plusieurs « *degrés d'auxiliarité* ». Précisons qu'au cours de leur évolution, les éléments verbaux peuvent en synchronie occuper plusieurs positions (*Ibid.* : 93). Quant aux grammaires fonctionnelles, il ne s'agit pas pour elles d'analyser les éléments verbaux en fonction du processus continu de grammaticalisation, mais plutôt en fonction de leurs « *emplois prédictifs et non prédictifs* ». Ainsi, les périphrases verbales se conçoivent comme étant « une séquence d'éléments verbaux dont seul le dernier élément est en emploi prédictif, alors que celui, ou ceux, qui le précède(nt) sont en emploi non prédictif, et fonctionnent comme opérateurs » (*Ibid.* : 97). Nous verrons que l'auteur s'inspire de cette théorie pour concevoir sa propre proposition. Cela nous permettra de revenir sur les notions de *prédictif* et *non prédictif*.

Gosselin (2020 : 105-107) part des caractéristiques d'une périphrase verbale pour donner sa propre conception. Ainsi, « une périphrase verbale est une séquence de *n* éléments verbaux qui se suivent ». Le premier élément est à la forme personnelle, tandis que les autres sont marqués par des formes apersonnelles. Cela correspond à ce que nous avons pu voir jusqu'ici. Cependant, il ajoute que le dernier

élément verbal fonctionne comme un verbe (V), tandis que les autres sont des coverbes (CoV). Il affine son analyse en précisant qu'une périphrase verbale comprend un seul élément prédicatif, pouvant être un verbe ou un coverbe, et qu'il se situe à la fin de la périphrase verbale. C'est en cela que nous retrouvons la théorie des grammaires fonctionnelles. On entend par *élément verbal prédicatif* un élément « régissant des arguments, et susceptible de se faire suivre d'une complétive conjuguée » (*Ibid.* : 105). Essayons d'analyser la phrase suivante : *J'aurais aimé continuer à écrire, ce soir, mais la grippe ne me laisse aucun répit, depuis deux jours.* (Frantext)³.

(4)	<i>J'</i>	<i>aurais</i>	<i>aimé</i>	<i>continuer à</i>	<i>écrire</i>
		Cov	CoV	CoV	V
		[non préd.	préd.]	[non préd.	préd.]
		[périphrase verbale]		[périphrase verbale]	

Au regard de cela, nous distinguons deux types de coverbes : les *coverbes prédicatifs* et les *coverbes non prédicatifs*. Comme nous l'avons mentionné, les *coverbes prédicatifs* régissent la structure argumentale, tandis que les *coverbes non prédicatifs* fonctionnent comme des *opérateurs*. Autrement dit, ils codent diverses opérations ou modifications qui affectent les prédicats exprimés par les verbes prédicatifs » (*Ibid.* : 97). Ce sont donc ces coverbes non prédicatifs fonctionnant comme des opérateurs qui sont communément désignés comme *auxiliaire* et *semi-auxiliaire*. Gosselin (2020) compte trois types d'opérateurs : les opérateurs de diathèse, les opérateurs modaux et les opérateurs aspectuo-temporels (*Ibid.* : 108).

³ Il s'agit d'un exemple que nous nous sommes procurées dans Frantext.

Nous développerons les opérateurs aspectuo-temporels, s'agissant du type d'opérateur concerné par notre étude.

Les (semi-)auxiliaires appartenant à la classe des opérateurs aspectuo-temporels permettent « deux grands types d'opérations aspectuelles » : la construction de séries itératives et la sélection de phases d'un procès (*Ibid.* : 109). La construction d'une série itérative s'opère grâce à une périphrase exprimant généralement l'*habitude*. On entend par ce terme « l'itération relativement régulière d'un procès sur une période assez longue, susceptible de caractériser le comportement de l'individu désigné par le sujet de la prédication » (*Ibid.*). Des formes telles que « *avoir l'habitude de Vinf* », « *avoir (pour) coutume de Vinf* » ou encore « *avoir pour habitude de Vinf* » sont caractéristiques de ce type de construction. Concernant les périphrases qui sélectionnent une phase d'un procès, il existe plusieurs types de (semi-)auxiliaires qui ont cette fonction. Avant d'entreprendre quelque explication à ce sujet, rappelons les différentes phases d'un procès : la phase pré-processuelle, la phase processuelle (elle-même divisible en trois phases : initiale, médiane et finale) et la phase post-processuelle. La sélection de ces phases s'effectue par le biais de « cinq classes de (semi-)auxiliaires » : les auxiliaires de conjugaison, les auxiliaires de visée aspectuelle, les coverbes de phase, les coverbes de modalité d'action, les coverbes de mouvement (*Ibid.* : 111).

Les auxiliaires de conjugaison construisent des formes composées telles que le passé composé, le plus-que-parfait, le conditionnel passé, etc. Il s'agit sans doute

des auxiliaires les plus courants dans le système de conjugaison du français : les verbes *être* et *avoir* (*Ibid.*). L'auteur postule que, dans le cas du passé composé, le verbe au participe passé sélectionne le procès en lui-même, donc la phase processuelle, tandis que l'auxiliaire, pour sa part, sélectionne la phase post-processuelle du procès. Les auxiliaires de visée aspectuelle correspondent aux périphrases comme « *aller / venir de* », « *être en train de* », ou encore « *être sur le point de* ». Ils ont pour fonction de « sélectionner une phase du procès sur laquelle ils font porter la visée aspectuelle marquée par leur conjugaison » (*Ibid.* : 113). Ils sélectionnent les phases pré-processuelle (*être sur le point de*) ou post-processuelle (*venir de*), la phase processuelle (*être en train de*), mais aussi la phase initiale (*se (re)prendre à*) du procès, tandis que le verbe à l'infinitif porte sur la phase processuelle du procès (*Ibid.* : 113-121).

Il faut être vigilant à ne pas confondre les auxiliaires de visée aspectuelle avec les coverbes de phase. Ces derniers « servent à construire un sous-procès qui entre en correspondance avec une phase du procès principal, ou avec une autre phase d'un sous-procès dans le cas où le coverbe de phase porte lui-même sur un autre coverbe de phase » (*Ibid.* : 122). Pour les coverbes de phase, quelle que soit la phase (X) sélectionnée, il est supposé que les phases précédant la phase X ont eu lieu, mais il n'est aucunement garanti que les phases suivantes se dérouleront. Donnons quelques exemples de coverbes de phase : *être prêt à*, *s'apprêter à* portent sur la phase préparatoire du procès ; *commencer à*, *se mettre à* concernent la phase initiale du procès ; *continuer à* indique la phase médiane du procès ; enfin, *cesser de*, *finir de* sélectionnent la phase finale du procès. Afin de résoudre toute ambiguïté

entre les auxiliaires de visée aspectuelle et les coverbes de phases, voici quelques distinctions à prendre en considération (*Ibid.* : 116-119) :

- 1) « Les auxiliaires de visée aspectuelle peuvent porter sur les coverbes de phase », mais l'inverse n'est pas possible. En effet, nous pouvons avoir un auxiliaire de visée aspectuelle comme *venir de* suivi d'un coverbe comme *finir de* et d'un verbe à l'infinitif : (5) « Elle vient de finir de peindre une cabane à oiseaux et veut l'accrocher au-dessus de son lit. » (Frantext)⁴. En revanche, une forme telle que **finir de venir de* Vinf n'est pas acceptable.
- 2) Les coverbes de phase peuvent porter sur d'autres coverbes de phase, dans la mesure où ils sélectionnent un sous-procès. Nous pouvons avoir une forme comme *s'apprêter à finir de* Vinf ((6) « Le contrat d'objectif lancé en 2020 s'apprête à finir de redessiner les contours de la cité. » *Europresse, France-Ouest*, 10/01/2023⁵), ou encore *commencer à cesser de* Vinf ((7) « C'est alors que l'on commence à cesser de voir Israël sous le prisme de David contre Goliath, comme le petit Etat assiégé par ses voisins arabes. » *Europresse, L'Express*, 17/01/2024⁶). En revanche, ceci n'est pas possible pour les auxiliaires de visée aspectuelle : **être sur le point de venir de* Vinf.
- 3) Les coverbes de phase, contrairement aux auxiliaires de visée aspectuelle, peuvent se situer en fin d'énoncé : *Il commence / continue / cesse*. Alors que **Il est sur le point / est en train* ne peut figurer en fin d'énoncé.

⁴ Il s'agit d'un exemple que nous nous sommes procurées dans Frantext.

⁵ Il s'agit d'un exemple que nous nous sommes procurées dans *Europresse*.

⁶ Il s'agit d'un exemple que nous nous sommes procurées dans *Europresse*.

- 4) Les coverbes de phase acceptent les prépositions suivies d'un complément de manière : *Il commence / continue / s'apprête avec précaution à Vinf.*
- Ceci n'est pas recevable pour les auxiliaires de visée aspectuelle : **Il est en train / est sur le point avec précaution de Vinf.*

Ces quatre points de divergence entre les coverbes de phase et les auxiliaires de visée aspectuelle montrent que ces derniers sélectionnent « une phase du procès exprimé par le prédicat verbal », alors que « les coverbes de phase construisent un procès particulier (ou sous-procès), distinct du procès marqué par le prédicat verbal, mais qui entre en correspondance avec une phase de ce dernier » (*Ibid.* : 119).

Plus brièvement, les coverbes de modalité ont la même fonction que les coverbes de phase, à ceci près qu'ils précisent le déroulement du sous-procès. Ils communiquent des informations sur la vitesse d'exécution (*tarder à, s'empresser de*) et le contrôle ou la difficulté de l'exécution par l'agent (*réussir à, persister à, hésiter à*). Enfin, les coverbes de mouvement ont fait l'objet de discussions sur leur place au sein des périphrases aspectuelles. Cependant, il a été montré par Lamiroy (1983) et Vet (1987) (cité par Gosselin 2021b : 126) que les verbes de mouvement (*monter, descendre, s'asseoir, courir, ...*) associés à un verbe à l'infinitif forment « un « prédicat complexe » (Vet 1987) » (*Ibid.*). Ils précisent que le verbe à l'infinitif n'est en aucun cas un circonstant de but ou de destination. Ainsi possèdent-ils toutes les caractéristiques d'un semi-auxiliaire.

Nous pouvons retenir que, selon Gosselin (2020), les semi-auxiliaires sont des coverbes avec la fonction d'opérateur non prédicatif. On compte trois types

d'opérateurs non prédicatifs : les opérateurs aspectuo-temporels, de diathèse et modaux. Nous nous sommes concentrée sur les opérateurs aspectuo-temporels qui comprennent deux types d'auxiliaires (les auxiliaires temporels et les auxiliaires de visée aspectuelle) et trois semi-auxiliaires ou coverbes (les coverbes de phase, de modalité d'action et de mouvement). Notons que le verbe *commencer* ainsi que d'autres verbes inchoatifs tel que *se mettre à* entrent dans la catégorie des coverbes de phase, spécifiquement de phase initiale.

2.2. Auxiliarité de *commencer* : démonstration de Gross (1999)

M. Gross (1999) a pour objectif de « justifier » l'auxiliarité de certains verbes aspectuels, dont le verbe *commencer*. Avant tout, notons que l'auteur utilise la notion d'« auxiliaire d'aspect », ce qui permet d'appuyer le propos de Bally (2019) évoqué plus haut, selon lequel les linguistes usent de différentes dénominations pour désigner les « semi-auxiliaires ». Gross (1999 : 13) commence par rappeler « les catégories de l'aspect » utiles pour son développement, dont l'aspect « ponctuel » (« exploser ») ou « duratif » (« lire »). Il rappelle aussi qu'« un verbe duratif » possède « un commencement et une fin » mais que, selon la fonction des verbes⁷, la durée concerne ce qui précède, suit ou encadre le procès. Ensuite, il expose un premier argument permettant de justifier l'auxiliarité des verbes *commencer* et *finir*, deux verbes exprimant des aspects opposés. Ainsi, il donne l'exemple suivant : « *Luc a repeint l'appartement à 16h30* ». Cette phrase est étrange dans la mesure où il y a un « conflit » entre la « durée intrinsèque du procès » et la présence d'une « date horaire précise ». L'exemple ne fonctionnant

⁷ Nous expliciterons plus loin ce que Gross (1999) entend par *fonction du verbe*.

pas, il l'applique aux verbes *commencer* et *finir* : « *Luc a (commencé à + fini de) repeindre l'appartement à 16h30* ». L'énoncé est tout à fait acceptable. Cela est dû au fait que « la date horaire est attachée au début ou à la fin du procès », donc aux verbes aspectuels, « ou à leur combinaison avec le verbe principal » (*Ibid.*). De plus, Gross (1999 : 13), montre que les adverbes d'encadrement, comme celui de son exemple, permettent « de préciser le rôle des auxiliaires ». Il poursuit en indiquant que la marque du temps (auxiliaire du passé composé et suffixe du futur simple) « est corrélée aux adjectifs *dernier* et *prochain* » (l'adjectif *dernier* avec l'auxiliaire du passé composé et *prochain* avec le suffixe du futur simple). Il appuie son affirmation avec les exemples suivants (*Ibid.* : 14) :

Luc a commencé à lire ton texte le 6 mai dernier
**Luc a commencé à lire ton texte le 6 mai prochain*
Luc commencera à lire ton texte le 6 mai prochain
**Luc commencera à lire ton texte le 6 mai dernier*

Au regard de ces exemples, il observe que les verbes *lire* et *commencer* ne sont plus isolables : les dates portent sur « le complexe verbal *commencer à lire* », ce qui prouve que *commencer* est un auxiliaire fonctionnant comme un auxiliaire de temps.

Enfin, Gross (*Ibid.* : 15-19) s'intéresse aux « constructions nominales des auxiliaires d'aspect ». En effet, selon l'auteur, les « verbes supports », particulièrement lorsqu'ils sont porteurs de notions aspectuelles, jouent un rôle semblable à celui des auxiliaires lorsqu'ils sont inclus dans une construction nominale. En effet, ils seraient en position de régir des « suffixes nominalisateurs (-n) » (*Ibid.* : 15). Cependant, le statut d'auxiliaire dans ce type de construction

n'est pas reconnu. Pour éclairer le propos, voyons un exemple donné dans l'article (*Ibid.* : 16) : *Luc (commence + finit) la lecture du texte*. Dans cet exemple, *commence* ou *finir* régit le « suffixe -n de la nominalisation » présent dans *lecture* (le nom *lecture* est le dérivé nominal du verbe *lire*). Le nom *lecture* est considéré comme le verbe principal, tandis que *commencer* et *finir* sont les verbes supports. C'est donc ce type de construction que l'auteur nomme « construction nominale ». Il la différencie des constructions où le « verbe support » régit le suffixe de « l'infinitif -inf » : *Luc (commence à + finit de) contrôler la compagnie*.

Une proposition est émise afin d'« enrichir » les grammaires. En effet, à partir de l'observation que nous venons de voir, Gross (*Ibid.* : 16-17) propose de différencier deux fonctions que peuvent posséder les verbes : la fonction « d'auxiliaire d'aspect » et la fonction de « verbe support ». Il est préférable de parler de *fonction* plutôt de *catégorie*, car un verbe comme *commencer* peut régir les suffixes -n et les suffixes -inf, comme le montre cet exemple : *Luc commence (à rédiger + la rédaction de) son rapport*. Nous pouvons comprendre que le terme *catégorie* n'est pas adéquat dans cette situation, car *commencer* entrerait dans deux catégories, ce qui impliquerait de « faire deux entrées indépendantes du lexique ». Ainsi, il est plus commode d'employer le terme *fonction*. Synthétiquement, la fonction d'auxiliaire est représentée par la construction syntaxique suivante : $N_0 V$

V_{pp} , ou $N_0 V (\grave{a} + de) V-inf W$, tandis que la « fonction de verbe de support » se schématise ainsi : $N_0 V Dét (V-n + N) W^8$.

Cette section consacrée aux semi-auxiliaires nous a permis de mieux comprendre cette notion qui semble encore imprécise dans la littérature. En effet, nous avons pu voir qu’il existait pléthore de termes pour désigner une même réalité. De plus, les formes *auxiliaire + Vinf* et *auxiliaire + subordonnée complétive* peuvent prêter à confusion par leur proximité. De nombreux tests existent pour différencier les deux constructions, comme celui proposé par Bally (2019). Pour finir, nous avons pu voir que, selon Gosselin (2020), *commencer* est un coverbe de phase, donc un semi-auxiliaire, tandis que pour Gross (1999), *commencer* est un auxiliaire. Notons que d’autres verbes inchoatifs peuvent prétendre à ce statut, tels que *se mettre*, *s’attaquer* ou encore *entreprendre*.

Dans le prochain chapitre, nous nous intéressons à la construction syntaxique directe *commencer + SN₂*.

⁸ Quelques précisions sur la notation schématique de l’auteur : N_0 = sujet / V = verbe / V_{pp} = verbe au participe passé / $V-inf$ = verbe à l’infinitif / W = compléments du verbe / $Dét$ = déterminant / $V-n$ = verbe avec suffixe nominal / N = nom.

Chapitre 3 : Problème de la construction *commencer* + SN_2

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons au débat autour de la structure syntaxique de *commencer* suivie d'un complément. Pour ce faire, nous nous appuierons principalement sur la thèse de Verroens (2011 : 51-58) ainsi que sur les chapitres VI « Polysémie et zones actives : le cas de *commencer un livre* (I) » et VII « Polysémie et coercion de type : le cas de *commencer un livre* (II) » de l'ouvrage *Problèmes de sémantique : La polysémie en questions* de Kleiber (1999 : 149-209). Nous verrons dans un premier temps les causes des débats que soulève la construction SN_1 *commencer* SN_2 , puis, dans un deuxième temps, nous présenterons les différents points de vue partisans de la solution elliptique ; dans un troisième temps, nous détaillerons les arguments formulés contre l'ellipse, avec le principe de coercion et la proposition de Kleiber (1999).

Avant de commencer le développement de ce chapitre, nous devons préciser que ce problème n'est pas pertinent pour le verbe *démarrer* du fait qu'il ne s'emploie pas dans le contexte $V + à/de + V_{inf}$. Cependant, cette construction syntaxique concerne d'autres verbes inchoatifs. Nous nous intéresserons de façon plus détaillée aux différentes constructions syntaxiques de *démarrer* dans une section dédiée à cette étude.

La construction SN_1 *commencer* SN_2 a suscité des réactions en raison du problème sémantique que pose ce schéma syntaxique. Dans l'exemple donné par Kleiber (1999 : 174), « *Paul a commencé un nouveau livre* », plusieurs interprétations sont possibles : s'agit-il du commencement de l'écriture du livre ou

bien de la lecture du livre ? « *Paul a commencé à écrire un nouveau livre* » ou bien « *Paul a commencé à lire un nouveau livre* » (*Ibid.* : 175) ? Nous sommes confrontés à un problème largement étudié en linguistique française, à savoir la polysémie. L'enjeu de ce cas précis de polysémie est qu'il faut considérer ou reconsidérer le lien entre la sémantique et la syntaxe (*Ibid.* : 174). En effet, le problème relève des deux domaines. Sur le plan sémantique, le complément attendu après le verbe *commencer* est un événement et non un objet (*commencer un livre*). Sur le plan syntaxique, après le verbe *commencer* est attendu une préposition et un verbe à l'infinitif, éventuellement suivis d'un complément (nous avons amplement discuté de cette construction dans le chapitre précédent). Or, dans la construction que nous examinerons ici, le verbe est suivi d'un syntagme nominal (SN).

De cela ont découlé plusieurs théories. Nous pouvons citer en linguistique cognitive la proposition de Langacker, dont les travaux à ce sujet sont cités par Kleiber (1999). Il utilise la notion de « zone active », avec un principe de « landmark » et de « trajecteur » (Kleiber 1999 : 152-171). Selon Langacker, la construction directe du verbe *commencer* avec un SN objet a un sens différent de la construction de ce même verbe avec un verbe à l'infinitif (*Ibid.* : 160). Sa théorie, qui diverge de la thèse de l'ellipse, ne fait pas consensus (Verroens 2011 : 57). Les partisans de l'ellipse analysent le problème par l'insertion d'un prédicat, prenant les fonctions de l'infinitif, entre le verbe *commencer* et le complément (Kleiber 1999 : 176). Cette analyse permet de conserver le sens du verbe *commencer* ainsi que de son complément : « [...] *commencer* retrouve l'événement qu'il sélectionne et [...] le SN [...] conserve son statut d'objet » (*Ibid.*). Deux versions de cette thèse

existent. Nous allons les développer ci-après. En revanche, certains s'opposent à la thèse de l'ellipse, notamment Pustojevsky soutenant sa théorie dite de « *coercition* » (Kleiber 1999 : 159 ; Verroens 2011 : 57). Nous allons également développer son point de vue.

1. Pour l'ellipse

1.1. Version forte de l'ellipse

La version forte de l'ellipse est la plus répandue (Kleiber 1999 : 177). Nous la retrouvons dans les travaux de Busse (1974), Verbert (1979, 1980, 1985), Hechmati-Ashori (1984) et Peeters (1993) (*Ibid.* ; Verroens 2011 : 57). Elle consiste en la restitution d'un infinitif ou d'un nom déverbal. Par exemple, dans « *J'avais commencé l'épopée* », il est possible d'insérer un verbe à l'infinitif « *J'avais commencé à rédiger l'épopée* » ou un nom déverbal comme dans « *J'avais commencé la rédaction de l'épopée* » (Kleiber 1999 : 177-178). La construction directe *commencer* + *SN* ne serait rien d'autre que la forme réduite de la construction pleine avec un infinitif ou un nom déverbal, donc une construction elliptique. Cependant, ceci n'est pas explicitement affirmé dans les travaux démontrant cette thèse (Kleiber 1999 : 178). De plus, dans de nombreux cas, le verbe *faire* est rétabli pour correspondre avec les noms de « type sémantique 'événement' non déverbaux », tel que le nom *grève* dans l'exemple « *Les ouvriers ont commencé la grève* ». La principale justification de cette version de l'ellipse est que si l'infinitif ou le déverbal est omis, c'est que la précision qu'il apporte n'est pas nécessaire. L'information est suffisamment saillante pour ne pas être précisée,

et cela grâce à la prise en compte du contexte. Cette justification ne satisfait pas Kleiber (1999) qui trouve cet argument trop fort. Selon lui, le contexte est tout puissant du fait qu'il décide de la bonne interprétation de la construction directe *commencer* + *SN*. De plus, la récupération d'un procès ne serait pas évidente (*Ibid.* : 180 ; Verroens 2011 : 57). Kleiber (1999) conclut que l'explication par l'ellipse d'un verbe à l'infinitif ou d'un déverbal serait « beaucoup trop forte ».

1.2. Version faible de l'ellipse

Cette autre approche de l'ellipse, dite « version faible », a été introduite par Godard & Joyez (1993 a et b) (cité par Kleiber 1999 : 180 ; Verroens 2011 : 57). Reprenons l'exemple « *Paul a commencé un nouveau livre* ». Le SN *un nouveau livre* serait l'argument, non pas du verbe *commencer* (comme dans la version forte de l'ellipse), mais d'un « prédicat interpolé ». Contrairement à la version forte, le prédicat inséré n'est pas spécifié mais reste abstrait. Les auteurs postulent que l'interpolation ne modifie en rien la structure syntaxique, elle reste de construction directe (*SN₁ commencer SN₂*). En revanche, la structure sémantique, quant à elle, se complexifie : le complément n'est pas le SN₂ mais le prédicat interpolé. Le prédicat abstrait « peut prendre l'une ou l'autre valeur » (Verroens 2011 : 57), que ce soit *écrire* ou *lire*.

De ce fait, les deux approches de l'ellipse postulent l'insertion d'un prédicat prenant pour argument SN₂, mais tandis que pour l'une il s'agit d'un prédicat spécifique, déterminé par le contexte d'énonciation (version forte), l'autre soutient la thèse d'un prédicat abstrait pouvant prendre une valeur ou bien une autre (version faible) (Kleiber 1999 : 181). Cependant, ces deux approches ont des limites. En

effet, si nous considérons l'exemple donné par Kleiber (1999 : 184), « *Le chef d'orchestre commence la symphonie* », nous observons une sorte de résistance : l'énoncé ne semble pas fonctionner. En revanche, « *L'orchestre commence la symphonie* » semble plus acceptable. Une interrogation se pose alors : comment expliquer les contraintes qu'impose *commencer* sur SN₂ s'il n'est pas en relation directe avec lui (Verroens 2011 : 57) ? Quelques précisions ont été données par Godard & Joyez (1993 a et b), comme le fait que le verbe « *commencer* en construction directe impose des contraintes sur SN₁ et sur SN₂ » (Kleiber 1999 : 185). Aussi, Verbert (1985) précise que « tous les infinitifs qui peuvent figurer dans la construction *SN₁ commencer à Inf. SN₂* ne peuvent servir de paraphrases interprétatives à la structure directe *SN₁ commencer SN₂* » (*Ibid.*). Cependant, comme le souligne Kleiber (1999 : 185), les auteurs ont manqué de précision sur les contraintes, ce qui ne donne pas suffisamment de crédit à leur théorie.

Passons à présent à l'approche de Pustejovsky (1991, 1993, et 1995) (cité par Kleiber 1999 ; Verroens 2011 : 57).

2. Contre l'ellipse

2.1. Le principe de « coercion de type » de Pustejovsky (1991, 1993 et 1995)

Pustejovsky avait pour objectif de « rendre compte de la multiplicité des sens lexicaux rencontrés sans recourir à une approche du type *word sense enumeration* » (Kleiber 1999 : 185). Il propose alors « un modèle de *lexique*

génératif » comportant des « mécanismes de génération du sens des mots » (*Ibid.*). Cela contribue à mettre en avant « des nouveaux sens que les lexèmes peuvent prendre en contexte » ou encore de rendre compte « des relations qui unissent ces sens entre eux » (*Ibid.*). Pustejovsky s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle « les langues naturelles ont un caractère polymorphique », ainsi que sur la polysémie logique, autrement dit, sur le degré d'ambiguïté présent dans les items lexicaux.

Le lexique génératif est composé de la représentation sémantique du sens et d'une série de mécanismes génératifs. La représentation sémantique du sens comprend quatre niveaux structurels : « une structure argumentale », « une structure événementielle », « une structure de *qualia* » et « une structure d'héritage lexical ». La structure dite de *qualia* se divise en quatre « rôles » : « le rôle constitutif », « le rôle formel », « le rôle télique » et « le rôle agentif » (*Ibid.* : 186). Les mécanismes génératifs sont de trois types : « la *liaison sélective*, la *co-composition* et la *coercition de type* » (*Ibid.*). Les processus génératifs s'appuient sur les représentations sémantiques du sens pour générer le sens voulu en contexte (*Ibid.*). Ainsi, il s'agit du mécanisme génératif de *coercition de type* qui nous aidera, selon Pustejovsky, à résoudre le problème de polysémie. En ce qui concerne spécifiquement le verbe *commencer*, son hypothèse est la suivante : il existe plusieurs constructions syntaxiques pour la complémentation aspectuelle, mais un seul type sémantique, à savoir le type 'événement'. En effet, au regard des exemples suivants tirés de l'ouvrage de Kleiber (1999 : 187), nous pouvons observer que l'anglais compte trois constructions syntaxiques possibles pour la réalisation du

type sémantique du verbe *begin*, tandis que le français en compte deux pour le verbe *commencer* :

- 45) *John began to read the book* (SV [+ INF])
- 46) *John began reading the book* (SV [+ PRG])¹⁶
- 47) *John began the book* (SN)
- 3) *Paul a commencé à lire un nouveau livre* (SV [+INF])
- 1) *Paul a commencé un nouveau livre* (SN)

Figure 5 Kleiber (1999 : 184)

Ainsi, un type sémantique peut avoir plusieurs réalisations syntaxiques en surface.

Une telle approche induit, premièrement, que « les prédicats sélectionnent la catégorie sémantique de leur complément », et deuxièmement, que le prédicat peut imposer un type sémantique à un complément de type sémantique différent (*Ibid.* :

188). La coercion de type permet justement l'introduction d'un dispositif de transformation sémantique. De ce fait, le SN *un nouveau livre* passe du type 'objet' au type 'événement' : le SN de type 'objet' est *coercé* en SN de type 'événement'.

Notons qu'il ne s'agit pas d'un aménagement sur le plan syntaxique, mais d'un phénomène de modification sur le plan sémantique (*Ibid.*). Pustejovsky (1993) introduit la notion de *métonymie logique* (*Logical Metonymy*) venant s'adjoindre à la coercion de type pour justifier le changement de type sémantique des lexèmes.

Il distingue donc la « métonymie en général », qu'il définit comme « When a subpart or related part of an object *stands for* the object itself » (cité par Kleiber 1999 : 188), de la métonymie logique qui correspond à « When a logical argument of a semantic type (selected by a function) denotes the semantic type itself » (*Ibid.*).

Pour le verbe *commencer*, une reconstitution métonymique logique est effectivement possible. En effet, le type 'événement' demandé par le verbe est disponible dans la structure *qualia* et « le SN complément « coercé » en est

l'argument logique » : « Dans le rôle télique de *livre*, par exemple, figure l'événement de *lire* avec comme argument l'individu qui lit, ce qui permet pour « *Paul a commencé un nouveau roman* » la production du sens coercé 1) « *Paul a commencé à lire un nouveau roman* ». Dans le rôle agentif, on trouve *écrire* avec son argument agent, ce qui autorise la lecture 2) « *Paul a commencé à écrire un nouveau roman* » (*Ibid.* : 189). Cela signifie que si le type 'événement' n'est pas dans la structure *qualia*, alors la coercition ne peut pas s'effectuer. C'est pourquoi l'exemple « *Jean commence le livre* » n'est pas interprétable comme « commence à le détruire » (*Ibid.*). Pourtant, cette hypothèse montre malgré tout des limites.

Tout d'abord, cette approche montre certaines limites face à la pronominalisation et, par extension, face aux expressions anaphoriques (Kleiber 1999 : 191-195). De fait, en ce qui concerne la pronominalisation, un pronom ne peut pas faire référence à un antécédent si l'anaphorique et la source de l'anaphore sont d'un type sémantique différent. Reprenons l'exemple « *Paul a commencé un nouveau livre. C'est moi qui le lui ai donné* » (*Ibid.* : 192). Le pronom *le* reprend l'élément *livre* qui est coercé en 'événement', tandis que le pronom est de type 'objet'. Par extension, le nouveau type établi par la coercition devrait pouvoir être repris coréférentiellement par une expression anaphorique (*Ibid.* : 194). Cela implique qu'un pronom ou une description démonstrative devrait faire référence au nouveau référent qui découle de la métonymie logique. Or ce n'est pas le cas, comme nous pouvons le constater avec l'exemple suivant : « **Paul a commencé un nouveau livre. Il / Elle durera longtemps* » (*Ibid.*). Les pronoms *il* et *elle* ne

parviennent pas à référer à *livre* en tant qu'« événement », un « événement » tel que la rédaction ou la lecture.

De plus, Kleiber (1999 : 195) décrit le modèle génératif comme trop puissant : il « [génère] des « coercitions » qui ne se font pas ». Pustejovsky & Bouillon (1995) résolvent ce défaut à l'aide de la distinction entre « verbes à montée » et « verbes à contrôle » (nous reviendrons sur ces notions dans le chapitre suivant). Dans les cas où *commencer* est « à montée », la coercition ne s'effectue pas alors que lorsqu'il est « à contrôle », il est soumis à la coercition. Cette justification est encore insatisfaisante pour Kleiber (1999 : 209). En outre, l'auteur démontre également que le modèle est aussi trop faible (*Ibid.* : 199). En effet, le problème réside dans les événements téliques contenus dans la *qualia*. Pustejovsky & Bouillon (1995) précisent que le contexte permet de récupérer les éléments qui ne sont pas dans la *qualia*. Or, cela voudrait dire que « la barrière pour tous les événements téliques se trouve levée » (Kleiber 1999 : 199). De ce fait, une construction directe comme « **Paul a commencé son livre* » interprétée comme « a commencé à détruire son livre » devrait être acceptable. Or, ce n'est pas le cas, et ce même si « le contexte active le prédicat borné *détruire un livre* » : « **Paul a commencé à détruire son livre, Pierre commence le sien* » (*Ibid.* : 199-200).

2.2. « L'approche iconique » de Kleiber (1999)

Dans son ouvrage, Kleiber (1999 : 200-207) développe sa propre analyse de la construction *SN1 commencer SN2*, qu'il nomme « approche iconique ». Elle est aussi qualifiée d'« analyse métonymique » ou d'« analyse métaphorique » (Verroens 2011 : 57). Kleiber (1999) s'oppose à l'hypothèse de l'ellipse en

affirmant que le SN2 est le complément sémantique direct du verbe, donc son argument. En revanche, contrairement au principe de coercition de type, le SN2 ne change pas de type sémantique. Le linguiste émet l'hypothèse suivante : « la fonction qu'exerce *commencer* sur un argument événementiel (*Inf.*) peut également s'appliquer à un argument (SN2) qui n'est pas un processus (comme un objet matériel par exemple) » (*Ibid.* : 200). Cette hypothèse est recevable à condition « que le modèle temporel de *commencer* puisse se convertir en modèle matériel » (*Ibid.*). Cette hypothèse relèverait davantage de la métaphore que de la métonymie, selon l'auteur (*Ibid.* : 2001).

Kleiber (1999 : 201-202) relève cinq caractéristiques du modèle temporel. Nous faisons le choix de retenir la version synthétique du modèle élaborée par Verroens (2011 : 58) :

- (i) *Commencer* opère sur une dimension temporelle.
- (ii) La dimension temporelle est sur une quantité homogène et massive.
- (iii) *Commencer* marque la première étape d'un parcours orienté et homogène.
- (iv) L'action de *commencer* sur un argument est incrémentielle et consiste en sa création. Après cette première étape, le procès dénoté par *inf.* est partagé en deux : une étape accomplie, qui a modifié l'objet, et une autre virtuelle. Ces deux parties ne sont pas symétriques.
- (v) *Commencer* homogénéise le procès auquel il s'applique.

Afin que l'hypothèse selon laquelle *commencer* s'applique directement sur le SN2 et non pas sur un processus marqué par *Inf.* (donc un prédicat intercalé) soit valable, il faut que ce modèle processuel soit transposable sur un objet matériel (Kleiber

1999 : 202). De ce fait, les points (i), (ii) et (iii) doivent porter sur des dimensions spatiales (longueur, surface et volume), qui sont des dimensions quantitatives homogènes. Ces dimensions spatiales deviennent des suites ordonnées à condition qu'elles soient parcourues par le SN1, contrairement à la dimension temporelle qui est « intrinsèquement orientée ou dynamique » (*Ibid.* : 203). Notons que la dimension poids est exclue des dimensions spatiales, car elle ne peut pas « donner lieu à une séquence ordonnée » (*Ibid.*). En effet, SN1 « doit effectuer un trajet sur SN2 » pour que l'on ait une successivité, créant une antériorité et une postériorité, et qu'ainsi on puisse parler d'une partie initiale. Avec ce mode de pensée, *commencer* exerce bel et bien une action sur le SN2. Par ailleurs, en ce qui concerne les points (iv) et (v), afin qu'il y ait correspondance avec le modèle non temporel, Kleiber (1999 : 203-204) postule deux modes de réalisation possibles. Notons que si le verbe agit directement sur l'objet, cela signifie aussi qu'il agit sur sa réalisation. Le premier mode de réalisation consiste en la création d'une partie initiale **de** l'objet, autrement dit le fait de faire exister le SN2. Le second porte sur la création d'une partie initiale **sur** l'objet, ce qui suppose l'existence en amont du SN2, autrement dit, il s'agit de la modification du SN2 ou du parcours sur le SN2 (*Ibid.* ; Verroens 2011 : 58). Kleiber (1999 : 204) pointe le fait que le premier mode de réalisation (le faire exister) « a une grande accessibilité » au niveau de l'interprétation. En effet, il n'y a pas besoin de beaucoup d'informations contextuelles, « autres que la connaissance du type d'objet fabriqué ». En revanche, l'interprétation du second mode (« changement d'état matériel d'un objet déjà existant ») est plus contraignante. Elle nécessite plus d'informations contextuelles

pour connaître les modifications marquées par *commencer* sur l'objet (de fait, plusieurs modifications peuvent être réalisées). L'auteur applique son propos à l'exemple « *Paul a commencé la chambre* » (*Ibid.* : 205-206). Rappelons que son hypothèse postule que le verbe *commencer* porte sur le SN2 et non pas sur un prédicat intercalé, contrairement à l'hypothèse de l'ellipse. Sur ce postulat, il n'est pas possible d'interpréter cet exemple comme « *Paul a commencé à traverser la chambre* ». En effet, la condition (iv) n'est pas remplie : « la partie de la chambre déjà franchie au moment *t* de *commencer* n'est pas différente de la partie qui reste à franchir. Il n'y a pas de modification de l'objet matériel et en conséquence *commencer* ne peut s'appliquer directement à SN2 » (*Ibid.* : 197). En revanche, si le verbe portait sur le prédicat *traverser la chambre*, toutes les conditions seraient satisfaites. Si l'exemple s'interprète comme « *Paul a commencé à tapisser / peindre, etc., la chambre* », toutes les conditions sont remplies. En effet, la surface est mise en jeu, donc il y a une progression qui se fait de manière homogène et massive. De plus, la condition (iv) est également respectée puisqu'il y a une différence d'état entre la partie commencée au moment *t* et ce qu'il reste à accomplir.

Revenons à l'exemple sur lequel est fondée l'étude : « *Paul a commencé un nouveau livre* ». Le premier mode de réalisation est la création du SN2 *un nouveau livre*, donc l'objet *livre* n'est pas encore entièrement existant, l'écriture n'est pas terminée. Au moment *t* de *commencer*, seule une partie de l'objet *livre* est créée. Le second mode de réalisation suppose que l'objet *livre* est déjà existant. Le SN1 effectue un parcours sur celui-ci, mais non pas un parcours linéaire comme celui de

l'écriture. Il faut envisager le parcours effectué dans une autre dimension, celle de la hauteur : la partie du livre qui est lue s'épaissit tandis que la partie non lue décroît à mesure que s'effectue le parcours sur le *livre*. Ainsi, l'état de l'objet matériel change au cours de la lecture.

L'analyse métaphorique de Kleiber (1999) semble assez solide et d'autres, parmi lesquels Peeters (2002, 2004 et 2005) (cité par Verroens 2011 : 58) ont suivi cette piste. En revanche, Frath (2002) (cité par Verroens 2011 : 58) reproche à Kleiber de ne pas donner assez de détails sur la description lexicale du SN2.

Nous retenons que la construction directe *SN1 commencer SN2* a fait l'objet de nombreux débats. Aussi, la solution proposée par Kleiber (1999) semble la plus pertinente. La construction *commencer Inf. SN2* relèverait d'une séquence temporelle, d'un processus, tandis que la construction directe *commencer SN2* porterait sur un parcours spatial opéré sur un objet matériel.

Le chapitre suivant aborde les questions soulevées en lien avec les structures dites « à montée » et « à contrôle » du verbe *commencer* et des verbes inchoatifs.

Chapitre 4 : *Commencer* et les verbes inchoatifs en syntaxe : verbes à montée ou à contrôle ?

Dans ce nouveau chapitre, nous nous intéressons au débat sur un aspect syntaxique du verbe *commencer*, et plus généralement des verbes inchoatifs. Il s'agit de savoir si ces verbes appartiennent à la catégorie des verbes à construction dite « à montée » ou bien celle des verbes à construction dite « à contrôle ». Notre développement s'appuie sur la thèse de Filip Verroens (2011), *La construction inchoative se mettre à : syntaxe, sémantique et grammaticalisation*, ainsi que sur le chapitre « Montée et contrôle » de l'ouvrage *Syntaxe générale, une introduction typologique* (t.2) de Denis Creissels (2006).

Nous tenons à préciser que cette question n'est pas applicable au verbe *démarrer* du fait qu'il ne s'emploie pas dans une construction *V + à/de + Vinf.* : *J'ai commencé à lire* et *Je me suis mise à lire* sont acceptables, tandis que **J'ai démarré à lire* ne l'est pas. Cependant, nous intéresser à cette question nous permet de mieux cerner les propriétés des verbes inchoatifs dans leur ensemble.

Dans les années 1960, en Grammaire Générative Transformationnelle, il était d'usage de considérer les verbes inchoatifs, ou les verbes de la classe de *begin*, comme des verbes à montée (Verroens 2011 : 45-46). Cependant, dans les années 1970, suite à l'étude de Perlmutter (1970) (cité par Verroens 2011 : 45-46), cette convention a été remise en question. Dès lors a été relancé le débat sur les constructions des verbes *begin* et *commencer*, et plus généralement les verbes de la

classe de *begin*. Notons que les études formelles françaises évoluent parallèlement aux études anglo-saxonnes (*Ibid.* : 44-45). Perlmutter (1970) est le premier à suggérer deux analyses de la structure profonde de *begin*. Il montre que dans une phrase comme « *Zeke began to work* », le verbe *begin* a un emploi transitif d'une part, et intransitif d'autre part. En structure transitive *begin* prend un sujet animé, tandis que dans celle intransitive, le verbe prend un sujet inanimé. De plus, lorsqu'il n'a pas de complément en surface, *begin* est comparable aux verbes comme *eat* et *read*. Cependant, en structure profonde, il nécessite tout de même la présence d'un objet. Certains auteurs se sont positionnés en faveur de cette double analyse, parmi lesquels Rouveret & Vergnaud (1980), Ruwet (1983) et Lamiroy (1987) (cité par Verroens 2011 : 47). D'autres s'en sont éloignés et ont défendu une « analyse par contrôle » comme Kayne (1980) (cité par Verroens 2011 : 47), ou par montée, comme l'ont fait Ruwet (1972), Postal (1974), Newmeyer (1975) et Choi (1993) (cité par Verroens 2011 : 47). Afin de comprendre sur quoi porte le débat, nous devons d'abord éclaircir les notions de *montée* et *contrôle* en syntaxe.

En syntaxe, un verbe à *montée* entre dans un type de construction syntaxique où « un terme nominal ne reçoit aucun rôle sémantique du mot dont il est syntaxiquement dépendant et se comporte sémantiquement comme l'argument d'un mot dépendant de la même tête » (Creissels 2006 : 265). Dans la structure profonde, cela se traduit par l'appartenance du terme nominal « à la construction du verbe subordonné dont il est l'argument », mais « une transformation le [fait] 'monter' dans la construction du verbe régisseur » (*Ibid.*). Autrement dit, le sujet d'une proposition enchâssée « monte » en position de sujet de la proposition

matrice (Verroens 2011 : 45). Le verbe le plus souvent utilisé pour illustrer ce type de construction syntaxique est le verbe *sembler* (*Ibid.* ; Creissels 2006 : 265). Pour illustrer le propos, prenons l'exemple donné par Verroens (2011 : 45) : *Il semble [que Pierre vienne aussi]*. La partie entre crochets correspond à la proposition subordonnée que nous évoquions plus haut. *Pierre* est le terme nominal qui, lors d'une transformation, va « monter » pour devenir le sujet du verbe régisseur *sembler*, comme suit : *Pierre semble [Ø venir aussi]*. Le symbole Ø marque l'emplacement initial du terme nominal *Pierre*. Nous pouvons observer qu'il occupe la première position, devenant le sujet de la proposition matrice. Creissels (2006 : 266) relève quelques propriétés ou particularités qui sont propres aux constructions à montée. Pour commencer, l'auteur note que le verbe régisseur n'a pas de propriété de sélection relativement à son sujet. Ensuite, un critère permettant de reconnaître aisément les verbes à montée est qu'ils admettent les emplois impersonnels si le verbe à l'infinitif accepte également ce type d'emploi. Par exemple, *Il semble pleuvoir* et *Il pleut* sont des constructions impersonnelles. Le pronom *il* n'a pas de référent [+ animé] ou [- animé] précis : il s'agit d'un *il* dit « explétif ».

Un verbe dit à *contrôle* est caractérisé par le fait que le sujet du verbe occupe deux positions (Verroens 2011 : 45). Il occupe la position de sujet dans la proposition enchâssée ou subordonnée, mais aussi celle du sujet dans la proposition matrice. Autrement dit, il « cumule » deux rôles sémantiques (Creissels 2006 : 268) : le rôle donné par le verbe régisseur, et le rôle donné par le verbe à l'infinitif. Le verbe *souhaiter* (*Ibid.*) et le verbe *décider* (Verroens 2011 : 45) caractérisent bien

cette construction. En effet, prenons l'exemple de Verroens (2011 : 45) : *Pierre décide [qu'il va courir]* devient avec la transformation *Pierre décide [PRO de courir]*. *PRO* marque le « sujet sous-jacent », « coréférentiel au sujet du verbe principal », donc *Pierre*. Ainsi, le verbe à l'infinitif est contrôlé par le sujet du verbe régisseur. Creissels (2006 : 268-269) relève, comme pour les constructions à montée, des propriétés propres aux constructions à contrôle. Ainsi, contrairement aux verbes à montée, les verbes à contrôle ont des contraintes sur la sélection du sujet. Aussi n'acceptent-ils pas les constructions impersonnelles, même si le verbe à l'infinitif accepte ce type de construction : **Il souhaite pleuvoir*.

Après avoir exposé le contour du débat, voyons désormais les positions et arguments défendus par les auteurs cités par Verroens (2011 : 47-51) en ce qui concerne la construction syntaxique du verbe *commencer*.

Ruwet (1972) présente des arguments allant dans le sens d'une analyse à montée. En effet, il remarque que le verbe *commencer* n'a pas de contrainte sur la sélection du sujet, contrairement à la majorité des verbes qui, eux, en présentent. Ceci est une propriété forte des verbes à montée, comme nous l'avons vu précédemment. Il s'agit donc d'un bon argument en faveur de cette analyse. Un autre argument de Ruwet (1972) porte sur le pronom *en*. En effet, il constate que le pronom préverbal *en* reste dans la proposition enchâssée dans les structures à montée. Prenons le cas suivant : « *L'auteur de ce livre commence à être célèbre* ». Si le pronom *en*, reprenant *ce livre*, s'insère dans la proposition matrice, l'énoncé est alors agrammatical : « **L'auteur en commence à être célèbre* ». En revanche,

l'énoncé est grammatical lorsque *en* se positionne dans la proposition enchâssée :
« *L'auteur commence à en être célèbre*⁹ ».

Cependant, les arguments de Ruwet (1972) sont réfutés par Lamiroy (1987). Le premier argument avancé par Ruwet (1972), selon lequel *commencer* n'impose pas de contraintes sur le sujet, est contredit par Lamiroy qui constate que les sujets inanimés ou phrastiques ne sont pas toujours acceptés par les verbes inchoatifs. En effet, les exemples « **Cette situation se met à embêter Marie* » (sujet inanimé) et « **Que Paul fasse cela est en train d'embêter Marie* » (sujet phrastique), ne sont pas grammaticaux. De plus, elle relève que le *il* explétif est grammatical uniquement dans les contextes se référant à la météorologie : « **Il commence à falloir partir* ». Ceci montre que le verbe *commencer* impose malgré tout certaines contraintes. Le deuxième argument formulé par Ruwet (1972) est également remis en question par Lamiroy (1987). En effet, selon elle, la situation n'est pas aussi « canonique ». Au regard des exemples suivants, nous pouvons constater que tous les cas d'absence de déterminant ne sont pas acceptables : « **Tort finit d'être donné aux syndicats* » / « **Grand cas est en train d'être fait au chômage* ». Enfin, contre le troisième argument de Ruwet (1972), Lamiroy (1987) relève une contraction. Ruwet (1972) constate que les phrases avec le pronom déverbal *en* dans la proposition enchâssée sont moins acceptables quand le sujet « superficiel » est un SN animé. De fait, les exemples suivants présentent une différence d'acceptabilité :
« *La solution du problème commence à être connue* » / « *La solution du problème*

⁹ Nous avons eu, ma directrice de mémoire et moi-même, une discussion au sujet de l'acceptabilité de cet exemple. En effet, nous le trouvons peu naturel, particulièrement hors contexte. La difficulté est qu'il ne s'agit pas d'un exemple authentique mais d'un exemple fabriqué.

commence à en être connue » / « **La solution en commence à être connue* ». Il voit donc une corrélation entre les verbes à montée et l'animéité des sujets. Or, Lamiroy (1987) montre que cette observation contredit le premier argument de Ruwet (1972) au sujet de l'absence de contrainte de *commencer* sur les sujets. Elle constate toutefois que les constructions à contrôle sont effectivement plutôt liées aux sujets animés, et les constructions à montée plutôt aux sujets inanimés. Notons que sur le plan sémantique, les constructions à contrôle sont liées aux « prédicats enchâssés exprimant une activité », et les structures à montée aux prédicats statiques. De plus, l'auteure montre que les verbes de mouvement « (*space*) » sont plutôt à contrôle, tandis que les verbes de temps « (*aller* + Inf.) » sont plutôt à montée (Verroens 2011 : 50). Elle précise que les verbes aspectuels sont partagés entre les deux structures. Son hypothèse peut se schématiser de la façon suivante :

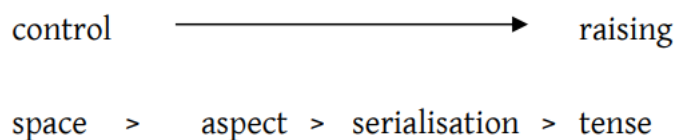


Figure 6 Verroens 2011 : 50

Comme on le voit sur ce schéma, les verbes aspectuels dont *commencer* fait partie sont plutôt placés vers le pôle *contrôle* du continuum contrôle-montée établi par Lamiroy.

Toutefois, les propos de Lamiroy (1987) sont également remis en cause. En effet, Rooryck (1989) montre que l'hypothèse de celle-ci peut être contredite en raison de la sélection des verbes à l'infinitif. Il montre que « des verbes à contrôle sélectionnent des verbes d'états » comme dans l'exemple « *Archibald passe pour être égoïste* ». De ce fait, Rooryck (1989) postule que les verbes aspectuels ne sont

pas des verbes à contrôle puisqu'ils imposent des « restrictions de sélection sur la construction infinitive » (Verroens 2011 : 50 cite Rooryck 1989 : 196). Aussi affirme-t-il que « seule la présence ou l'absence de restrictions sémantiques sur le sujet des verbes à complémentation infinitive permet d'établir la différence entre montée et contrôle de façon non ambiguë » (*Ibid*). Ainsi, il conclut en soutenant que les verbes aspectuels sont des verbes « pleinement » à montée.

Dans ce qui précède, nous avons pu rendre synthétiquement compte du débat au sujet de la construction à montée ou à contrôle des verbes inchoatifs. Il semblerait que, malgré l'ouverture (ou réouverture) du débat après les travaux de Perlmutter (1970), le verbe *commencer* et les verbes inchoatifs soient plutôt des verbes à montée. En outre, nous émettons une observation. Reconsidérons le propos de Pustejovsky & Bouillon (1995), selon lequel la coercion bloque dans le cas où *commencer* est à montée mais s'effectue quand le verbe est à contrôle. Nous pouvons avancer que les deux auteurs rejoignent la position de Perlmutter (1970), qui émettait l'hypothèse de l'existence de deux verbes *commencer*.

Bilan

Au cours de cette première partie, nous avons examiné divers domaines et problèmes en lien avec les verbes inchoatifs. Tout d’abord, nous avons cherché à déterminer la notion d’aspect et à spécifier sur le plan aspectuel la classe des verbes inchoatifs dont le verbe *commencer* semble être le verbe de référence au vu de l’étymologie d’*inchoatif*. De plus, nous avons montré que le verbe *démarrer*, verbe de notre étude, appartient également à cette catégorie. Ensuite, nous nous sommes intéressée à l’auxiliarité et plus spécifiquement à la semi-auxiliarité dont nous avons délimité le domaine. De fait, le verbe *commencer* ainsi que d’autres verbes inchoatifs correspondent à cette caractéristique du champ verbal du français. Nous avons poursuivi en explorant une première difficulté d’ordre syntaxique, à savoir la construction du verbe *commencer* suivi d’un argument. Nous nous sommes intéressée au débat existant au sujet d’une éventuelle ellipse d’un verbe à l’infinitif. Au regard de toutes les hypothèses, nous avons conclu que la proposition de Kleiber (1999) nous semblait la plus probante. Notons que le débat concernait surtout le verbe *commencer*, mais que d’autres verbes sont touchés par cette question. Enfin, nous avons étudié un second débat relevant du domaine de la syntaxe, soit la question de la construction à montée ou à contrôle du verbe *commencer*, question qui peut s’appliquer plus largement aux verbes inchoatifs. Après avoir pris en considération les travaux d’un certain nombre d’auteurs sur le sujet, nous pensons que l’issue du débat est en faveur de la construction à montée.

Ainsi, nous avons pu rendre compte des principales questions concernant *commencer* et la classe des verbes inchoatifs. Les questions sur l'aspect, l'auxiliarité, la construction directe (*Commencer* + SN₂) et les constructions à montée et à contrôle seront réinvesties dans la seconde partie du travail, consacrée à l'étude du verbe *démarrer* et à son essor dans la langue française. Passons à présent à cette seconde partie.

Partie 2 : Le verbe *démarrer* et *commencer* dans la langue française

Dans cette deuxième partie, nous nous intéressons au verbe *démarrer* dans la langue française et plus spécifiquement à la place que prend celui-ci au sein du groupe des verbes inchoatifs. Nous examinons les différentes facettes du verbe sous trois aspects : sémantique, quantitatif et enfin syntaxique. Nous terminons notre développement par une mise en perspective de la recherche que nous menons, où nous nous interrogeons sur le potentiel essor du verbe *démarrer* pour désigner le début d'un procès et, par suite, son éventuelle concurrence avec le verbe *commencer*. En effet, si nous observons un essor de *démarrer*, celui-ci se produit peut-être aux dépens de *commencer*, verbe-type¹⁰ de la classe des verbes inchoatifs.

Ainsi, dans le premier chapitre, nous nous intéressons aux définitions et à l'étymologie des verbes *démarrer* et *commencer*, ce qui nous oriente vers la question de la synonymie. Dans un deuxième chapitre, nous nous concentrons sur les corpus oraux et écrits que nous avons constitués afin d'observer la progression des usages du verbe *démarrer* sur le plan quantitatif et diachronique. Dans un

¹⁰ Nous entendons par l'expression « verbe-type », le verbe ayant le plus de constructions syntaxiques différentes parmi les verbes inchoatifs. De plus, nous pensons qu'il s'agit du verbe le plus courant. En effet, nous posons l'hypothèse que *commencer* serait le verbe auquel nous pensons en premier pour exprimer le début d'un procès. Cela pourrait être vérifié dans le cadre d'une nouvelle étude.

troisième chapitre, nous étudions les comportements syntaxiques de *démarrer* afin de relever les schémas syntaxiques où le verbe se manifeste le plus fréquemment, ainsi que d'observer un éventuel changement de comportement syntaxique dans le temps. Enfin, dans un quatrième chapitre, nous tentons de déterminer si nous assistons à l'essor du verbe *démarrer* au regard des résultats que nous avons obtenus au cours de nos recherches.

Chapitre 1 : Les verbes *commencer* et *démarrer* dans les dictionnaires

Avant d'étudier l'essor du verbe *démarrer* et l'éventuel remplacement de *commencer* par *démarrer*, nous voulons déterminer le sens de ces deux verbes tel qu'indiqué dans les dictionnaires. Pour ce faire, nous avons consulté trois dictionnaires différents : les versions papier des dictionnaires *Larousse Maxipoche 2015 : dictionnaire de langue française* (2014) et *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (2014), ainsi que la partie lexicographique du site du « Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales » (Cnrtl).

1. Recherches dictionnairiques sur les verbes *commencer* et *démarrer*

1.1. Définitions, usages et étymologie de commencer

A l'aide des trois ressources dictionnairiques mentionnées ci-dessus, nous avons tenté d'effectuer un portrait du verbe *commencer* et de dégager ses différents sens et usages dans la langue française¹¹.

Nous faisons une première observation : tous les dictionnaires consultés différencient les emplois transitifs des emplois intransitifs du verbe. De plus, les dictionnaires Larousse (2014) et Le Robert (2014) distinguent les emplois transitifs directs et indirects, contrairement au Cnrtl. Voyons la signification du verbe *commencer* dans ses emplois transitifs.

Tout d'abord, le Cnrtl précise qu'au sein d'une forme composée, le verbe *commencer* aura pour auxiliaire le verbe *avoir*. Ensuite, l'objet du verbe ne peut être qu'un entier sécable « en phases successives ». Une première distinction est effectuée au sein des emplois transitifs du verbe. En effet, le sujet est soit animé, plus précisément il renvoie à une personne avec une fonction d'agent, soit inanimé, autrement dit il réfère à une chose sur laquelle s'effectue un développement ou une action. Dans le cas où le sujet est animé, les significations diffèrent en fonction du complément d'objet du verbe. En effet, si le verbe a pour complément un substantif « ou un de ses équivalents » (Cnrtl), *commencer* renvoie à l'accomplissement de

¹¹ Nous précisons que nous utilisons le terme 'sens' par facilité de langage. Il s'agit d'un raccourci car la construction du sens est en lien avec l'énoncé et non avec le mot ; les dictionnaires eux-mêmes basent souvent leurs définitions sur des énoncés authentiques.

« la première phase d'une opération unique et continue » ou bien à « la première d'une série continue d'opérations distinctes » (*Ibid.*). Le Petit Robert (2014) désigne cet emploi comme « faire la première partie de (une chose, une série de choses) ». Il évoque aussi l'idée de « faire exister ». Nous observons dans le Cnrtl que cet usage a un rapport étroit au temps. De fait, il relève trois types de compléments d'objet : « une chose dont le traitement se développe dans le temps », « un substantif d'action qui désigne une opération se développant dans le temps » et « un espace de temps sécable en moments distincts ».

- Avec le premier type de complément, nous trouvons des usages comme « *commencer un travail* » (Le Petit Robert 2014), ou encore « *commencer une tasse de thé* », comme dans l'exemple cité par le Cnrtl « *Elle acheva tranquillement sa tasse de thé qu'elle avait commencée* » ; mais aussi des formes plus spécifiques comme « *commencer un objet d'étude à quelqu'un* » pour signifier l'initiation à une étude spécifique. Par métonymie, nous trouvons des usages vieillis, voire archaïques, tels que « *commencer quelqu'un* », « *commencer un cheval* » dans le sens d'« accomplir la première phase du dressage » et par analogie l'expression à caractère sexiste « *commencer une femme* », renvoyant à l'initiation de la femme « à la vie conjugale » (Cnrtl).
- Le deuxième type de complément se réfère à des emplois comme « *commencer le combat* » (Le petit Robert 2014) et « *Nous commençons le dressage des chiots* » (Larousse 2014). Les noms *dressage* et *combat* sont des noms désignant des procès ; ils sont issus de verbes par dérivation.

- Le troisième type de complément fait référence à une division temporelle en tant que telle, comme pour les exemples suivants : « *Nous commençons l'année aujourd'hui* » (Le Petit Robert 2014), « *J'ouvre un nouveau cahier pour commencer cette nouvelle année, laissant l'autre à demi rempli* » (Cnrtl, *Journal de Gide*).

Par ailleurs, dans les cas où le verbe *commencer* a pour complément un verbe à l'infinitif précédé d'une préposition (*à* ou *de*), le verbe *commencer* désigne alors « accomplir ou éprouver le début de l'action », soit le « procès exprimé par le verbe » (Cnrtl), ou encore « entreprendre, être aux premiers instants (de l'action indiquée par le verbe) » (Le Petit Robert 2014), comme dans : « *Il commence à comprendre* », « *Commençons à manger* » (*Ibid*). Notons que les dictionnaires Larousse (2014) et Le Petit Robert (2014) classent cette forme comme un usage transitif indirect. Le dictionnaire Larousse (2014) distingue l'emploi *commencer à* suivi d'un verbe à l'infinitif, qu'il définit comme « être au début d'une action, d'un état » (par exemple « *La nuit commence à tomber* »), de l'emploi *commencer à* ou *de* suivi d'un verbe à l'infinitif, qu'il définit comme « se mettre à agir pour un temps assez bref » (par exemple : « *Elle commençait de ou à dessiner quand nous l'avons appelée* »). Ensuite, le Cnrtl relève des usages qu'il qualifie d'« [abstraits] » : premièrement, quand le complément « implicite » du verbe est un verbe ou un substantif d'action qui est supposé par le contexte (« *Cette lettre n'aura ni queue ni tête, ce qui est un grand avantage. Je la trouve cependant moins abrutie qu'en commençant je ne l'avais prévu.* » (Cnrtl, *Correspondance de Valéry*)), mais aussi la forme *pour commencer* renvoyant aux expressions *en premier lieu* et

d'abord ; deuxièmement, lorsque le verbe est spécifié par un circonstant de manière ou de moyen introduit par la préposition *par* marquant la phase ou l'opération première d'une série. Cela indique donc l'idée de faire un procès qui précède une suite de procès, de « faire quelque chose avant quelque chose d'autre » (Larousse 2014), de « faire d'abord une chose » (Le Petit Robert 2014). De la même manière que pour la forme *commencer à/de*, le Larousse (2014) et Le Petit Robert (2014) classifient *commencer par* comme transitif indirect.

Intéressons-nous à présent aux emplois avec un sujet inanimé. Le Cnrtl qualifie le sujet de « chose susceptible d'action ou de développement, en vertu de sa nature ou de sa finalité ». Nous remarquons que les emplois sont moins nombreux. Nous relevons deux types de compléments.

- D'une part, le complément peut être un substantif « ou un équivalent » (Cnrtl). Comme pour l'emploi avec un sujet animé, cette forme transmet l'idée d'« accomplir la première phase d'une opération unique et continue, ou la première d'une série continue d'opérations distinctes » (*Ibid*). Voici quelques exemples : « *Les trois pages qui commencent ce chapitre* » (Cnrtl, *Journal de Michelet*), « *Quelques phrases de remerciement commencent la conférence* » (Larousse 2014).
- D'autre part, le complément peut être un verbe à l'infinitif précédé d'une préposition (*à/de*). Comme pour les emplois avec un sujet animé, cette forme renvoie à « accomplir ou éprouver le début de l'action, d'un procès exprimé par le verbe » (Cnrtl). Par exemple : « *Les pommes de la dernière*

récolte commencent à se faner sur les planches » (Cnrtl, *Monsieur Ouine* de Bernanos).

Nous pouvons d'ores et déjà formuler deux remarques. La première concerne l'animéité du sujet du verbe. En effet, lorsque le sujet est animé, la personne est agent. En revanche, lorsque le sujet est inanimé, la chose dont il est question subit un développement, donc un changement d'état, mais elle peut également être le déclencheur de l'action (« *La morphine commençait à agir* » (Cnrtl, *Le Premier accroc coûte deux cents francs* de Triolet)). Notons que les dictionnaires Larousse (2014) et Le Petit Robert (2014) ne font pas cette distinction. Nous remarquons également que Larousse (2014) présente des exemples uniquement avec des agents, tandis que Le Petit Robert (2014) présente indifféremment des exemples avec des sujets animés et inanimés. Cette première constatation nous mène à une seconde remarque. Cet état de fait nous évoque l'« approche iconique » de Kleiber (1999) (voir première partie). Rappelons qu'il suggère l'existence de deux modes de réalisation du verbe *commencer* : le premier consiste à « faire exister », tandis que le second se rapporte à « un changement d'état matériel ». Cela nous évoque d'une part la distinction des sujets animés et inanimés, d'autre part la différence de signification entre les emplois avec un substantif comme complément d'objet et ceux avec un verbe à l'infinitif. La première forme renvoie à une idée de création, le sujet est le créateur de l'objet ; la seconde à une forme de développement que le sujet accomplit ou éprouve. Il peut s'agir aussi bien d'une action (*commencer à parler, commencer à écrire*) qu'un état (*commencer à se faner, commencer à s'ennuyer*).

En ce qui concerne les emplois intransitifs du verbe *commencer*, nous constatons qu'ils sont moins nombreux. De plus, dans l'entrée du verbe *commencer* sur le site du Cnrtl, nous observons que la forme transitive du verbe est scindée en deux. En effet, une première partie est relative à l'espace et la seconde à la temporalité. De même, le dictionnaire Larousse (2014) mentionne dans sa définition les notions de temps et d'espace dans l'emploi intransitif du verbe : « Prendre son point de départ dans le temps ou dans l'espace ». Dans des contextes spatiaux, le sujet correspond à une chose étendue (Cnrtl). S'agissant du sens, il est question pour le sujet d'« être situé au début, ou constituer le début » (*Ibid.*) (« *La propriété commence à la lisière de la forêt* » (Larousse 2014)). Lorsque le complément est un circonstant, une préposition ou un adverbe de lieu marquant « le point de l'espace où prend naissance l'extérieur », *commencer* prend le sens de « y avoir son début » (Cnrtl), comme dans l'exemple suivant : « *La place où vient commencer la large avenue du Prado* » (Cnrtl, *Journal de Gide*). En revanche, lorsque le complément est un circonstant, une préposition ou un adverbe marquant « la chose située au point où prend naissance l'étendue » (Cnrtl), *commencer* est employé pour dire « avoir pour début (cette chose) » (*Ibid.*). Voici un exemple : « *Le colon commence par un cul-de-sac recourbé en crosse et séparé du reste par un étranglement* » (Cnrtl, *Leçon d'anatomie comparée* t.3 de Cuvier).

Dans les contextes temporels, qui sont plus fréquents que les contextes spatiaux, le sujet est une chose. Voyons en premier l'usage le plus général. Nous notons que dans cet emploi, au sein d'une périphrase verbale, il peut y avoir les auxiliaires *être* ou *avoir*. En effet, dans une périphrase verbale exprimant le résultat

d'une phase antérieure, l'auxiliaire sera le verbe *être*. En revanche, si la périphrase verbale exprime « un point dans le temps », l'auxiliaire d'usage sera *avoir*. Le verbe *commencer* exprime le fait d'« être à son début » (Cnrtl), « entrer dans son commencement » (Le Petit Robert 2014), comme dans « *Le troisième acte était commencé* » (Cnrtl, *Nana* de Zola). Dans cet exemple, le commencement du troisième acte correspond au résultat de la clôture du deuxième ; autrement dit, le deuxième acte est la phase antérieure et sa clôture a pour résultat le commencement du troisième. De ce sens général découlent quelques nuances. D'une part, si le sujet est « une opération qui se développe dans le temps » (*Ibid.*) et que le complément est un circonstant ou un adverbe de temps marquant « le moment où cette opération prend son départ » (*Ibid.*), alors *commencer* exprime le sens de « y avoir son début en ce moment » (*Ibid.*) : « *commencer à (tel moment), en (tel espace de temps)* ». Par exemple, « *L'année commence au 1^{er} janvier* » (Le Petit Robert 2014). D'autre part, si le sujet est une opération divisée en phases et que le complément est un circonstant qui « indique ce qui se passe, ce qu'on perçoit etc. au moment où l'opération débute » (Cnrtl), alors le verbe prend le sens de « avoir pour début (cette chose) » (*Ibid.*), matérialisé par la forme *commencer par*. Le second usage, quant à lui, est assez rare. Le sujet est une personne et l'idée exprimée par le verbe est le devenir, le développement de la personne dans le temps, le fait pour le sujet d'« être au début de son développement », comme le montre l'exemple suivant : « *Cet enfant, je pense qu'il existe, qu'il commence, qu'il a une vie toute neuve à vivre* » (Cnrtl, *Les Thibault* de R. Martin du Gard ». Cet emploi prend la forme *commencer dans quelque chose*.

Nous pouvons formuler une dernière remarque au sujet de l'emploi intransitif du verbe *commencer*. Sur les trois ressources dictionnairiques, nous constatons que le dictionnaire Le Petit Robert (2014) ne relève pas la distinction des usages en rapport avec le temps et l'espace. De plus, les exemples qu'il offre sont tous en rapport avec la temporalité : « *L'année commence au 1^{er} janvier.* », « *Dépêchez-vous, le spectacle va commencer.* », « *Le film a commencé, est commencé.* », « *une mise en terre, comme une pièce à la Comédie-Française, on sait quand ça commence, on ne sait jamais quand ça finit* » (Le Petit Robert, Mordillat).

Dans le tableau ci-dessous sont résumés les différents sens de *commencer* :

Tableau 3 Tableau récapitulatif des sens de commencer

Commencer	
<i>Trans.</i>	<i>Intrans.</i>
A. [Le suj. désigne une pers. considérée comme agent de l'action de commencer]	A. [Dans l'espace; le suj. désigne une chose étendue; auxil. des formes composées : <i>avoir</i>]
Accomplir la première phase d'une opération unique et continue, ou la première d'une série continue d'opérations distinctes. (<i>qqn commence qqch</i>)	Être situé au début, ou constituer le début. (<i>qqch a pour début cette chose ; qqch situe le début de qqch ; qqch a pour début, commence par ce qqch</i>)
Accomplir ou éprouver le début de l'action, d'un procès exprimé par le verbe. (<i>qqn commence à effectuer, à éprouver qqch, un état</i>)	
B. [Le suj. désigne une chose susceptible d'action ou de développement, en vertu de sa nature propre ou de sa finalité]	B. [Dans le temps ; emploi plus fréq. que A]
Accomplir la première phase d'une opération unique et continue, ou la première d'une série continue d'opérations distinctes. (<i>qqch commence qqch</i>)	[Le sujet désigne une chose] Être à son début. Y avoir son début à ce moment. Avoir pour début (cette chose) (<i>qqch commence ; qqch commence par qqch</i>)
Accomplir ou éprouver le début de l'action, d'un procès exprimé par le verbe. (<i>qqch commence à effectuer ou éprouver qqch</i>)	[Le sujet désigne une personne dans son devenir, dans son développement temporel] Être au début de son développement. (<i>qqn commence ; qqn commence dans qqch</i>)

Avant de nous intéresser à la question de la synonymie, examinons l'étymologie du verbe *commencer*. Selon le Cnrtl, *commencer* trouverait son origine dans le latin vulgaire *cominitiare*. Ce terme est composé de *cum* « préposition marquant l'idée d'accompagnement » et *initiare* (« initier »). Ce sens a évolué vers « débiter » en bas latin. Au X^e siècle, les emplois étaient transitifs et le sujet désignait une personne. Ensuite, vers 1100, nous trouvons l'introduction d'emplois transitifs indirects, dont *commencer à + inf.*. Les emplois intransitifs semblent apparaître vers 1317. En 1580 est attestée la forme *commencer de*, puis en 1601 *commencer par quelqu'un*.

1.2. Définitions et usages de *démarrer*

Comme pour le verbe *commencer*, nous avons tenté de réaliser un portrait du verbe *démarrer* en nous appuyant sur les mêmes ressources dictionnaires. Nous avons relevé les différents usages avant de nous intéresser à l'évolution en diachronie des emplois du verbe.

Selon les dictionnaires, *démarrer* est un verbe transitif et intransitif. Commençons par les emplois transitifs. Tout d'abord, les dictionnaires relèvent un premier usage en rapport avec le secteur maritime. Selon le Cnrtl, l'objet du verbe est un bateau ou un canon. L'action correspond à « détacher ce qui est amarré, notamment pour appareiller » (Cnrtl), à « larguer les amarres de (un navire) » (Le Petit Robert 2014). Nous observons que seul Le Larousse (2014) ne fait pas référence à cet usage du verbe. Ensuite, par extension du premier usage, *démarrer* s'emploie pour désigner la mise en mouvement d'un véhicule (Cnrtl), la mise en marche (Le Petit Robert 2014), le fait de « commencer à faire rouler un véhicule, à

faire fonctionner un moteur » (Larousse 2014) : « *Elle a réussi à démarrer son scooter* » (Larousse 2014), « *Démarrer une moto au kick, une voiture à la manivelle* » (Le Petit Robert 2014). Un emploi figuré et plus familier en découle, à savoir le fait de « mettre en marche quelque chose, commencer » (Cnrtl), de « mettre en train » (Larousse 2014), d'« entreprendre » (Le Petit Robert 2014) : « *Démarrer un travail* » (*Ibid.*), « *Démarrer une campagne électorale* » (Larousse 2014), « *Démarrer une entreprise, [...], une émission radiophonique* » (Cnrtl).

En ce qui concerne les emplois intransitifs du verbe, un premier usage désigne le fait qu'un bateau rompe ses amarres ou quitte l'amarrage puis quitte le port (Le Petit Robert 2014 ; Cnrtl). Il s'agit encore ici d'un usage spécifique au domaine maritime. Le deuxième usage a pour sujet « un cheval attelé, une voiture hippomobile ou à moteur » (Cnrtl). Dans ce contexte, *démarrer* signifie « se mettre en marche, commencer à rouler » (*Ibid.*), « commencer à fonctionner » (Le Petit Robert 2014) : « *Le moteur a démarré au quart de tour* » (*Ibid.*), « *La tondeuse refuse de démarrer* » (Larousse 2014), « *L'auto, le train, la voiture* » (Cnrtl). Par métonymie, le sujet du verbe est le conducteur de l'engin en question. L'action désignée par le verbe est alors « faire partir » (Cnrtl). Le troisième usage a un sens figuré. *Démarrer* signifie « se mettre en action » (Cnrtl) et plus familièrement « commencer à réussir, à conquérir de la notoriété » (*Ibid.*), « se mettre en marche, réussir » (Le Petit Robert 2014) ou encore « prendre son essor » (Larousse 2014) : « *Cette nouvelle chaîne démarre en flèche* » (*Ibid.*).

Nous pouvons constater que de nombreux usages ne correspondent pas aux significations du verbe *commencer*. Nous relevons cependant des emplois du verbe

démarrer avec le sens de *commencer* : « mettre en marche quelque chose, commencer » (Cnrtl), « mettre en train » (Larousse 2014), « commencer à réussir, à conquérir de la notoriété » (Cnrtl), « se mettre en marche, réussir » (Le Petit Robert 2014), « prendre son essor » (Larousse 2014). Nous relevons dans ces usages l'expression d'un début d'accomplissement, d'un commencement de quelque chose, de faire commencer quelque chose, mais aussi le fait d'être au début d'un objectif à atteindre, comme la notoriété ou la « réussite ».

Comme pour *commencer*, le tableau ci-dessous est une synthèse des différents sens de *démarrer* :

Tableau 4 Tableau récapitulatif des différents sens de *démarrer*

Démarrer	
<i>Trans.</i>	<i>Intrans.</i>
A. [L'obj. désigne un bateau, un canon]	A. [L'obj. désigne un bateau]
Détacher ce qui est amarré, notamment pour appareiller.	Quitter l'amarrage, sortir du port après avoir largué ses amarres.
B. Par extension	B. [Le suj. désigne un cheval attelé, une voiture hippomobile ou à moteur]
Mettre en mouvement un véhicule.	Se mettre en marche, commencer à rouler.
	C. Emploi figuré
<i>Fig., fam.</i> Mettre en marche quelque chose, commencer.	Se mettre en action.
	<i>Fam.</i> Commencer à réussir, à acquérir de la notoriété.

1.3. Etymologie de *démarrer*

Examinons à présent l'évolution du verbe *démarrer*. Pour retracer l'histoire de ce verbe, nous nous sommes référée au Cnrtl, au *Dictionnaire historique de la langue* : contenant les mots français en usage et quelques autres délaissés, avec leur origines proche et lointaine d'Alain Rey édité aux éditions Le Robert (2006),

ainsi qu'au *Dictionnaire étymologique du français* de Jacqueline Picoche, également édité aux éditions Le Robert (2009).

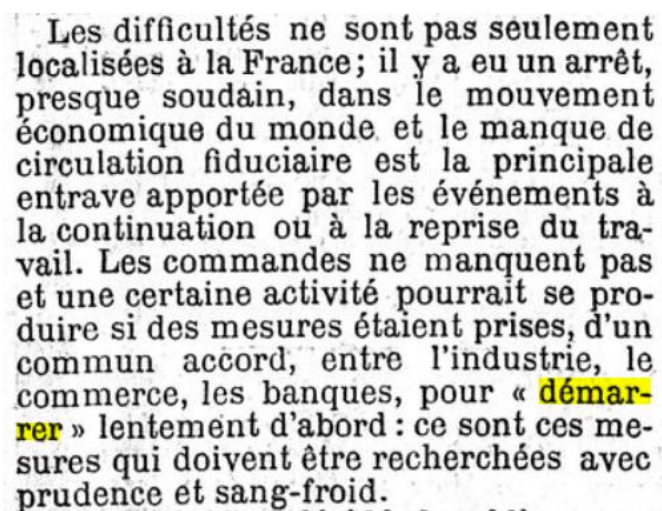
Nous pensons qu'il est intéressant de préciser qu'au cours de cette recherche, l'entrée pour le verbe *démarrer* était absente dans les dictionnaires de Rey (2006) et de Picoche (2009). Tous deux renvoient le lecteur à l'entrée du verbe *amarrrer*. Brièvement, *amarrrer* est un emprunt du XIII^e ou du XIV^e siècle au moyen néerlandais *aenmarren* (Rey 2006 ; Picoche 2009), composé du préfixe *aen* et de *marren* signifiant « attacher » (Rey 2006). Cela a donné en ancien français *marer* ou *marrer* (Picoche 2006). *Amarrrer* est un verbe qui, selon Rey (2006), a toujours renvoyé aux bateaux, à leurs cordages et à leurs chaînes, et au fait de retenir les navires « immobile[s] en [les] attachant à un point fixe ». Au XV^e siècle environ, *amarrrer* pouvait également renvoyer au fait d'attacher quelque chose au bord d'un navire (Rey 2006). Par extension, le verbe prend la valeur de « fixer, attacher » (*Ibid.*).

La composition avec le préfixe *dé-*, *démarrer*, ou plus précisément *desmarer*, apparaît au XV^e siècle (1491) signifiant « rompre ses amarres » (Rey 2006 ; Cnrtl). *Se desmarer* évolue en verbe intransitif, *demarer*, vers 1539 (Rey 2006) ou 1572 (Cnrtl), en conservant son sens. Son évolution se poursuit vers des emplois figurés. Le verbe est utilisé pour dire « partir » « en parlant d'une personne » (Rey 2006, qui atteste cette expression vers 1622). De même, dans un emploi transitif, est attestée en 1694 l'expression *démarrer une armoire* pour dire « la faire glisser » (*Ibid.*). La même année est attestée l'emploi de *démarrer* pour exprimer la mise en mouvement (Cnrtl). Viennent ensuite les emplois suivants :

« « commencer à rouler » (fin XIX^e s.), « aller plus vite » (1895, en sports) » » (Rey 2006) ainsi que « mettre en marche (un moteur) » (*Ibid.*) ou « faire fonctionner (un moteur) » vers 1927 (Cnrtl). Rey (2006) date *démarrer* dans le sens figuré de « se mettre à marcher, à réussir » vers 1948, alors que le Cnrtl le situe vers 1933. Enfin, *démarrer* dans le sens de « commencer (une entreprise, un travail) » serait attesté en 1955 (Cnrtl).

À la suite de cela, nous avons cherché la première attestation du verbe *démarrer* dans le sens de *commencer* dans les journaux. Pour ce faire, nous avons utilisé la plateforme *Retronews* de la Bibliothèque nationale de France (BnF) rassemblant sous forme numérisée les articles de presse parus entre 1631 et 1966.

Le verbe *démarrer* est employé pour la première fois dans le sens de « commencer » dans un article du *Figaro* le 19 août 1914. En voici l'extrait :



Les difficultés ne sont pas seulement localisées à la France; il y a eu un arrêt, presque soudain, dans le mouvement économique du monde et le manque de circulation fiduciaire est la principale entrave apportée par les événements à la continuation ou à la reprise du travail. Les commandes ne manquent pas et une certaine activité pourrait se produire si des mesures étaient prises, d'un commun accord, entre l'industrie, le commerce, les banques, pour « **démarrer** » lentement d'abord : ce sont ces mesures qui doivent être recherchées avec prudence et sang-froid.

Dans cet extrait, il est question de relancer l'activité économique du pays (« [...] il y a eu un arrêt presque soudain, dans le mouvement économique du monde [...]. Les commandes ne manquent pas et une certaine activité pourrait se produire »). Rappelons brièvement la définition du verbe *commencer* : il s'agit d'effectuer la première phase d'une action ou d'une série d'actions. De ce fait, la première phase

à accomplir ici, est une prise de mesures commune entre l'industrie, le commerce et les banques (« [...] si des mesures étaient prises, d'un commun accord, entre l'industrie, le commerce, les banques [...] ») afin de « démarrer » le processus de relance d'activité économique. Dans ce contexte, *démarrer* s'entend comme « mettre en marche quelque chose » (Cnrtl). Par ailleurs, nous observons dans cet extrait que *démarrer* est employé entre guillemets. Cela suggère que cette utilisation du verbe n'était pas encore tout à fait ancrée dans les habitudes de la langue écrite.

Nous nous sommes enfin interrogée sur la date où les dictionnaires répertorient l'usage de *démarrer* dans le sens de « commencer ». Selon le Cnrtl, il semblerait que la première attestation de ce sens dans un dictionnaire soit dans le *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours* d'Adolphe Hatzfeld et d'Arsène Darmesteter paru en 1932. Il est également attesté dans le *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française : les mots et les associations d'idées* de Paul Robert dans le second volume édité en 1960, ainsi que dans le *Dictionnaire du français contemporain* de Jean Dubois, René Lagane, Georges Niobey et Didier Casalis publié en 1967. Enfin, le *Grand Larousse de la langue française en sept volumes* publié entre 1971 et 1978, répertorie cet usage du verbe. Le Cnrtl ajoute que l'usage récent de l'emploi transitif, par extension, est proscrit par les puristes. Il en va de même pour l'emploi de *débuter*, pourtant très présent dans la presse écrite et parlée (Cnrtl). Nous constatons qu'Hatzfeld et Darmesteter ont été les premiers à répertorier *démarrer* dans le sens de « commencer » dans leur dictionnaire. Cependant, il semblerait qu'il s'agisse d'un dictionnaire spécifique, probablement pas destiné ou pensé pour le grand public. Il a fallu attendre quarante ans pour qu'un dictionnaire destiné au

grand public (*Larousse de la langue française en sept volumes*) répertorie cet usage du verbe.

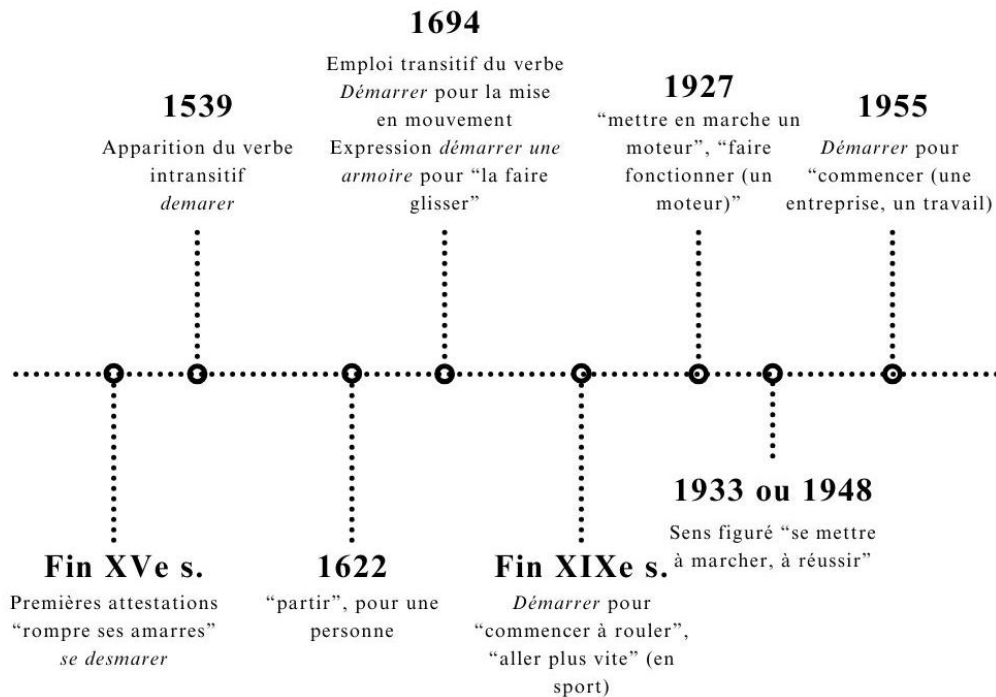


Figure 7 Chronologie de l'évolution de démarrer

Nous allons à présent nous intéresser aux synonymes du verbe *commencer*. Nous détaillerons la procédure de recherche que nous avons menée pour établir la liste des synonymes.

2. La synonymie

Avant d'entamer le développement de notre recherche, nous souhaitons éclairer le lecteur sur notre choix de nous intéresser aux synonymes du verbe *commencer*. Premièrement, rappelons que nous nous intéressons au verbe *commencer* car nous pensons qu'il s'agit du verbe le plus général de la classe des

verbes inchoatifs à laquelle appartient le verbe *démarrer*, aussi bien en termes de sens que de fréquence. En effet, si nous prenons connaissance sur Ngram Viewer¹² de la fréquence du verbe *commencer* dans les ouvrages disponibles sur Google Livres, nous pouvons observer qu'il est plus employé que le verbe *débuter* (nous verrons que *débuter* est probablement le verbe le plus proche de *commencer* en termes de sens) entre 2000 et 2022 :

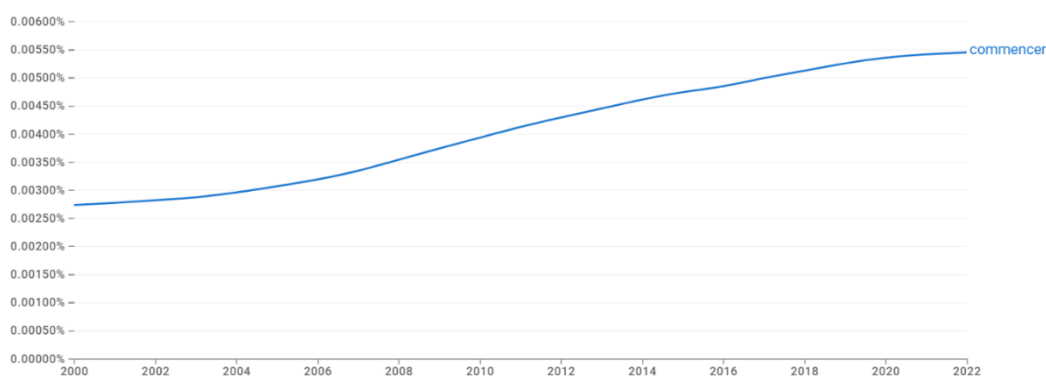


Figure 8 Fréquence du verbe commencer entre 2000 et 2022 d'après Ngram Viewer

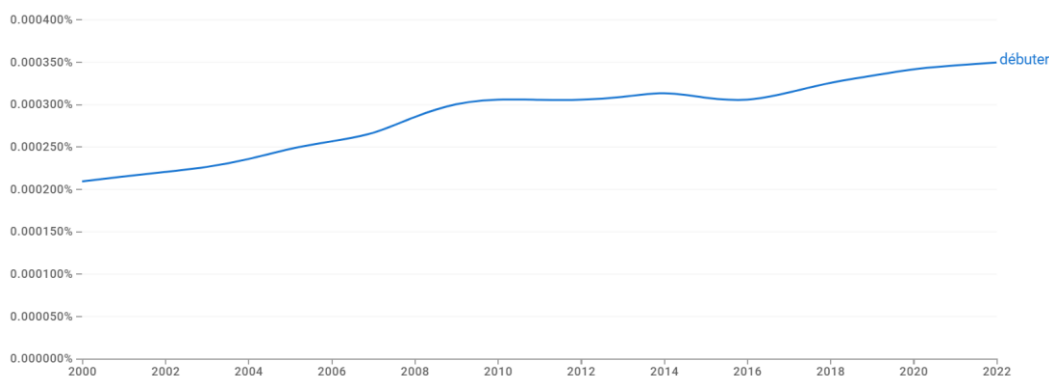


Figure 9 Fréquence du verbe débiter entre 2000 et 2022 selon Ngram Viewer

¹² Ngram Viewer est une fonctionnalité de Google permettant de mesurer la fréquence d'un mot ou d'un groupe de mots sur une période donnée. Les données reposent sur les ouvrages disponibles dans Google Livres.

Donc, s'il y a bel et bien un essor de l'emploi de *démarrer*, il se produit peut-être aux dépens de *commencer*. Deuxièmement, comme *démarrer* est un verbe inchoatif, nous sommes amenée à nous intéresser aux autres verbes exprimant l'inchoation. En effet, toute unité linguistique s'inscrit dans un sous-système. Ainsi, nous ne pouvons pas ignorer le sous-système auquel appartiennent *démarrer* et *commencer*. C'est pourquoi nous nous intéressons également aux autres verbes inchoatifs.

Pour la recherche de synonymes du verbe *commencer*, nous avons eu recours à divers outils. Nous avons consulté le *Dictionnaire électronique des synonymes* (Dés) du Centre de Recherches Inter-langues sur la Signification en Contexte (CRISCO) de l'Université de Caen Normandie sur le Cnrtl, le *Dictionnaire des synonymes* des éditions Larousse (2012), le *Dictionnaire des synonymes, nuances et contraires* des éditions Le Robert (2019), ainsi que les ressources dictionnairiques citées en 1.1.

Afin d'établir une liste de synonymes du verbe *commencer*, nous avons procédé de la manière suivante : dans un premier temps, nous avons pris connaissance du Dés du CRISCO afin de nous rendre compte des verbes se rapprochant de *commencer* grâce aux jauges vertes indiquant le degré de synonymie. Nous avons d'abord sélectionné 26 verbes car au-delà, les jauges indiquent une proximité de sens trop faible avec *commencer*. Voici dans l'ordre décroissant, en termes de degré de synonymie, la première ébauche de la liste de synonymes :

1) Entreprendre	10) Naître	19) Embarquer/S'embarquer
2) Entamer	11) Prendre	20) Inaugurer
3) Amorcer	12) Ebaucher	21) Former
4) Débuter	13) Se lancer	22) Eclater
5) Engager/s'engager	14) Poindre	23) Initier
6) Démarrer	15) Déclencher	24) Fonder
7) Partir	16) Créer	25) Entailler
8) Ouvrir/S'ouvrir	17) Eclorre	26) Dégrossir
9) Attaquer	18) Se mettre à	

Nous avons également pris connaissance des dictionnaires des synonymes de Larousse (2012) et Le Robert (2019) afin de comparer leurs propositions avec la liste établie par le Dés. Dans un deuxième temps, nous avons étudié les définitions et l'étymologie des 27 verbes à l'aide du Cnrtl. Dans un troisième temps, nous avons cherché à réduire la liste en sélectionnant les verbes qui nous semblaient les plus proches du sens de *commencer*. Nous avons éliminé les verbes avec des significations trop éloignées ou utilisées dans des contextes restreints. C'est le cas du verbe *initier* par exemple. Dans son sens figuré, *initier* renvoie au fait d'« enseigner (à quelqu'un) les rudiments d'un art, d'une science, d'une technique » (Cnrtl), mais aussi d'« acquérir les premiers éléments d'un art, d'une science, d'une technique » (*Ibid.*). Nous retrouvons une dimension inchoative du fait qu'il est question d'enseigner ou d'acquérir les premiers éléments, les bases fondamentales de l'étude ou de la discipline en question. Nous établissons un lien avec l'usage du verbe *commencer* en tant qu'apprentissage : « *commencer un objet d'étude à quelqu'un* » (Cnrtl), autrement dit « initier à cette étude » et par métonymie nous trouvons les expressions *commencer quelqu'un*, *commencer un cheval*, *commencer une femme*. Ces usages se rapportant à l'instruction, à

l'initiation de quelqu'un à quelque chose représentent une petite partie du sens général de *commencer*. Il s'agit d'un sens représentant un contexte spécifique. C'est la raison pour laquelle nous avons pris la décision d'exclure le verbe *initier*. De la même manière, nous avons éliminé le verbe *prendre*. Dans la définition du verbe dans le Cnrtl, un seul usage est commun au verbe *commencer*, à savoir l'expression « *prendre la garde* », qui signifie « commencer son tour de garde » (Cnrtl). C'est une expression employée par les travailleurs des milieux hospitaliers par exemple. Certes, nous retrouvons un aspect inchoatif dans cette expression car il s'agit bien d'« être au début du déroulement d'une action » (Larousse 2014), d'« être au commencement de » (Le Petit Robert 2014) quelque chose. Cependant, nous pensons que ce verbe ne peut pas être retenu dans la liste des verbes synonymes du fait de son trop faible degré de synonymie avec le verbe *commencer*.

Nous souhaitons apporter quelques précisions sur le choix des synonymes. Nous sommes tout à fait consciente que nous ne pouvons pas établir une liste exhaustive des synonymes du verbe *commencer*, autrement dit des verbes inchoatifs de la langue française. De plus, nous ne pouvons pas étudier dans le cadre d'un mémoire tous les verbes que les dictionnaires présentent comme synonymes de *commencer*. Nous avons également conscience que la synonymie ne fait pas consensus dans le domaine de la linguistique. Chaque verbe possède ses spécificités, ce qui le rend unique vis-à-vis des autres verbes. L'objet de cette partie n'est pas de trouver une synonymie parfaite.

Dans notre étude, nous avons finalement décidé de sélectionner dix verbes se rapprochant de la signification générale de *commencer* :

- 1) Démarrer
- 2) Débuter
- 3) Se mettre à
- 4) Lancer
- 5) Entreprendre
- 6) Entamer
- 7) Engager
- 8) Ouvrir
- 9) Attaquer
- 10) Partir

Dans le tableau qui suit, nous avons inscrit verticalement les sens généraux du verbe *commencer* relevés dans le Cnrtl et horizontalement les dix verbes synonymes. Nous avons indiqué à l'aide d'une croix (x) les sens du verbe *commencer* que nous retrouvons approximativement dans les définitions des verbes synonymes en question. Par exemple, nous avons signalé avec une croix que nous retrouvons le sens d'« accomplir ou éprouver le début de l'action, d'un procès exprimé par le verbe » lorsque le sujet est une personne dans les définitions des verbes *se mettre à* et *entreprendre*.

Tableau 5 Usages de commencer et synonymes

Commencer	Débuter	Se mettre à	Entreprendre	Démarrer	Ouvrir	Entamer	Engager	Partir	Attaquer	Lancer
Trans.										
A. [Le suj. désigne une pers. considérée comme agent de l'action de commencer]	(rare)									
Accomplir la première phase d'une opération unique et continue, ou la première d'une série continue d'opérations distinctes. (<i>qqn commence qqch</i>)	x	x	x	x	x	x	x		x	x
Accomplir ou éprouver le début de l'action, d'un procès exprimé par le verbe. (<i>qqn commence à effectuer; à éprouver qqch, un état</i>)		x	x							
B. [Le suj. désigne une chose susceptible d'action ou de développement, en vertu de sa nature propre ou de sa finalité]										
Accomplir la première phase d'une opération unique et continue, ou la première d'une série continue d'opérations distinctes. (<i>qqch commence qqch</i>)		x	x		x	x	x		x	x
Accomplir ou éprouver le début de l'action, d'un procès exprimé par le verbe. (<i>qqch commence à effectuer ou éprouver qqch</i>)		x	x							
Intrans.										
A. [Dans l'espace; le suj. désigne une chose étendue; auxil. des formes composées : <i>avoir</i>]										
Être situé au début, ou constituer le début. (<i>qqch a pour début cette chose ; qqch situe le début de qqch ; qqch a pour début, commence par ce qqch</i>)	x							x		
B. [Dans le temps ; emploi plus fréq. que A]										

[Le sujet désigne une chose] Être à son début. Y avoir son début à ce moment. Avoir pour début (cette chose) (<i>qqch commence ; qqch commence par qqch</i>)	x			x	x			x		
[Le sujet désigne une personne dans son devenir, dans son développement temporel] Être au début de son développement. (<i>qqn commence ; qqn commence dans qqch</i>)	x			x						
Total des correspondances :	4	4	4	3	3	2	2	2	2	2

Nous pouvons remarquer que les verbes qui semblent les plus proches des significations de *commencer* sont *débuter*, *démarrer*, *se mettre à* et *entreprendre*.

Le verbe *démarrer* semble avoir moins d'usages en commun avec *commencer* que ces trois verbes, probablement en raison de son lien étroit avec le domaine maritime.

Nous rappelons que le sens « commencer » de *démarrer* est le plus récent.

Donnons quelques justifications pour chacun des verbes synonymes.

Débuter serait sans doute le verbe se rapprochant le plus de *commencer*. Le Petit Robert (2014) définit l'emploi transitif de *débuter* par « commencer quelque chose » ; le Cnrtl donne la signification de « faire la première partie ». Nous retrouvons dans ces désignations le premier sens de *commencer* donné par le Cnrtl : « faire la première phase d'une opération [...] ». Cependant, il semblerait selon cette même source que l'emploi transitif de *débuter* soit un emploi rare. C'est dans les emplois intransitifs que le verbe *débuter* se rapproche le plus de *commencer*. En effet, le Cnrtl fait la distinction entre les emplois en rapport avec le temps et ceux avec l'espace. Il s'agit de définitions relativement semblables : dans l'espace, *débuter* renvoie à « être situé à la première partie de quelque chose ou constituer la

première partie de quelque chose » et dans le temps, « entrer dans sa première phase », « être à la première partie de son développement ».

Vient ensuite *se mettre à*. Pour décrire la signification de ce verbe, les dictionnaires font tous référence au verbe *commencer* : « commencer à faire quelque chose » (Cnrtl), « commencer à » (Larousse 2014), « commencer à faire. [...] commencer. » (Le Petit Robert 2014). Etant un verbe transitif, *se mettre à* possède des similitudes avec *commencer* en construction transitive. En effet, le sujet de *se mettre à* peut aussi bien être animé qu'inanimé : « *Ils se sont mis à l'insulter* » (Larousse 2014), « *Il se met à faire beau* » (Cnrtl ; Le Petit Robert 2014). Remarquons que le Cnrtl précise au sujet de « *Il se met à faire beau* » qu'il faut entendre cette formulation comme « le temps évolue vers ». Cependant, nous pensons que *se mettre à faire beau* renvoie également aux premiers indices annonçant la venue d'un temps élément, donc les premières étapes du « beau temps » : l'arrêt de la pluie, un éclaircissement, un rayon de soleil au travers des nuages, ... Les descriptions de *commencer à* données par le Cnrtl peuvent également correspondre à *se mettre à*. Considérons les exemples suivants donnés par les dictionnaires : « *Se mettre à la besogne, à la tâche, au travail* » (Cnrtl), « *Il est temps de se mettre au travail. Il s'est mis à la sculpture* » (Larousse 2014), « *Se mettre à l'ouvrage* » (Le Petit Robert 2014). Tous renvoient à « accomplir la première phase d'une opération unique et continue, ou la première d'une série continue d'opérations distinctes » (Cnrtl). De la même manière, « *Ils se sont mis à l'insulter* » (Larousse 2014) et « *Karamaga s'enfila un grand verre de gin et se mit à rire tout seul* » (Le Petit Robert 2014 cite Perec) entrent dans la signification

« accomplir ou éprouver le début de l'action, d'un procès exprimé par le verbe » (Cnrtl).

Entreprendre est également un verbe transitif. Comme *se mettre à*, nous trouvons dans ses significations des points communs avec *commencer*. Le Petit Robert (2014) définit *entreprendre* comme « se mettre à faire (qqch.) » et indique que le verbe *commencer* est un synonyme, tandis que le Larousse (2014) définit le verbe comme « commencer à exécuter ». Selon le Cnrtl, *entreprendre* suivi d'un substantif réfère à une action ou son résultat, et *entreprendre + de + Vinf.*, s'emploie pour « mettre à exécution un projet nécessitant de longs efforts, la réunion de moyens de coordination, etc. ». Cela peut se rapprocher des significations de *commencer* en contexte transitif. En effet, nous retrouvons dans les deux cas une organisation dans l'exécution de l'action ou de l'opération. Cependant, dans le cas d'*entreprendre*, l'exécution de l'action est envisagée sur une large plage temporelle, tandis que *commencer* peut supposer aussi bien une exécution de l'action relativement courte (*commencer à manger, commencer une tasse de thé*) que longue (*commencer des études de linguistique, commencer à lire A la recherche du temps perdu*).

Pour *démarrer*, nous avons étudié précédemment de manière détaillée les différentes significations et usages du verbe et établi des liens avec le verbe *commencer*.

Ouvrir compte de nombreuses significations. Parmi elles, *ouvrir* « exprime une relation se rapportant à un processus » (Cnrtl). Le sujet peut être l'agent qui

entame ou met en train le processus : « *ouvrir des négociations, une campagne, un chantier* » (Cnrtl.). Selon le Cnrtl, *commencer* est synonyme d'*ouvrir* dans cet emploi. Le sujet peut aussi désigner la partie initiale du processus en question, autrement dit, *ouvrir* signifie « constituer la première phase d'un processus, être le premier terme de quelque chose » (Cnrtl), comme dans « *son nom ouvre la liste* » (Le Petit Robert 2014). Enfin, l'emploi pronominal d'*ouvrir* renvoie au commencement de quelque chose. Le processus est exprimé dans le constituant sujet : « *une guerre, un bal s'ouvre* » (Cnrtl), « *Le procès s'ouvre devant les assises* » (Larousse 2014). Notons que Le Petit Robert (2014) précise que *s'ouvrir par* serait synonyme de *commencer par*. L'emploi pronominal d'*ouvrir* se rapproche des significations suivantes de *commencer* en contexte intransitif : « être à son début », « y avoir son début à ce moment », « avoir pour début (cette chose) » (Cnrtl).

Entamer est un verbe transitif. Parmi ses différents sens, l'un se réfère au fait de « commencer à exécuter, accomplir » (Larousse 2014) lorsque le complément d'objet désigne une action, une œuvre, des négociations, une discussion (Cnrtl) : « *entamer un procès* » (Cnrtl), « *ils entament des pourparlers* » (Larousse 2014), « *entamer le dialogue, des négociations, des poursuites* » (Le Petit Robert 2014). Il s'agit d'après le Cnrtl d'une extension des sens plus généraux d'*entamer*. En effet, nous trouvons dans les dictionnaires en premier lieu les significations renvoyant à « l'idée de couper » (Cnrtl) : « couper en faisant une incision » (Cnrtl), « couper le premier morceau, la première partie de » (Larousse 2014), « couper en incisant » (Le Petit Robert 2014), « couper en enlevant une

partie à (qqch. dont on n'a encore rien pris) » (Le Petit Robert 2014). Le Larousse (2014) indique que le verbe synonyme de ce sens d'*entamer* est *commencer*. En effet, nous retrouvons l'idée de scission d'un procès ou d'une opération en phase : « *Il entame le gâteau* » (Larousse 2014), « *entamer à belles dents une tartine* » (Le Petit Robert 2014), « *entamer un pain, un pâté* » (Le Petit Robert 2014).

Engager est aussi un verbe transitif. Selon le Cnrtl et le Petit Robert (2014), la valeur inchoative du verbe correspond à un sens figuré. Il renvoie au fait de « commencer une action où il y a échange, lutte, rivalité entre deux parties [...] » (Cnrtl), d'« entamer une action » (Larousse 2014), de « mettre en train, commencer » (Le Petit Robert 2014) : « *Les deux pays ont engagé des négociations* » (Le Petit Robert 2014), « *engager un débat* » (Larousse 2014). Dans sa forme pronominale, *engager* prend également une valeur inchoative. Les dictionnaires Larousse (2014) et Le Petit Robert (2014) définissent cet usage par le verbe *commencer*. Voici quelques exemples de cet emploi : « *Une discussion s'engage au fond du café à propos du crime* » (Le Petit Robert 2014), « *La réunion s'engage mal* » (Larousse 2014).

Partir est un verbe intransitif. C'est donc dans les emplois intransitifs de *commencer* que nous avons trouvé des points communs avec *partir*. En effet, le verbe a une valeur inchoative lorsqu'il désigne le fait d'« entreprendre quelque chose, se lancer dans une action » (Cnrtl), « commencer à (faire, manifester quelque chose) » (Cnrtl) : « *Elle est partie dans de grandes explications* » (Le Petit Robert 2014). Nous retrouvons dans cet emploi la locution *c'est parti* qui renvoie au

commencement d'un procès (« *C'est parti, nous verrons si c'est efficace* ») (Larousse 2014). *Partir* exprime aussi le commencement d'une évolution, une progression d'ordre intellectuel ou social par exemple. Nous retrouvons les locutions *être mal/bien parti* : « *La réunion est mal partie* » (Larousse 2014), « *L'affaire est bien partie* » (Le Petit Robert 2014). De plus, comme *commencer*, *partir* s'emploie pour désigner le début ou l'origine de quelque chose, que ce soit dans l'espace (« *La course part de Nice* » (Le Petit Robert 2014)) ou dans le temps (« *A partir de la semaine prochaine, ce magasin ouvrira le dimanche* » (Larousse 2014)).

Attaquer au sens de « commencer » n'est pas l'usage que nous trouvons en premier dans les définitions des dictionnaires. En effet, *attaquer* a pour sens premier l'idée de confrontation d'une personne avec une autre ou quelque chose, d'agression ou encore de destruction. Vient ensuite le sens « commencer » d'*attaquer* et les différents emplois existants : « aborder sans hésitation » (Le Petit Robert 2014), « commencer à manger (qqch.) » (*Ibid.*), « commencer l'exécution » (*Ibid.*), « commencer qqch. » (Larousse 2014). Le Cnrtl précise que dans le sens de « commencer », *attaquer* renvoie au commencement « d'une action difficile » demandant un effort : « *Attaquer une côte, une descente, un escalier* » (Cnrtl), « *Attaquer un travail, un repas, une danse* » (*Ibid.*), « *Attaquer un morceau* » (*Ibid.*). Les emplois d'*attaquer* dans le sens de « commencer » pourraient être glosés par « accomplir la première phase d'une opération unique et continue, ou la première d'une série continue d'opérations distinctes ».

Lancer est sans doute le verbe qui s'éloigne le plus de *commencer* parmi les dix verbes synonymes. En effet, contrairement aux autres verbes, les dictionnaires ne mentionnent pas le verbe *commencer* dans les définitions de *lancer*, ni en tant que synonyme, hormis dans un emploi relevé par le Cnrtl : « commencer la construction d'un pont, sa mise en place ». Le verbe principalement mentionné pour décrire les emplois inchoatifs de *lancer* est *engager* : « pousser en avant, engager quelqu'un, quelque chose (dans une voie déterminée) » (Cnrtl), « s'engager dans une activité en espérant y réussir » (Larousse 2014), « engager, donner le départ, le coup d'envoi à (une action, un mouvement, une opération) » (Cnrtl). *Lancer* renvoie aussi à « promouvoir » (Le Petit Robert 2014), à « mettre en valeur » (Cnrtl). Il peut s'agir d'une personne, donc de « pousser (qqn) en faisant connaître, en mettant en valeur, en crédit » (Le Petit Robert 2014) : « *Lancer un peintre* » (Cnrtl), « *Producteur qui lance une actrice à grand renfort de publicité* » (Le Petit Robert 2014) ; il peut également s'agir d'un objet, d'un produit commercial (Cnrtl) : « *Lancer une marque de lessive, un nouveau modèle de voiture* » (Le Petit Robert 2014). Notons que *lancer* peut également renvoyer au sens sexiste qu'a *commencer une femme* : « *Lancer une femme* » (Cnrtl). Comme *attaquer*, *lancer* peut se rapprocher, dans une certaine mesure, du sens « accomplir la première phase d'une opération unique et continue, ou la première d'une série continue d'opérations distinctes ».

Ainsi, nous pouvons constater que tous les verbes, à l'exception de *partir* qui exprime l'inchoation uniquement au niveau spatial et temporel, expriment le fait d'« Accomplir la première phase d'une opération unique et continue, ou la

première d'une série continue d'opérations distinctes ». A ce stade de l'étude, nous pouvons nous demander si l'essor de *démarrer* s'effectue uniquement aux dépens de *commencer*.

Dans ce chapitre, nous avons pu étudier les différents usages des verbes *commencer* et *démarrer*, ainsi que leur étymologie, et ainsi mieux mesurer leur proximité. De plus, nous avons établi une liste de verbes synonymes de *commencer* et regardé brièvement leurs emplois communs avec *commencer*. Il en ressort que presque tous les verbes ont en commun la signification d'accomplissement d'une première phase d'opération. Cela nous mène à reconsidérer l'impact de l'essor de *démarrer* : finalement, ne se réaliserait-il pas également aux dépens des autres verbes inchoatifs ?

Le chapitre suivant concerne la constitution des corpus oraux et écrits. Nous y abordons la méthodologie employée ainsi que les résultats que nous avons pu dégager de ces corpus.

Chapitre 2 : Les corpus oraux et écrits contenant *commencer* et *démarrer*

Ce chapitre est consacré à la constitution des corpus oraux et écrits contenant les verbes *commencer* et *démarrer*. L'objectif de notre démarche est d'observer l'essor de *démarrer* dans la langue française sur le plan diachronique. Nous verrons dans un premier temps les corpus oraux, puis dans un second temps les corpus écrits. Pour chaque section, nous détaillerons les outils utilisés ainsi que leurs avantages et inconvénients ; nous évoquerons les difficultés rencontrées et les solutions adoptées ; nous donnerons des précisions sur la méthodologie suivie ; nous présenterons les corpus. Nous terminerons en exposant les résultats que nous avons pu dégager sur le plan quantitatif.

1. Les corpus oraux

1.1. Méthodologie et présentation des corpus

Afin de constituer les corpus de données orales, nous avons fait le choix d'utiliser la plateforme ESLO (Enquêtes Sociolinguistiques à Orléans), regroupant les enregistrements des enquêtes sociolinguistiques menées par le Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL) d'Orléans entre 1969 et 1971, puis entre 2008 et 2013. ESLO 1, correspondant à l'enquête menée entre 1969 et 1971, est un corpus de 468 enregistrements, d'une durée totale de 318 heures, représentant approximativement 4,5 millions de mots (Baude & Dugua 2016). ESLO 2,

correspondant à l'enquête de 2008 à 2013, comprend 590 enregistrements d'une durée totale de 266 heures (*Ibid.*). L'objectif d'ESLO 2 (non atteint) était de former un corpus d'environ 6 millions de mots pour 450 heures d'enregistrements (*Ibid.*). Nous n'avons pas connaissance du nombre réel de mots dans ESLO 2. Pour avoir une idée approximative du nombre de mots que pourrait contenir le corpus ESLO 2, nous avons calculé le nombre moyen de mots pour les 266 heures d'enregistrement à partir du nombre de mots contenu dans ESLO 1. Nous estimons donc qu'ESLO 2 comporte 3,8 millions de mots¹³. Concernant les transcriptions, dans ESLO 1, 336 enregistrements ont été transcrits, soit 274 heures ; 583 enregistrements ont été transcrits dans ESLO 2, soit l'équivalent de 259 heures (*Ibid.*). ESLO 1 et ESLO 2 sont constitués de plusieurs « modules ». Il s'agit de différentes situations d'enregistrements. Par exemple, ESLO 1 est composé de huit modules, dont « Interviews sur questionnaire », « Communications téléphoniques », « Conférences-débats » ou encore « Consultation CMPP¹⁴ ». ESLO 2 comporte dix-huit « modules » au total dont « Entretiens », « Repas », « Ecole », « Médias », « Entretien jeune » ou encore « Soirées ». Voici l'« architecture » d'ESLO en nombre d'heures d'enregistrement :

¹³ En sachant qu'ESLO 1 représente 4,5 millions de mots pour 318 heures d'enregistrement, nous avons effectué un produit en croix pour estimer le nombre moyen de mots dans ESLO 2 pour 266 heures d'enregistrement.

¹⁴ Centre médico-psycho-pédagogique

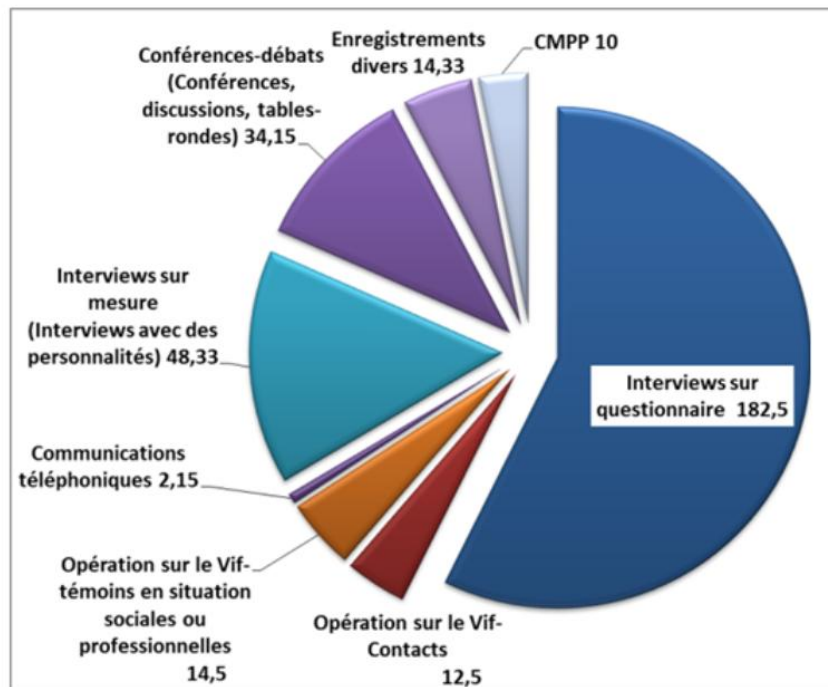


Figure 10 Architecture Corpus ESLO 1 (heures) - Source : ESLO

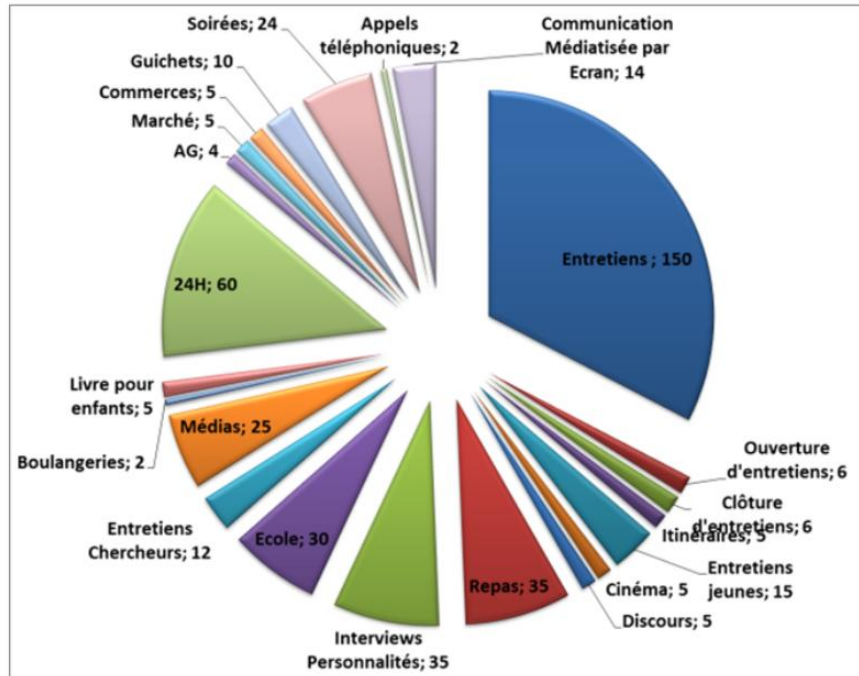


Figure 11 Architecture Corpus ESLO 2 - Source : ESLO

Pour la constitution des corpus, nous avons suivi la méthode suivante : après avoir effectué la recherche dans ESLO et téléchargé les résultats dans un document Excel, nous avons procédé à un tri minutieux des énoncés. Nous n'avons pas gardé les énoncés avec un substantif dérivé du verbe (« en fin de compte je crois que c'était une histoire plutôt politique que autre chose au démarrage [...] » (ESLO 1), « oui c'est un commencement dans la vie » (ESLO 1)) ni, plus généralement, les énoncés où le verbe n'exprimait pas le sens « commencer » (« [...] donc y a le bus à trois mètres euh si la voiture démarre pas je peux prendre le bus » (ESLO 2), « Petit Ours Brun entend le tracteur qui démarre » (ESLO 2)). Nous avons procédé de la même façon pour les verbes synonymes de *commencer*.

Le corpus contenant *démarrer*, avant la suppression des segments non pertinents pour notre étude, était composé de 79 segments contenant au moins une occurrence du verbe. Après la sélection, le corpus final est constitué de 62 occurrences de *démarrer*, dont 39 sont issues d'ESLO 1 et 23 d'ESLO 2. Quant à *commencer*, le corpus initial était composé de 1732 segments contenant au moins une occurrence du verbe. Nous en avons supprimé 11 ; il reste alors 1721 segments comportant 1752 occurrences de *commencer* : 1011 dans ESLO 1 et 742 dans ESLO 2. Nous pouvons dès lors faire la remarque suivante : le verbe *commencer* est très employé dans la langue française, tandis que le verbe *démarrer* n'est pas aussi courant qu'on ne le pensait. Pour les autres verbes, voici un tableau qui récapitule le nombre de segments avant et après la phase de sélection, ainsi que le nombre total d'occurrences dans ESLO :

Tableau 6¹⁵ Nombre d'occurrences des verbes synonymes

Verbe	Nombre de segments avant suppression	Nombre de segments après suppression	Nombre d'occurrences total
Débuter	920	55	57
Entreprendre	709	21	21
Entamer	9	9	9
Engager	120	85	87
Ouvrir	1894	278	286
Attaquer	61	51	54
Partir	9508	2899	2955
Se mettre à	158	90	92
Lancer	222	74	76

Avant de présenter les avantages et les inconvénients de l'utilisation d'ESLO, commentons un instant le cas de *partir*. Nous pouvons constater que le nombre d'occurrences de ce verbe dans les sens de « commencer » est conséquent. Cela pourrait suggérer que *partir* est finalement le verbe inchoatif le plus courant, bien plus que *commencer*. Cependant, cela est contre-intuitif. Ce chiffre s'explique par le fait qu'il y a des locutions telles que « être bien / mal parti », « parti de » et « à partir de » : « et je crois que c'est parti de Nanterre tout ça » (ESLO 1), « [...] dans les lycées c'est à partir de la seconde » (ESLO 1), « vous prenez de l'élan à partir de à partir de la ligne bleue » (ESLO 2), « ça me semble bien parti pour l'année prochaine » (ESLO 2), « on on est pas prêt du tout et on est très mal parti » (ESLO 1).

Travailler avec cet outil a présenté des avantages et des inconvénients. En effet, le corpus ESLO offre l'avantage de pouvoir effectuer des recherches en diachronie grâce aux deux enquêtes réalisées à quarante ans d'écart. De plus, les

¹⁵ Ce tableau va nous permettre de travailler ensuite avec des fréquences normalisées.

participants des enquêtes sont d'âges et de catégories socio-culturelles divers et ont un registre de langue courant. La recherche d'un mot ou d'un segment s'effectue sur les transcriptions. Cela nous permet de connaître le contexte d'énonciation de l'énoncé dans la transcription, mais également dans l'extrait sonore de l'enregistrement. Par ailleurs, en termes de traitement des données, nous avons la possibilité d'exporter les résultats de notre recherche dans un document Excel, ce qui facilite leur manipulation.

Cependant, ESLO a quelques inconvénients. De fait, une enquête sociolinguistique sur les locuteurs orléanais présente le désavantage, pour notre étude, de ne pas représenter tous les locuteurs du français. Par ailleurs, le site ESLO est obsolète et ne nous permet pas d'effectuer des recherches fines. Il est conseillé pour traiter et manipuler les données d'utiliser le logiciel TXM. Cependant, il s'agit d'un logiciel assez complexe dans son utilisation, requérant de solides bases en programmation informatique. L'inconvénient qui nous a mis en difficulté est le vieillissement des derniers enregistrements. En effet, l'enrichissement du corpus semble s'être arrêté en 2013. Or, nous avons besoin pour notre étude de données actuelles afin d'observer l'évolution de l'utilisation du verbe *démarrer*. Les dernières données orales datant de plus de dix n'étaient guère suffisantes.

L'absence de données orales récentes a été la difficulté majeure que nous avons rencontrée. Afin de la contourner, nous avons réfléchi à de multiples solutions. Nous avons d'abord envisagé d'effectuer notre propre collecte de données en menant une enquête sociolinguistique. Cependant, nous avons conclu qu'il s'agirait d'un travail trop lourd et chronophage dans le cadre d'un mémoire de

Master. Nous avons ensuite cherché s'il existait d'autres corpus équivalents à ESLO avec des données plus récentes. Il semblerait qu'il n'en n'existe pas pour la langue française. Nous avons alors opté pour la solution suivante : nous avons cherché une émission radiophonique quotidienne avec un registre de langue courant et rassemblant une diversité de locuteurs. Notre choix s'est porté sur l'émission « C'est bientôt demain » d'Antoine Chao diffusée sur France Inter. L'émission est présentée par France Inter comme étant « un instantané sonore de 18 minutes des luttes et mobilisations environnementales et sociales en cours ».

Nous avons sélectionné les épisodes des six derniers mois de l'émission (du 07/01/2024 au 16/06/2024), représentant un corpus de 6h34 d'enregistrement audio. Nous avons sélectionné les énoncés comprenant les verbes *commencer* et *démarrer* dans le sens de « commencer ». Nous avons collecté au total 43 occurrences de *commencer* et 7 de *démarrer*. Par ailleurs, nous avons estimé le nombre de mots du corpus. Pour ce faire, à l'aide de la fonctionnalité de transcription de Word, le logiciel a transcrit deux minutes d'un épisode de l'émission « C'est bientôt demain ». Nous avons pu de cette façon obtenir le nombre de mots dans ces deux minutes. Nous avons ensuite rapporté ce nombre de mots aux 6,5 heures (nous avons arrondi le nombre d'heures total des épisodes). Ainsi, nous estimons ce corpus à 66.495 mots.

Constituer un corpus de données orales grâce à l'émission « C'est bientôt demain » présente plusieurs avantages. Tout d'abord, le registre de langue est courant et les enregistrements sont actuels. Ensuite, les locuteurs qui participent à l'émission représentent une certaine diversité en termes d'âge, de catégorie socio-

culturelle et de situation géographique, contrairement à ESLO. En revanche, cette méthode de collecte présente quelques inconvénients. D’abord, nous ne pouvons pas connaître le nombre de mots exact que représente ce corpus. De plus, ne s’agissant pas d’une base de données ou d’un corpus comme ESLO, il n’offre pas l’avantage de permettre une recherche directement dans les enregistrements et d’obtenir ainsi les énoncés où se situent les verbes recherchés. Cependant, les épisodes à écouter étant relativement courts, la collecte restait réalisable.

1.2. Résultats

A l’issue de ce travail sur corpus, nous avons pu établir quelques observations sur le plan quantitatif. Tout d’abord, le verbe *commencer* est très employé à l’oral, avec un total de 1752 occurrences. Cependant, le verbe le plus employé dans notre corpus serait le verbe *partir* avec 2955 occurrences¹⁶. Ainsi, le verbe *démarrer* n’est pas le verbe le plus employé pour exprimer le début d’un procès. Voici un graphique matérialisant les fréquences normalisées des verbes pour un million de mots. Nous commençons par ESLO :

¹⁶ Il s’agit bien ici de *partir* en tant que synonyme de *commencer*. Il en est de même pour les autres verbes (voir tableau 2).

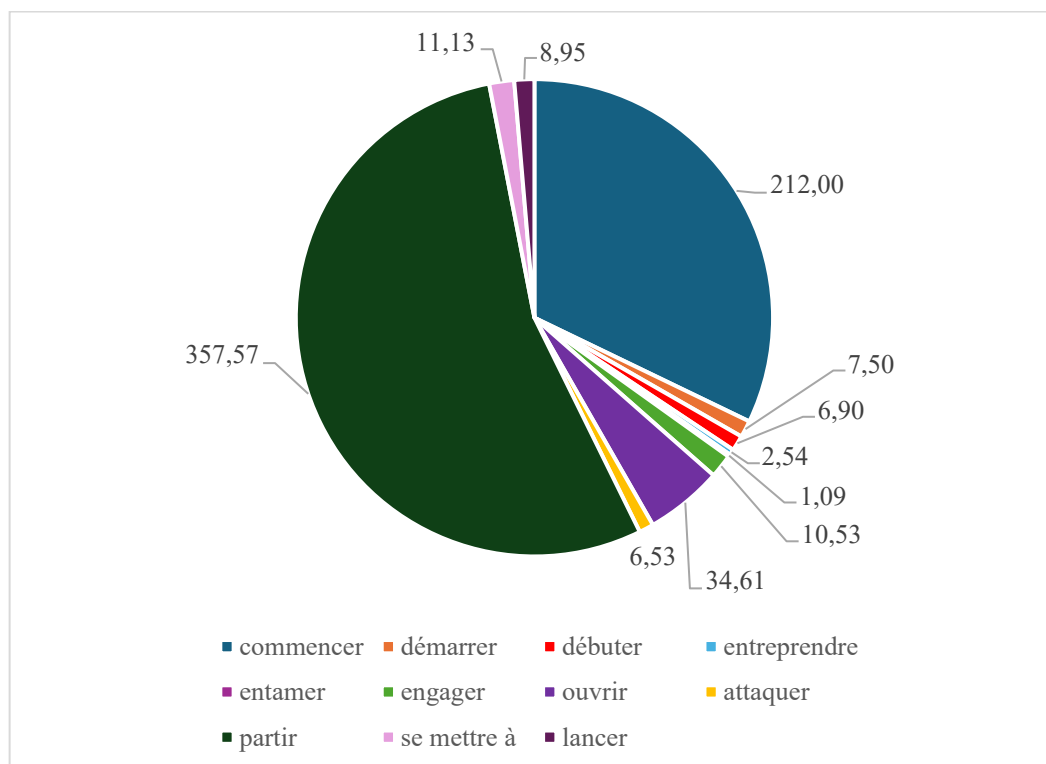


Figure 12 Fréquences normalisées des verbes exprimant l'inchoation dans le corpus ESLO pour 1 million de mots

Les verbes *entreprendre* et *entamer* dans le sens de « commencer » sont les moins employés dans le corpus ESLO. Les trois verbes qui semblent favorisés par les locuteurs sont *partir*, *commencer* et *ouvrir*. Le verbe *démarrer* est à la sixième position dans le classement. De plus, nous remarquons que le verbe *débiter* ne fait pas partie des verbes avec le plus grand nombre d'occurrences alors qu'il s'agit de l'un des verbes les plus proches en termes de signification de *commencer*, comme nous avons pu le voir dans le chapitre précédent. Inversement, les verbes *partir* et *ouvrir* ne sont pas les verbes les plus proches de *commencer* alors qu'ils représentent une proportion conséquente en nombre d'occurrences.

Par ailleurs, sur le plan diachronique, nous constatons que le nombre d'occurrences des verbes *commencer* et *démarrer* diminue dans ESLO 2 :

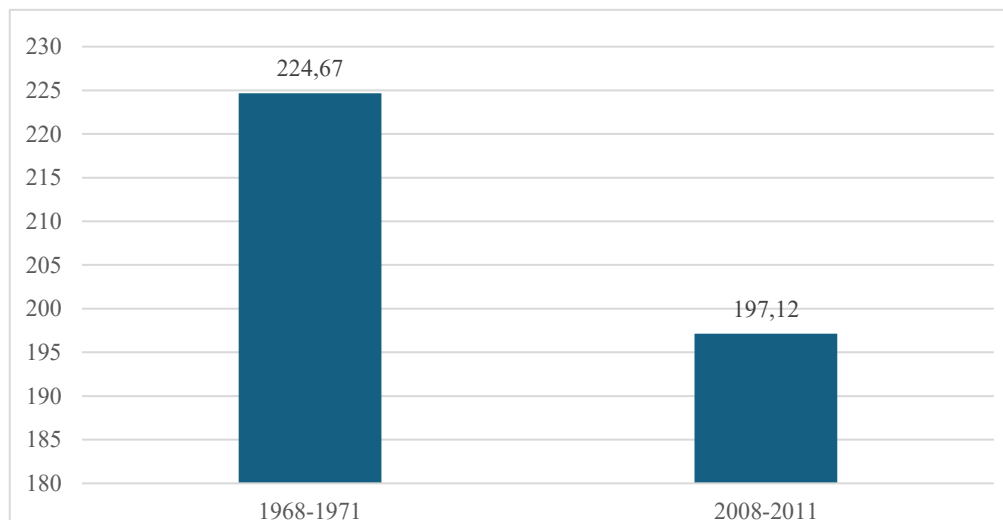


Figure 13 Evolution de l'emploi de commencer dans ESLO : fréquences normalisées pour 1 million de mots

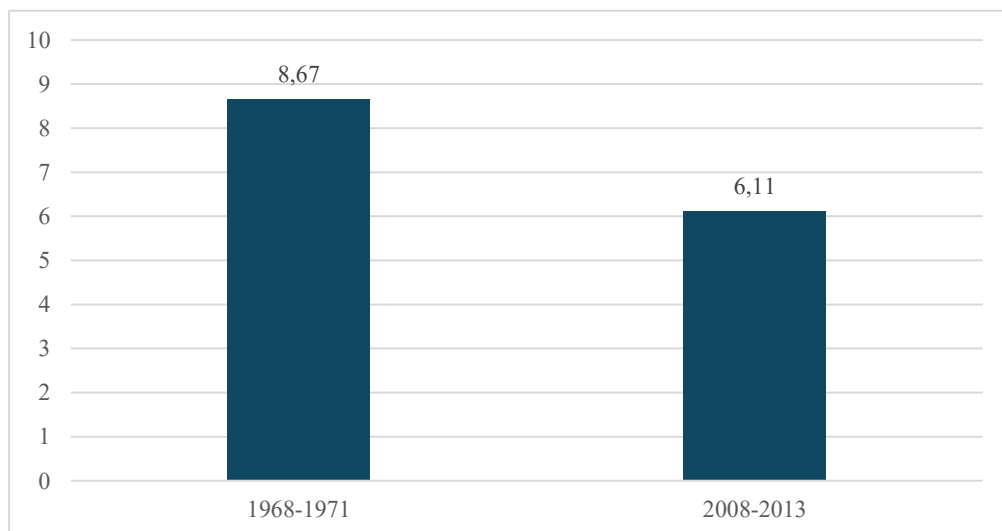


Figure 14 Evolution de l'emploi de démarrer dans le sens de "commencer" dans ESLO : fréquence normalisée pour 1 million de mots

L'emploi de *commencer* entre ESLO 1 et ESLO 2 diminue donc de 12,26%¹⁷.

Démarrer subit une diminution plus importante puisque les usages baissent de 29,52%¹⁸.

Concernant les données collectées dans l'émission de radio « C'est bientôt demain », nous avons rapporté le nombre d'occurrences de *démarrer* et *commencer* à un million de mots :

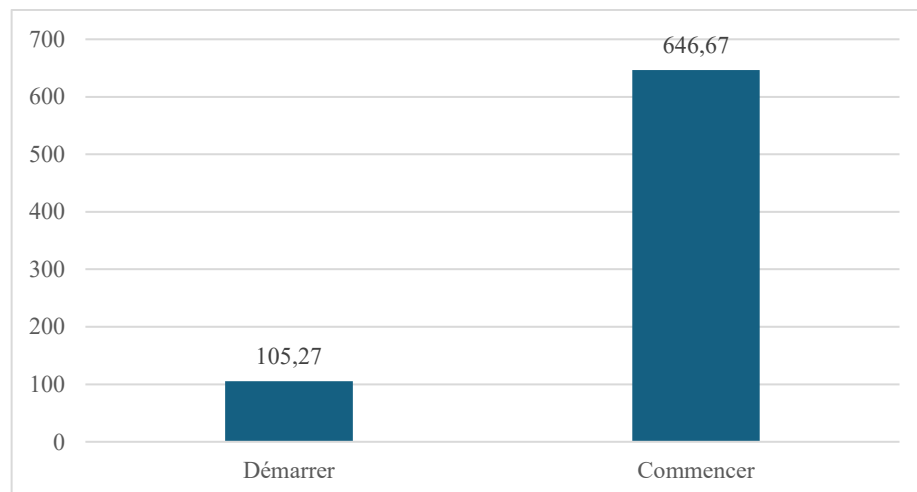


Figure 15 Fréquences normalisées des verbes *commencer* et *démarrer* dans "C'est bientôt demain" pour 1 million de mots

Cela nous permet d'observer l'évolution de l'usage de *démarrer* dans le sens de *commencer* entre 1968 et 2024 :

¹⁷ Pour connaître le taux d'évolution de *commencer*, nous avons réalisé le calcul suivant : $((197.12-224.67)/224.67)*100$.

¹⁸ Pour connaître le taux d'évolution de *démarrer*, nous avons réalisé le calcul suivant : $((6.11-8.67)/8.67)*100$.

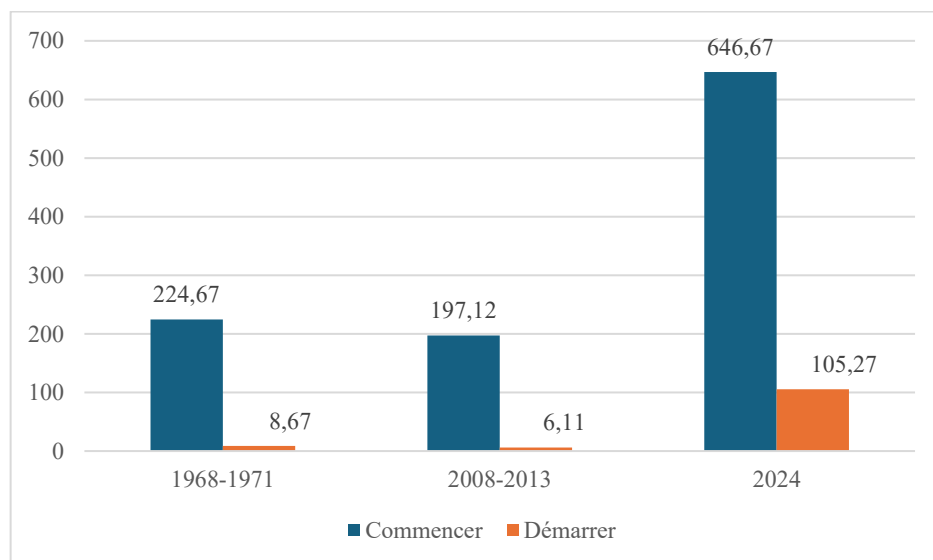


Figure 16 Evolution de l'emploi de *démarrer* exprimant le sens de "commencer" en comparaison aux emplois de commencer à l'oral pour 1 million de mots

Nous constatons une augmentation des emplois de *démarrer* dans le sens de « commencer » en 2024. En effet, entre la période 2008-2013 et 2024, cet usage a augmenté de 1622,91%¹⁹. A titre de comparaison, pour la même période, les emplois de *commencer* ont augmenté de 228,06%²⁰. Cela montre l'importance de l'augmentation de *démarrer*.

Ainsi, entre les périodes 1968-1971 et 2008-2013, nous observons une baisse des emplois oraux de *démarrer* dans le sens de « commencer », mais une forte hausse entre la période 2008-2013 et 2024. L'emploi de *démarrer* n'est pas récent dans la langue française, mais il semblerait que cet usage n'ait jamais été aussi important que de nos jours. Cependant, il s'agit d'un résultat à interpréter avec prudence. En effet, le corpus des données orales de 2024 n'est pas suffisamment

¹⁹ Pour connaître le taux d'évolution de *démarrer*, nous avons réalisé le calcul suivant : $((105,27 - 6,11) / 6,11) * 100$.

²⁰ Pour connaître le taux d'évolution de *commencer*, nous avons réalisé le calcul suivant : $((646,67 - 197,12) / 197,12) * 100$.

conséquent pour rendre compte très fidèlement de la situation langagière actuelle, d'autant plus qu'il se fonde sur une estimation moyenne du nombre de mots. Ce n'est qu'un indicateur qui ne permet pas de faire de conclusions définitives. Voyons à présent ce qu'il en est pour l'écrit.

2. Les corpus écrits

2.1. Méthodologie et présentation des corpus

Pour la constitution des corpus écrits, nous avons eu recours à la base de données Frantext développée par l'ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française). La base de données Frantext comportait 5691 références et 273 millions de mots en janvier 2025, les textes allant du IX^e siècle au XXI^e siècle. Frantext comporte divers types de genres textuels : 10% de textes « scientifiques et techniques » et 90% de textes « littéraires ». La catégorie des textes « littéraires » rassemble différents genres comme des romans, des mémoires, des autobiographies, des journaux personnels, des pièces de théâtre, de la poésie ou encore des essais. Frantext organise également les données en fonction des périodes. Ainsi avons-nous connaissance du nombre de textes disponibles dans la base de données en fonction des périodes :

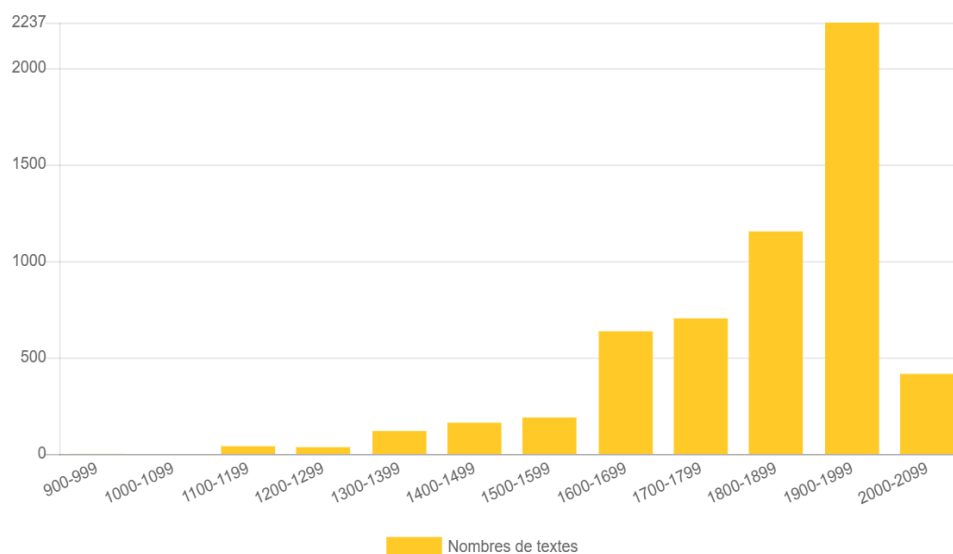


Figure 17 Nombre de textes contenus dans Frantext selon les périodes (Source : Frantext)

Tableau 7 Tableau indiquant le nombre de textes par période dans Frantext

Périodes	Nombres de textes
1100-1199	40
1200-1299	35
1300-1399	119
1400-1499	162
1500-1599	189
1600-1699	636
1700-17999	703
1800-1899	1154
1900-1999	2237
2000-2099	415

Pour le corpus écrit, nous avons pour objectif qu'il soit constitué de façon parallèle au corpus oral. Nous entendons par là qu'il soit équivalent aux corpus oraux par différents aspects. Tout d'abord, le critère le plus important à respecter était de trouver des données écrites datant des mêmes périodes que les corpus oraux, afin de pouvoir comparer l'évolution de *démarrer* à l'oral et à l'écrit. Ensuite, notre deuxième critère était de rassembler une diversité de textes et de genres textuels, de

la même façon que nous avons une diversité de locuteurs dans les corpus oraux. Enfin, le troisième critère était de constituer un corpus représentant un nombre de mots semblable au corpus oral.

Dans un premier temps, nous avons pensé rassembler des articles de presse pour former notre corpus à la suite de notre recherche sur la première attestation du verbe *démarrer* exprimant « commencer » dans la presse. Nous pensions observer l'évolution de cet usage du verbe dans la presse de 1914 (date de la première attestation du verbe inchoatif dans un article de presse) jusqu'à aujourd'hui à l'aide de Retronews. Or, les journaux au-delà de 1953 ne sont pas numérisés dans Retronews. De plus, nous ne pouvons pas, à notre connaissance, avoir l'information du nombre de mots dans Retronews, ce qui nous aurait mise en difficulté pour calculer l'évolution des emplois du verbe. Nous nous sommes alors tournée vers Europresse, une base de données regroupant une diversité de genres d'articles de presse. Nous avons interrogé cette base de données afin d'obtenir tous les articles de presse française de 1969 à 1971 (dates concordant avec ESLO 1) avec toutes les flexions du verbe *démarrer*. Nous avons obtenu un résultat de 696 occurrences. Nous avons interrogé la base de données une deuxième fois, pour la période 2008-2013 (dates concordant avec ESLO 2). Nous avons obtenu un résultat de 526 349 occurrences. Enfin, nous avons renouvelé notre recherche en modifiant de nouveau les dates, pour observer le nombre d'occurrences du verbe entre 2020 et 2024. Le résultat était conséquent : 831 324 occurrences de *démarrer*. Au vu du nombre d'occurrences obtenu, il aurait été impossible de traiter toutes ces données manuellement dans un temps réduit. Il a alors fallu trouver une solution pour

diminuer ces chiffres. Sachant que seul le journal *Sud Ouest* est numérisé avant les années 2000, nous avons pensé qu'il pourrait être intéressant de rechercher uniquement ce journal sur les trois périodes sélectionnées. Les résultats n'étant toujours pas satisfaisants, il a fallu songer à d'autres solutions. Nous nous sommes longtemps interrogée et nous avons envisagé une multitude de solutions. Puis, nous avons remis en question la pertinence de vouloir former un corpus uniquement composé d'articles de presse, qui n'aurait pas rempli la contrainte de diversité des genres textuels. Enfin, nous nous sommes dirigée vers Frantext qui, selon nous, répondait le mieux aux critères pour la constitution du corpus.

Ainsi, nous avons cherché des données écrites pour trois périodes différentes : 1964-1973, 2004-2013 ainsi que 2019-2023²¹. Cela livre un aperçu sur dix années pleines à deux périodes différentes, ainsi que sur ces cinq dernières années. Nous avons répertorié dans un tableau le nombre de textes et de mots disponibles dans Frantext pour les trois périodes sélectionnées :

Tableau 8 Nombre de textes et de mots sur trois périodes dans la base de données Frantext

Périodes	Nombre de textes	Nombre de mots
1964-1973	260	14 082 106
2004-2013	202	11 528 839
2019-2023	58	3 183 046

Nous avons effectué une recherche dans Frantext par « lemme », nous permettant d'obtenir toutes les formes fléchies du verbe recherché, puis nous avons téléchargé les résultats dans un document Excel. Pour les trois corpus contenant *démarrer*, nous avons procédé à la suppression des énoncés ne correspondant pas à

²¹ Lors de nos recherches sur Frantext, le dernier texte disponible datait de 2023.

notre recherche et conservé ceux où *démarrer* prenait le sens de « commencer ». Par exemple nous avons supprimé l'énoncé « Ce fut au tour de Bakary de démarrer et de se mettre dans la file des voitures » (Frantext) dans le corpus 1964-1973, mais aussi « Richard fait démarrer le moteur, se retourne comme un chauffeur de taxi. » dans celui de 2004-2013, ainsi que « Le contrôleur siffle, les portants se ferment, le train démarre. » dans celui de 2019-2023. Pour le verbe *commencer*, nous avons relevé 3889 occurrences pour la période 1964-1973, 5018 occurrences pour 2004-2013 et 1471 occurrences pour 2019-2023. Nous avons synthétisé les résultats de notre sélection dans le tableau ci-dessous :

Tableau 9²² Nombre d'occurrences de commencer et démarrer avant et après sélection sur trois périodes dans Frantext

Périodes	DEMARRER		COMMENCER
	Occurrences avant suppression	Occurrences total restant	
1964-1973	187	26	3889
2008-2013	247	59	5018
2019-2023	123	47	1471

Travailler avec la base de données Frantext a présenté plusieurs avantages pour nos recherches. Tout d'abord, Frantext comporte un grand nombre de textes d'une assez importante diversité de genres. De plus, nous avons la possibilité de connaître facilement le nombre de mots et de textes des corpus que nous constituons. La possibilité d'exporter les résultats de notre recherche sur un document Excel est un atout pour manipuler les données. Par ailleurs, nous pouvons effectuer des recherches en diachronie dans une large dimension chronologique,

²² Ici encore, ce tableau nous permet, par la suite, de travailler avec des fréquences normalisées.

grâce à l'accès à des textes allant du Moyen-Age à nos jours. Pour finir, Frantext offre la possibilité d'exécuter des recherches relativement fines.

2.2. Résultats

De ces corpus, nous pouvons extraire quelques résultats sur le plan quantitatif. Premièrement, comme nous avons pu le constater précédemment, le verbe *commencer* est beaucoup employé à l'écrit. Nous n'avons pas eu l'occasion, comme nous l'avons fait pour l'oral, de comparer *commencer* avec les autres verbes de la liste de synonymes, afin de nous rendre compte de la part que représentent les emplois de *commencer* par rapport à ceux des autres verbes exprimant l'inchoation. Nous pouvons cependant indiquer ce que représente le nombre d'occurrences de *commencer* pour un million de mots dans les trois corpus :

Tableau 10 Fréquences normalisées de commencer et démarrer pour un million de mots sur trois périodes

	Commencer	Démarrer
1964-1973	276,17	1,85
2004-2013	435,26	5,12
2019-2023	461,82	14,77

Deuxièmement, nous observons l'essor de *démarrer* exprimant « commencer » en diachronie :

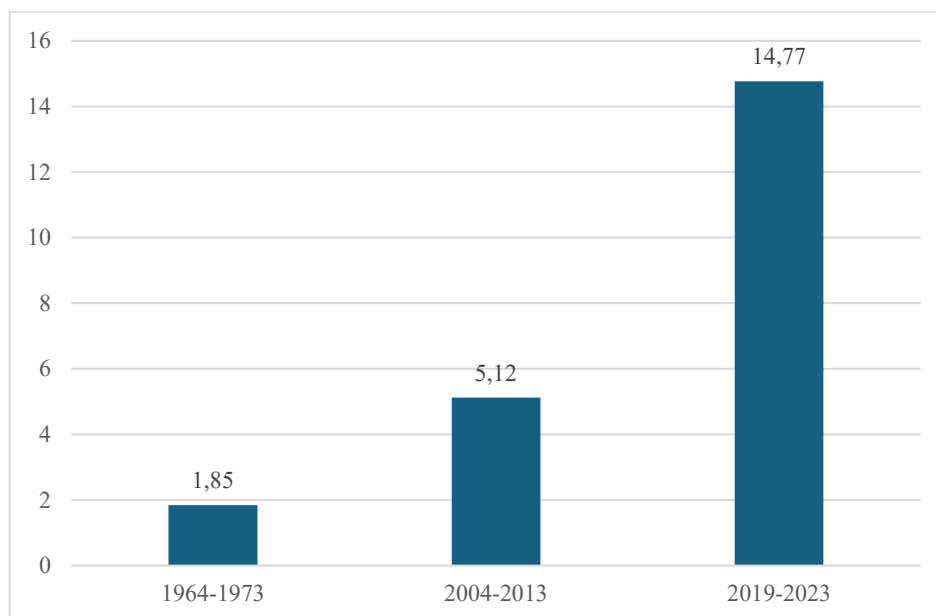


Figure 18 Evolution de l'emploi de *démarrer* exprimant "commencer" dans Frantext : fréquences normalisées pour 1 million de mots

Entre les périodes 1964-1973 et 2004-2013, le taux d'évolution est de +177,18%²³, puis, entre les périodes 2004-2013 et 2019-2023, les emplois de *démarrer* à l'écrit augmentent de 188,53%²⁴. Ainsi, entre 1964-1973 et 2019-2023, l'essor de *démarrer* exprimant « commencer » est de +699,74%²⁵. Nous pouvons comparer cette évolution avec celle des emplois de *commencer* pour observer ce que représente *démarrer* face au verbe inchoatif le plus courant :

²³ Pour connaître le taux d'évolution de *démarrer* entre les périodes 1964-1973 et 2004-2013, nous avons réalisé le calcul suivant : $((5.12-1.85)/1.85)*100$.

²⁴ Pour connaître le taux d'évolution de *démarrer* entre les périodes 2004-2013 et 2019-2023, nous avons réalisé le calcul suivant : $((14.77-5.12)/5.12)*100$.

²⁵ Pour connaître le taux d'évolution de *démarrer* entre les périodes 1964-1973 et 2019-2023, nous avons réalisé le calcul suivant : $((14.77-1.85)/1.85)*100$.

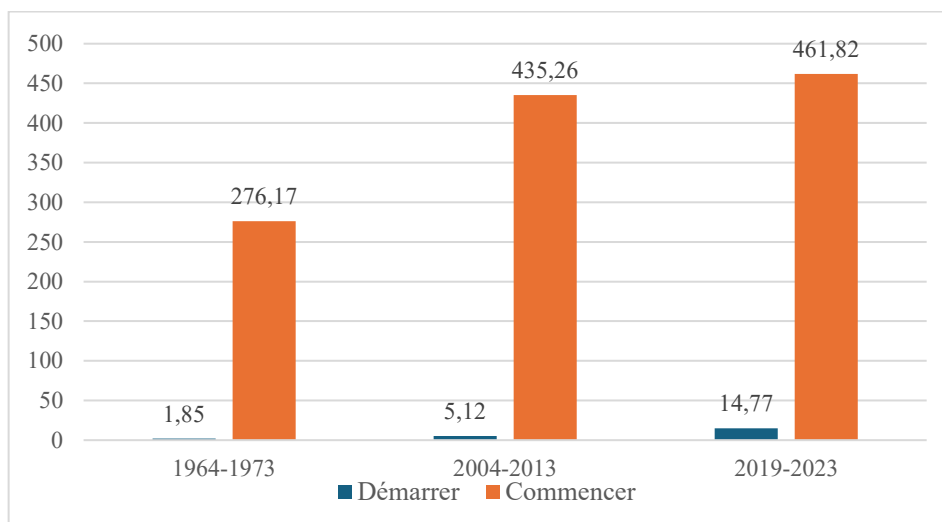


Figure 19 Evolution de l'emploi de *démarrer* exprimant « commencer » en comparaison aux emplois de *commencer* à l'écrit pour un million de mots

A présent, nous mettons en parallèle les résultats de l'évolution de *démarrer* à l'écrit à l'oral :

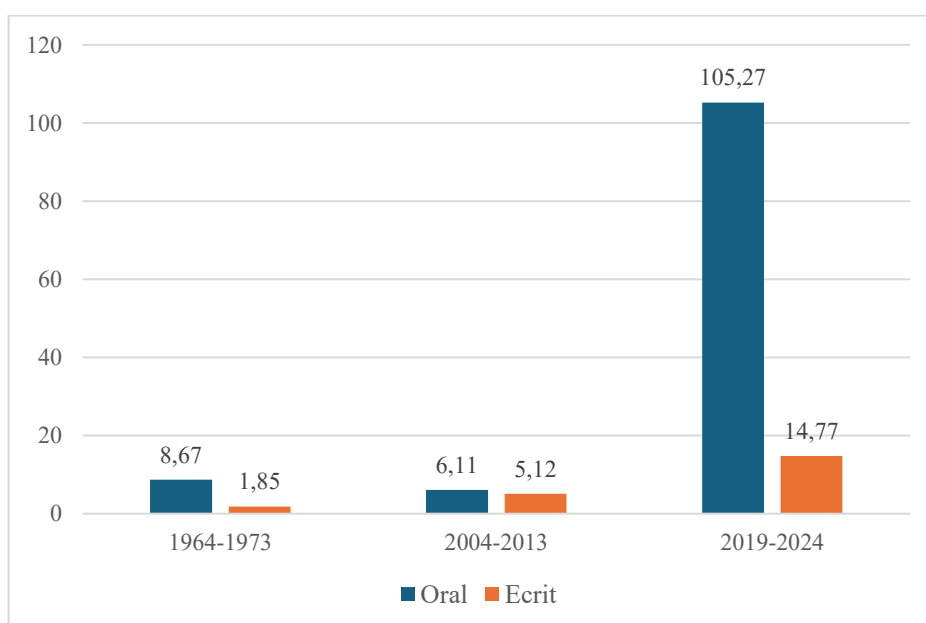


Figure 20 Comparaison de l'évolution diachronique de *démarrer* exprimant "commencer" à l'oral et l'écrit

Nous observons que l'essor est plus important à l'oral qu'à l'écrit. Cela s'explique sans doute par le fait que les changements oraux précèdent les changements écrits dans l'évolution des langues.

Dans ce chapitre consacré aux corpus oraux et écrits, nous avons observé une hausse de l'usage du verbe *démarrer* pour exprimer « commencer » dans la langue française. Malgré la faiblesse que représente le corpus oral de l'année 2024, nous pouvons affirmer qu'il y a bel et bien un essor de l'emploi du verbe dans la langue écrite, ce qui suggère en retour une réelle présence de l'emploi dans la langue orale.

Dans le chapitre suivant, nous nous interrogerons sur les possibilités de remplacement du verbe *commencer* sur le plan syntaxique. De plus, nous tenterons de déterminer dans quelle mesure le verbe *démarrer* peut concurrencer le verbe *commencer*.

Chapitre 3 : les schémas syntaxiques de *commencer* et de *démarrer*

L'objectif de ce chapitre est d'observer sur le plan syntaxique les zones de recouvrement et donc les possibilités de remplacement de *commencer* par *démarrer* et plus largement par les verbes inchoatifs synonymes. Dans un premier temps, nous donnerons la méthodologie suivie pour établir la liste des différents schémas syntaxiques de *commencer* et de *démarrer* ; dans un deuxième temps, nous présentons ces schémas syntaxiques ; dans un troisième temps, nous examinerons les constructions les plus mobilisées dans les corpus contenant le verbe *démarrer*. Dans ce dernier point, nous nous demanderons si nous observons un changement, une évolution d'une construction par rapport à une autre.

1. Méthodologie

Pour établir la liste des constructions syntaxiques des verbes *commencer* et *démarrer*, nous nous sommes appuyée sur les énoncés composant les corpus oraux et écrits, ainsi que sur les exemples proposés dans les dictionnaires. Nous avons ensuite répertorié dans un tableau les différents schémas syntaxiques rencontrés. Pour ce travail, nous avons effectué des allers-retours entre nos intuitions de locutrice native du français et les énoncés collectés dans les corpus oraux. Il est également arrivé que certains schémas de *commencer* soient trouvés grâce à nos recherches sur le verbe *démarrer*. Enfin, nous avons regardé si les schémas relevés se retrouvaient dans les constructions syntaxiques des verbes de la liste de

synonymes de *commencer*. Pour ce faire, nous avons cherché dans les corpus oraux ainsi que dans les dictionnaires. Si nous ne trouvions pas d’attestations, nous avons fait appel à notre intuition de locutrice native. Si nous pensions que la construction en question était possible pour le verbe étudié, nous allions chercher des attestations dans les bases de données Frantext et Europresse. Cette procédure nous a permis de constituer un tableau qui répertorie toutes les constructions syntaxiques de *commencer* et d’observer les schémas communs aux autres verbes inchoatifs. Nous présentons le tableau en question plus loin dans le chapitre.

2. Présentation des constructions syntaxiques

Avant de nous pencher sur les schémas relevés, nous nous devons de préciser les annotations que nous avons adoptées : SN_0 correspond au sujet de la proposition ; V_0 désigne le verbe principal ; $SN_1 [CO]$ indique le second argument de V_0 , tandis que $SN_1 [CC]$ est la notation pour un circonstant ; V_1 renvoie au second verbe, le plus souvent à l’infinitif ; *prép.* est l’abréviation pour *préposition*, *trans.* pour *transitif* et *intrans.* pour *intransitif*. Si un élément apparaît entre parenthèses, cela indique qu’il est optionnel.

Voici les différents schémas syntaxiques de *commencer* relevés :

Tableau 11 Schémas syntaxiques de commencer

Trans. :	Intrans. :
1.a. : $SN_0 + V_0 + SN_1 [CO]$	3. : $SN_0 + V_0^{26}$
1.b. : $SN_0 + \text{faire} + V_0^{27} + SN_1 [CO]$	4. : $\text{prép.} + V_0 (+SN_1 [CC]^{28})$
1.c. : $\text{prép.} + V_0 + SN_1 [CO]^{29}$	5.a. : $SN_0 + V_0 + SN_1 [CC]$
2. : $SN_0 + V_0 + \text{à/de} + V_1$	5.b. : $SN_0 + \text{faire} + V_0^{30} + SN_1 [CC]$
	6.a. : $SN_0 + V_0 + \text{à/en} + SN_1 [CC]$
	6.b. : $SN_0 + \text{faire} + V_0^{31} + \text{à/en} + SN_1 [CC]$
	7.a. : $SN_0 + V_0 + \text{par} + V_1$
	7.b. : $SN_0 + \text{faire} + V_0^{32} + \text{par} + V_1$
	8.a. : $SN_0 + V_0 + \text{par} + SN_1 [CC]$
	8.b. : $SN_0 + \text{faire} + V_0^{33} + \text{par} + SN_1 [CC]$
	9. : $\text{à} + V_0 + \text{par} + SN_1 [CC]$

Voici des énoncés attestant de chaque construction syntaxique :

Trans. :

- **1.a. : $SN_0 + V_0 + SN_1 [CO]$**
 - Les trois pages qui commencent ce chapitre. (CNRTL)
 - Elle commençait son travail quand nous sommes arrivés. (L.)³⁴
 - « [...] et je commence les cours à huit heures du matin [...] »
- (ESLO 1)

²⁶ Au cours de nos recherches, nous avons rencontré des énoncés simples, mais aussi des énoncés plus complexes, notamment un cas de structure à montée : « ils avaient dit que au début c'était très long à démarrer » (ESLO 1).

²⁷ V_0 est un verbe causatif, construction causative.

²⁸ $SN_1 [CC]$ est une notation sténographique commode correspondant à un cas de figure avéré (« on commence le matin » (ESLO 1)), mais nous signalons par la suite en note de bas de page les circonstants qui ne sont pas des syntagmes nominaux.

²⁹ Cette construction est un cas particulier de la construction 1. En effet, le sujet SN_0 est effacé.

³⁰ V_0 est un verbe causatif.

³¹ V_0 est un verbe causatif.

³² V_0 est un verbe causatif.

³³ V_0 est un verbe causatif.

³⁴ L. est l'abréviation pour la référence Larousse (2014)

- **1.b. : SN₀ + V₀ + SN₁ |CO|**
 - « Mais le préjugé qui fait mourir la peinture chinoise avec le raffinement, rejoindra bientôt celui qui fit commencer la peinture avec Raphaël. » (Frantext)
 - « On peut faire commencer le cubisme aux *Demoiselles d'Avignon* ou à un autre tableau [...]. » (Frantext)
 - « [...] « monsieur, vous me faites commencer une narration, et vous n'en écoutez pas la fin ; [...] » » (Frantext)
- **1.c. : prép. + V₀ + SN₁ |CO|**
 - « [...] j'y suis arrivé pour commencer mes études secondaires c'est-à-dire à l'âge de onze ans [...] » (ESLO 1)
 - « [...] pour commencer les études d'infirmière [...] » (ESLO 2)
- **2. : SN₀ + V₀ + à/de + V₁**
 - Ma mère commença à insulter mon père [...]. (CNRTL)
 - L'auditoire enthousiaste, fervent, commença de céder de sommeil : il s'endormait de faiblesse. (CNRTL)
 - « [...] quoiqu'avec le temps ils commencent à vieillir [...] » (ESLO 2)

Intrans. :

- **3. : SN₀ + V₀**
 - Le film a commencé. (R.)³⁵
 - Le troisième acte était commencé. (R.)

³⁵ R. est l'abréviation pour la référence Le Petit Robert (2014)

- « [...] elle a commencé et puis elle a préféré après euh finir à à Tours
[...] » (ESLO 2)
- **4. : prép. + V₀ (+ SN₁ [CC])**
 - « [...] vous allez me dire pour commencer tout simplement³⁶
comment est-ce qu'on fait une omelette chez vous ? » (ESLO 1)
 - « [...] et pour commencer je voudrais vous poser une petite question
sur euh [...] » (ESLO 1)
- **5.a. : SN₀ + V₀ + SN₁ [CC]**
 - « on la vraiment la renaissance du vitrail a commencé y a y a trente
ans³⁷ quoi. » (ESLO 1)
 - « on commence le matin » (ESLO 1)
 - « [...] ça commence dès le matin³⁸ euh [...] » (ESLO 2)
- **5.b. : SN₀ + V₀ + SN₁ [CC]**
 - « Isidore ne peut l'avoir fait commencer plus tard³⁹. » (Frantext)
- **6.a. : SN₀ + V₀ + à/en + SN₁ [CC]**
 - L'année commence au premier janvier. (R.)
 - Le souper champêtre commençant à minuit. (CNRTL)
 - « [...] les deux dernières ont commencé à Charles Péguy [...] »
(ESLO 2)
- **6.b. : SN₀ + V₀ + à/en + SN₁ [CC]**

³⁶ « tout simplement » est un syntagme adverbial (SAdv).

³⁷ « y a y a trente ans » est un syntagme prépositionnel (SP).

³⁸ « dès le matin » est un SP.

³⁹ « plus tard » est un SAdv.

- « [...] un concours que Jean-Pierre Chaumarat responsable des boules fera commencer à 14 heures, samedi 10 août. » (Europresse *Le Progrès* (Lyon) 09/08/2024)
- « Jules César, Divico, Labienus, Orgétorix, Crassus, le devin et la druidesse sont les protagonistes d'une saga que ses auteurs font commencer à Rome en 59 av. J.-C. » (Europresse *24 Heures* (Suisse) 02/08/2024)
- **7.a. : SN₀ + V₀ + par + V₁**
 - « [...] on peut commencer par reproduire la même chose c'est-à-dire mettre des calottes à chaque fois que ça va pas [...] » (ESLO 2)
 - « [...] alors si possible commencer par acheter des œufs de bonne qualité [...] » (ESLO 2)
- **7.b. : SN₀ + V₀ + par + V₁**
 - « Son arrivée à l'Elysée fut bien marquée par quelques mesures somptuaires, qui firent commencer par réduire le train de maison présidentiel [...] » (Frantext)
 - « Je n'y fus pas sitôt agrégé qu'ils me firent commencer par servir de second et de croupier au jeu. » (Frantext)
- **8.a. : SN₀ + V₀ + par + SN₁ [CC]**
 - Il faut commencer par le commencement. (R.)
 - Le film commence par le héros à Paris. (R.)
 - « [...] en Angleterre ils ont dit que ils allaient commencer par les élites sur la réduction des déficits et sur euh [...] » (ESLO 2)

- **8.b. : SN₀ + V₀ + par + SN₁ [CC]**
 - « J’ai admiré qu’il ne me fasse pas commencer par la Genèse, qu’il juge sans doute d’un hébreu trop facile. » (Frantext)
 - « Le président lui fit la grâce de faire commencer par M. Nau, qui est le dernier, et de faire suivre cet ordre. » (Frantext)
- **9. : à + V₀ + par + SN₁ [CC]**
 - « dans toutes les espèces à commencer par l’homme. » (CRNTL)
 - « [...] parce que souvent à commencer par Sylvie elle me dit oui mais moi je suis pas intello je dis mais ça a rien avoir ça [...] » (ESLO 2)

Nous avons trouvé des attestations du verbe *démarrer* dans les schémas suivants :

Tableau 12 Schémas syntaxiques de *démarrer*

Trans. :	Intrans. :
1.a. : SN ₀ + V ₀ + SN ₁ [CO]	3. : SN ₀ + V ₀
1.b. : SN ₀ + faire + V ₀ + SN ₁ [CO]	4. : prép. + V ₀ (+SN ₁ [CC] ⁴⁰)
1.c. : prép. + V ₀ + SN ₁ [CO]	5.a. : SN ₀ + V ₀ + SN ₁ [CC]
	5.b. : SN ₀ + faire + V ₀ + SN ₁ [CC]
	6.a. : SN ₀ + V ₀ + à/en + SN ₁ [CC]
	8.a. : SN ₀ + V ₀ + par + SN ₁ [CC]
	8.b. : SN ₀ + faire + V ₀ + par + SN ₁ [CC]

Comme nous l’avons fait pour *commencer*, voici les attestations des constructions syntaxiques de *démarrer* :

⁴⁰ SN₁ [CC] est une notation sténographique commode correspondant à un cas de figure avéré (« la fédération Cornec euh démarre depuis la maternelle jusqu'en faculté » (ESLO 1)), mais nous signalons par la suite en note de bas de page les circonstants qui ne sont pas des syntagmes nominaux.

Trans. :

- **1.a. : $SN_0 + V_0 + SN_1$ [CO]**
 - Démarrer une campagne électorale (L.)
 - Démarrer un travail (R.)
 - « [...] quand il a démarré sa société il travaillait maintenant il est [...] » (ESLO 2)
- **1.b. : $SN_0 + V_0 + SN_1$ [CO]**
 - « Le journal doit m'aider à faire démarrer pour de bon le grand travail devant lequel j'hésite » (Frantext)
- **1.c. : prép. + $V_0 + SN_1$ [CO]**
 - « Il profite du numérique pour démarrer son activité. » (Europresse *Ouest-France* (Anger) 05/10/2024)
 - « Alors cette question pour démarrer le dimanche (c'est cadeau) : pourquoi mange-t-on toujours la même chose au petit-déjeuner ? » (Europresse *La voix du Nord* 06/10/2024)

Intrans. :

- **3. : $SN_0 + V_0$**
 - La réunion n'a pas encore démarré. (R.)
 - « [...] et ils avaient dit que au début c'était très long à démarrer » (ESLO 1)
- **4. : prép. + V_0 (+ SN_1 [CC])**

- « [...] qui risque évidemment le plus d'être absente au bagage pour démarrer dans la vie⁴¹ » (ESLO 1)
- « il y a déjà une chose pour démarrer » (ESLO 1)
- **5.a. : $SN_0 + V_0 + SN_1$ [CC]**
 - Un film qui démarre fort⁴². (R.)
 - « la fédération Cornec euh démarre depuis la maternelle jusqu'en faculté » (ESLO 1)
 - « [...] ça démarrait très bien⁴³ [...] » (ESLO 1)
- **5.b. : $SN_0 + V_0 + SN_1$ [CC]**
 - « Les deux premiers jours du krach financier lié à la pandémie de Covid-19, que les spécialistes font démarrer durant le lundi 24 février 2020, avaient eux vu le CAC 40 perdre 5,8 %. » (Europresse *Ouest-France* 04/04/2025)
- **6.a. : $SN_0 + V_0 + \text{à/en} + SN_1$ [CC]**
 - Cette chaîne démarre en flèche. (L.)
 - « [...] c'est un enfant qui avait démarré en sixième d'une façon [...] » (ESLO 1)
- **6.b. : $SN_0 + V_0 + \text{à/en} + SN_1$ [CC]**
 - « À l'instar d'Elodie Poux, que nous avons fait démarrer à Narbonne en 2014. » (Europresse *La Dépêche du Midi* (Ariège) 08/05/2024)

⁴¹ « dans la vie » est un SP.

⁴² « fort » est un SAdv.

⁴³ « très bien » est SAdv.

- « Les interventions au domicile des gens, ou celles se déroulant au milieu d'un bourg, étant plus difficiles à faire démarrer à 6 h. »
(Europresse *Ouest-France* 17/06/2022)
- **8.a. : SN₀ + V₀ + par + SN₁ [CC]**
 - « Il démarre par les fortifications aquatiques septentrionales »
(Frantext, corpus 2019-2023)
- **8.b. : SN₀ + V₀ + par + SN₁ [CC]**
 - « Heureusement, Miranda July préparait en secret un autre film, qu'elle a la bonne idée de faire démarrer par une scène d'avion, [...]. » (Europresse *Libération* 30/09/2020)

Le tableau ci-dessous croise tous les schémas syntaxiques relevés pour *commencer* avec les verbes inchoatifs, que nous ayons trouvé ou non des attestations. Cela nous permet de nous rendre compte des constructions de *commencer* qui lui sont les plus spécifiques, donc les plus résistantes potentiellement au remplacement et inversement.

Tableau 13 Tableau des schémas syntaxiques

	Commencer	Débuter	Entreprendre	Démarrer	(Se) lancer	(S') ouvrir	Entamer	Attaquer	Engager	Partir	Se mettre à
	<i>Trans.</i>										
1.a.	SN ₀ + V ₀ + SN ₁ [CO]	+	+	+	+	+	+	+	+	?	?
1.b.	SN ₀ + faire + V ₀ + SN ₁ [CO]	+	+	+	+	+	+	+	+	+	?
1.c.	prép. + V ₀ + SN ₁ [CO]	+	+	+	+	+	+	+	+	?	?
2.	SN ₀ + V ₀ + à/de + V ₁	?	+	?	?	?	?	+	?	+	+
	<i>Intrans.</i>										
3.	SN ₀ + V ₀	+	+	+	+	+	+	+	+	+	?
4.	prép. + V ₀ (+ SN ₁ [CC])	+	+	+	+	+	+	+	+	+	?
5.a.	SN ₀ + V ₀ + SN ₁ [CC]	+	+	+	+	+	+	+	+	+	?
5.b.	SN ₀ + faire + V ₀ + SN ₁ [CC]	+	+	+	+	+	+	?	?	?	?
6.a.	SN ₀ + V ₀ + à/en + SN ₁ [CC]	+	+	+	+	+	+	+	+	?	?
6.b.	SN ₀ + faire + V ₀ + à/en + SN ₁ [CC]	+	+	+	+	+	?	?	?	?	?
7.a.	SN ₀ + V ₀ + par + V ₁	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
7.b.	SN ₀ + faire + V ₀ + par + V ₁	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
8.a.	SN ₀ + V ₀ + par + SN ₁ [CC]	+	+	+	+	+	+	+	+	?	?
8.b.	SN ₀ + faire + V ₀ + par + SN ₁ [CC]	+	+	+	+	+	+	?	?	?	?
9.	à + V ₀ + par + SN ₁ [CC]	+	?	?	?	?	?	?	?	?	?

+ = construction attestée / ? = absence d'attestation

Arrêtons-nous sur les éléments qui apparaissent à la lecture de ce tableau. Premièrement, les constructions syntaxiques les moins spécifiques à *commencer* sont les schémas (1.b.), (3.), (4.) et (5.a.) – où seul *se mettre à* ne semble pas pouvoir être employé – ainsi que les schémas (1.a.), (1.c.), (6.a.) et (8.a.), attestés pour huit autres verbes. Inversement, les constructions syntaxiques les plus spécifiques à *commencer* sont les schémas (7.a.) et (7.b.), qui impliquent des structures complexes dites « à contrôle » et semblent incompatibles avec les autres verbes, ainsi que les schémas (9.) –seul *débuter* accepte cette construction – et (2.) – ce schéma n'est attesté que pour quatre autres verbes sur les dix de la liste. Deuxièmement, nous observons que les verbes *débuter* et *entreprendre* sont les deux verbes offrant le plus de similitudes syntaxiques avec *commencer* (douze schémas sont attestés contre trois non-attestés). Ils sont suivis par *démarrer*, (*se*) *lancer* et (*s'*)*ouvrir* qui possèdent onze schémas syntaxiques en commun avec *commencer*. En revanche, *se mettre à* est le verbe ayant le moins de similitudes syntaxiques avec *commencer* : seule la construction (2.) leur est commune. Le second verbe avec le moins de similitudes syntaxiques est *partir*, qui n'a que cinq constructions en commun avec *commencer* sur les quinze.

Démarrer fait donc partie des verbes ayant le plus de similitudes avec *commencer* sur le plan syntaxique (contrairement au plan sémantique vu dans le chapitre 1). Cela pourrait expliquer en partie l'essor de l'emploi de ce verbe. En effet, s'il peut remplacer *commencer* dans de nombreux contextes syntaxiques, cela facilite son apparition. Mais, c'est peut-être aussi à cause de son essor que *démarrer* figure dans de nombreuses constructions syntaxiques communes avec *commencer*.

A présent, nous pouvons nous poser les questions suivantes : dans quels contextes syntaxiques *démarrer* apparaît-il le plus ? Y a-t-il des constructions dans lesquelles ce verbe apparaît alors que ce n'était pas le cas auparavant ? Y a-t-il essor d'un contexte syntaxique en particulier ? Nous tenterons de répondre à ces interrogations dans la section suivante.

3. Les constructions syntaxiques de *démarrer* dans les corpus

Afin de répondre aux interrogations posées ci-dessus, nous avons attribué à chaque énoncé tiré des corpus oraux et écrits le numéro de la construction syntaxique auquel il correspond (voir tableau n°11 page 125). Cela nous permet de nous rendre compte de la proportion que représente chaque construction syntaxique dans laquelle apparaît *démarrer*. Nous pouvons également observer s'il y a des constructions plus courantes que d'autres et détecter l'apparition du verbe dans de nouveaux contextes syntaxiques, ce qui nous permettrait ainsi d'observer une éventuelle évolution du comportement de *démarrer*.

Nous commençons par les énoncés tirés des corpus oraux. Pour faciliter la lecture des graphiques qui suivent, nous rappelons à quelles constructions syntaxiques correspondent les différents numéros employés.

Tableau 14 Schémas syntaxiques de *démarrer*

Trans. :

1.a. : $SN_0 + V_0 + SN_1_{[CO]}$

Intrans. :

3. : $SN_0 + V_0$

1.b. : SN₀ + faire + V₀ + SN₁ [CO]

1.c. : prép. + V₀ + SN₁ [CO]

4. : prép. + V₀ (+SN₁ [CC]⁴⁴)

5.a. : SN₀ + V₀ + SN₁ [CC]

5.b. : SN₀ + faire + V₀ + SN₁ [CC]

6.a. : SN₀ + V₀ + à/en + SN₁ [CC]

8.a. : SN₀ + V₀ + par + SN₁ [CC]

8.b. : SN₀ + faire + V₀ + par + SN₁ [CC]

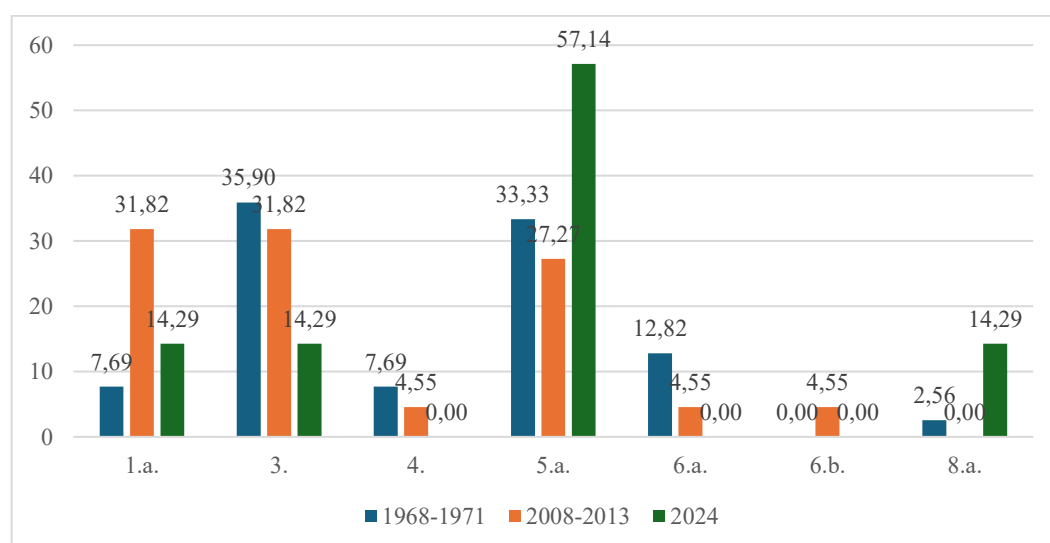


Figure 21 Part et évolution des différents schémas syntaxiques de démarrer dans les corpus oraux (en pourcentage)

La comparaison entre des périodes de quatre ou six ans d'une part et une période de six mois d'autre part, ne peut pas permettre de tirer des conclusions fiables scientifiquement. L'année 2024 figure ici plutôt comme un témoin, comme un indicateur à prendre avec précaution. Ainsi, nous constatons que les constructions syntaxiques où *démarrer* apparaît le plus à l'oral sont les schémas (1.a.), (3.) et (5.a.). Nous observons une hausse du schéma (1.a.) entre les périodes 1968-1971 et 2008-2013. En revanche, l'usage de *démarrer* dans les constructions

⁴⁴ SN₁ [CC] est une notation sténographique commode correspondant à un cas de figure avéré (« la fédération Cornec euh démarre depuis la maternelle jusqu'en faculté » (ESLO 1)), mais nous signalons par la suite en note de bas de page les circonstants qui ne sont pas des syntagmes nominaux.

(3.) et (6.a.) semble diminuer au fil des années. Nous allons comparer ces résultats avec ceux des corpus écrits afin de confirmer ou non les tendances.

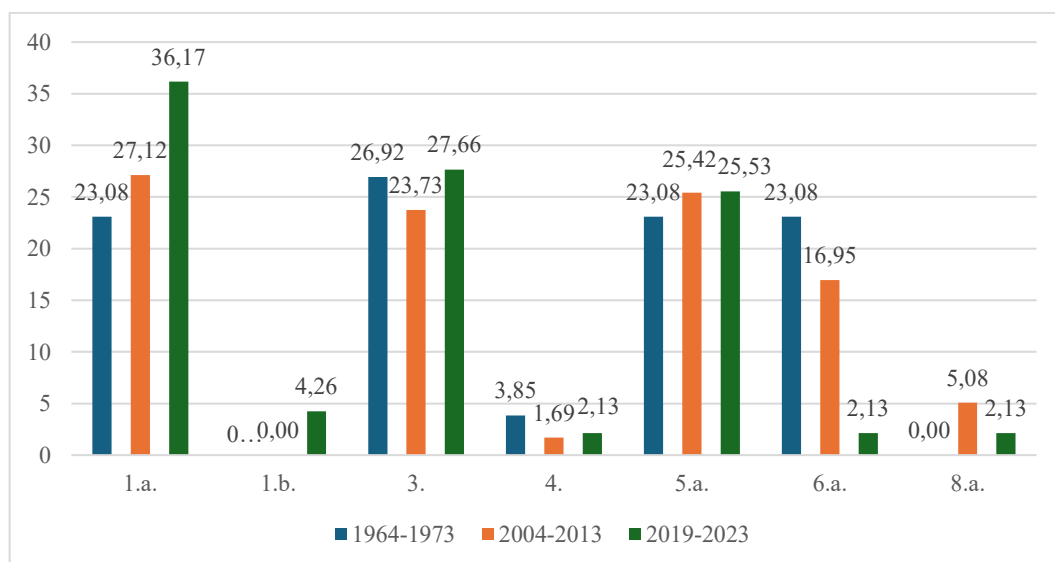


Figure 22 Part et évolution des différents schémas syntaxiques de *démarrer* dans les corpus écrits (en pourcentage)

Dans les corpus écrits, les constructions syntaxiques où *démarrer* apparaît le plus sont les schémas (1.a.), (3.) et (5.a.), comme pour les corpus oraux. Nous observons une augmentation de l'emploi de *démarrer* en construction transitive directe (1.a.). Nous pensons que cela est aussi le cas pour l'oral, mais le corpus de données orales de 2024, étant succinct, ne nous permet pas d'observer cet essor. Toutefois, si l'emploi est en augmentation à l'écrit, nous pouvons en déduire qu'il en est de même pour l'oral. Nous observons aussi que le schéma (3.) ne semble pas subir de variations significatives, tout comme les schémas (4.) et (5.a.). En revanche, l'apparition de *démarrer* dans la construction (6.a.) tend à diminuer avec le temps. Nous avons également constaté cette évolution dans les données orales, ce qui suggère un changement dans le comportement syntaxique du verbe. Par ailleurs, à l'écrit, la construction causative (1.b.) ne semblait pas être un contexte

d'apparition pour *démarrer* avant 2023. Aucun énoncé n'atteste de cette construction dans les corpus des périodes 1964-1973 et 2004-2013. Cependant, nos corpus n'étant pas exhaustifs, nous ne pouvons pas faire d'affirmation tranchée. Cette observation nous permet seulement de faire l'hypothèse que *démarrer* dans la construction causative (1.b.) est un usage récent du verbe.

Dans ce chapitre consacré aux constructions syntaxiques dans lesquelles apparaît le verbe *démarrer* avec le sens de « commencer », nous avons établi une liste des schémas syntaxiques dans lesquels figurent *commencer* et *démarrer*. Nous pouvons dans un premier temps affirmer que les schémas syntaxiques de *démarrer* sont partagés par *commencer*. En revanche, les constructions syntaxiques de *commencer* ne sont pas toutes partagées par *démarrer*, ni plus largement par les verbes synonymes de *commencer*. Nous avons pu remarquer que *commencer* possède des constructions syntaxiques qui lui sont propres. Cela montre que *commencer* ne peut pas être remplacé dans tous les contextes syntaxiques. Dans un deuxième temps, nous avons noté la construction syntaxique de chaque énoncé des corpus contenant *démarrer* afin de voir les contextes syntaxiques où le verbe apparaît le plus à l'oral et à l'écrit. Nous avons pu constater que le verbe se manifeste plus fréquemment dans certaines constructions ((1.a.), (3.) et (5.a.)) et moins dans d'autres ((4.) et (8.a.)), aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. D'un point de vue diachronique, nous avons remarqué l'augmentation de l'emploi de *démarrer* dans certaines constructions ((5.a.) à l'oral et (1.a.) à l'écrit) et la diminution dans d'autres ((6.a.) à l'écrit et à l'oral).

Nous notons que les schémas (1.c.), (5.b.) et (8.b.) ne se retrouvent pas dans les graphiques ci-dessus. Si ces constructions sont bel et bien attestées, elles sont absentes des corpus que nous avons constitués. Or, nos calculs sont fondés sur ces corpus. C'est pourquoi ces schémas n'apparaissent pas dans les résultats.

Dans le chapitre suivant, nous allons revenir sur les différents résultats que nous avons obtenus au cours de notre recherche et nous demander si nous pouvons affirmer que le verbe *démarrer* connaît un essor en français contemporain. Nous nous interrogerons aussi sur l'existence d'une concurrence entre les verbes *commencer* et *démarrer*.

Chapitre 4 : Le remplacement de *commencer* par

démarrer s'opère-t-il ?

Ce dernier chapitre a pour objet le potentiel remplacement de *commencer* par *démarrer*. Pour ce faire, nous allons revenir sur certains points abordés précédemment.

Nous avons mené notre travail de recherche selon trois axes : sémantique, quantitatif et syntaxique. Sur le plan sémantique, nous avons observé que *démarrer* n'était pas le verbe le plus proche de *commencer*. Nous rappelons que nous nous sommes référée au verbe *commencer* car il s'agit selon nous du verbe-type de la classe des verbes inchoatifs. En étudiant les significations et les usages de *commencer*, nous nous sommes intéressée aux verbes pouvant être considérés comme synonymes. En prenant en compte les définitions des verbes exprimant l'inchoation, nous avons pu établir une hiérarchie, allant du verbe le plus proche de *commencer* au plus éloigné. Les verbes *débuter* et *se mettre à* semblent être ceux qui se rapprochent le plus de *commencer*. Cependant, n'oublions pas que les verbes ont leurs spécificités. De fait, nous pouvons par exemple nous demander ce qui différencie *se mettre à* de *commencer à*. Nous sommes d'accord pour dire que les deux exemples suivants n'expriment pas la même chose :

(1) *Il commence à pleuvoir.*

(2) *Il se met à pleuvoir.*

Commencer implique l'anticipation. Dès lors que l'on attend la pluie, le fait que la pluie tombe bel et bien met un terme à l'attente de celle-ci. De la même façon, intéressons-nous aux exemples ci-dessous :

(3) *Je commence à en avoir marre !*

(4) *?Je me mets à en avoir marre !*

En français, l'expression « commencer à en avoir marre » sert à exprimer un certain degré de mécontentement. Quand il dit « *je commence à en avoir marre* », l'énonciateur est en réalité déjà contrarié ou mécontent. Il est arrivé à la fin de ce qu'il peut supporter ou tolérer. Avec cette locution, l'énonciateur passe du domaine du tolérable au domaine de l'intolérable. Ici encore, *commencer* exprime le passage de la fin de quelque chose (le tolérable, le supportable) au début d'une autre chose (l'intolérable, l'insupportable). Par ailleurs, dans l'exemple (4), nous remplaçons *commencer à* par *se mettre à*, ce qui rend l'énoncé étrange ou peu naturel. Il semblerait que *se mettre à* n'exprime pas le passage de la fin d'une chose et le début d'une autre comme *commencer*⁴⁵. Nous nous demandons alors : *démarrer* implique-t-il lui aussi l'anticipation ? Renvoie-il au passage d'une fin à un commencement ? Dans le cadre de ce mémoire, nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'apporter de réponses. Cela mériterait d'être étudié ultérieurement.

A présent, intéressons-nous aux énoncés suivants :

⁴⁵ Cette réflexion est inspirée du séminaire « Catégories linguistique et transcatégorisation » donné par le Professeur S. Osu de l'Université de Tours en 2025.

(5) a. « *Jean et Mariam sont entrés au cinéma, la séance était commencée*
[...]. » (Frantext)

(5) b. ?« *Jean et Mariam sont entrés au cinéma, la séance était démarrée*
[...]. »

(6) a. « *Les anglais ont dû abandonner toute la Malaisie ; ils sont maintenant
retranchés dans l'îlot de Singapour dont le siège est commencé ; [...].* »
(Frantext)*

(6) b. ?« *Les anglais ont dû abandonner toute la Malaisie ; ils sont maintenant
retranchés dans l'îlot de Singapour dont le siège est démarré ; [...].* »

Nous remarquons dans cette série d'exemples que les énoncés avec le verbe *démarrer* à la voix passive, plus précisément le passif d'état, ne semblent pas recevables ou tout du moins pas naturels. On peut penser toutefois que certains locuteurs ont les deux variantes :

- *la séance avait démarré* (plus-que-imparfait, voix active)
- *la séance était démarrée* (imparfait, voix passive)

Pour quelles raisons *démarrer* accepte-t-il difficilement la voix passive ? En revanche, lorsque *démarrer* ne prend pas le sens de « commencer », le verbe semble pouvoir s'employer à la voix passive, comme le montrent les énoncés suivants :

(7) « *Dans cette plainte, que « Le Parisien » a pu consulter, Boubacar raconte
que « le véhicule était démarré, le policier à deux mètres devant moi,
[...] ».* » (Europresse *Le Parisien* 09/02/2018)

- (8) « *La fameuse BMW fut ensuite conduite dans un garage de Philadelphie qu'elle n'a plus quitté pendant 43 ans. De temps en temps, le V8 était démarré.* » (Europresse *Le Figaro* 24/06/2022)

De plus, une autre contrainte régirait *démarrer*. En effet, le verbe ne semble pas pouvoir accepter l'itération :

- (9) a. « *Je commence une lettre enfin euh et puis ça va pas il y a une phrase qui ne va pas et puis alors je recommence* » (ESLO 1)
b. ?« *Je démarre une lettre enfin euh et puis ça va pas il y a une phrase qui ne va pas et puis alors je redémarre* »
(10) a. « *pour commencer une réforme à ce moment-là on essaie d'arrêter tout ce qui a été fait et de recommencer* » (ESLO 1)
b. ?« *pour démarrer une réforme à ce moment-là on essaie d'arrêter tout ce qui a été fait et de redémarrer* »

Comme pour la voix passive, cette contrainte disparaît lorsque *démarrer* n'est pas employé dans le sens de « commencer » :

- (11) « *Enfin, le train redémarre, salué par un « ah » général.* » (Frantext)
(12) « *Dans le même temps, la moto a redémarré en trombe, laissant derrière elle le passager.* » (Frantext)

Qu'est-ce qui empêche, au moins partiellement, le verbe *démarrer*, prenant le sens de « commencer », d'être employé à la voix passive ou dans des contextes itératifs ? *A contrario*, qu'est-ce qui permet à *commencer* d'être employé à la voix passive et d'exprimer une itération ?

Pour le cas des énoncés à la voix passive, nous pouvons trouver une piste de réponse dans la transitivité du verbe. En effet, le passif implique un verbe transitif

à la voix active. Le fait que *démarrer* au passif ne semble pas s'employer aisément, suggère que la transitivité du verbe n'est pas tout à fait ancrée dans le français contemporain ou tout au moins qu'elle soit en développement. Rappelons-nous qu'à l'origine, le verbe *démarrer* était intransitif. Les emplois transitifs seraient apparus vers 1539 selon Rey (2006) ou 1572 selon le Cnrtl. Notons également que la première attestation de *démarrer* au sens de « commencer » était employé intransitivement : « Les commandes ne manquent pas et une certaine activité pourrait se produire si des mesures étaient prises, [...], pour « démarrer » lentement d'abord [...]. » (Retronews, *Le Figaro*, 19/08/1914).

Au regard des figures 23 et 24 page 145, nous remarquons que les emplois intransitifs représentent une part plus importante que les emplois transitifs dans les corpus. En effet, en additionnant les différents schémas syntaxiques intransitifs et en les comparant à ceux transitifs, nous observons une baisse des emplois intransitifs et une progression des emplois transitifs au cours du temps :



Figure 23 Part en pourcentage des schémas transitifs et intransitifs du verbe *démarrer* dans les corpus oraux pour trois périodes⁴⁶



Figure 24 Part en pourcentage des emplois transitifs et intransitifs du verbe *démarrer* dans les corpus écrits pour trois périodes

Dans les corpus écrits (figure 24), nous observons effectivement une hausse des emplois transitifs du verbe *démarrer* ainsi qu'une baisse des emplois intransitifs.

⁴⁶ La troisième « période » étant une année isolée, cette dernière ne peut pas être désignée comme telle, mais nous utiliserons ce terme par facilité de langage.

Dans les corpus oraux (figure 23), nous observons la même tendance entre les époques 1968-1971 et 2008-2013. En revanche, pour l'année 2024, nous pouvons difficilement conclure à une baisse des emplois transitifs et une hausse des emplois intransitifs à l'oral. En effet, rappelons que ce corpus sert d'indicateur uniquement.

Ainsi, ces indices semblent pointer que les emplois transitifs du verbe sont encore en développement. Précisons qu'il s'agit d'une hypothèse évoquée au cours d'une discussion avec ma directrice de mémoire.

En ce qui concerne l'itération, en association à des énoncés intransitifs, nous constatons que le sens de *démarrer* lié à la mise en fonctionnement d'un véhicule, semble se réactiver ((9.b) « *et puis alors je redémarre* », (10.b.) « *on essaie d'arrêter tout ce qui a été fait et de redémarrer* »). Aussi avons-nous effectué une recherche de l'item « redémarre » dans Frantext et Europresse afin de vérifier nos propos. Les résultats obtenus étaient presque tous en rapport avec les véhicules, comme nous pouvons le constater ci-dessous :

(13) « *Une fois arrivé sur un chemin forestier à Liverdun (Meurthe-et-Moselle), près de Nancy, il dépose le garçonnet et redémarre le véhicule.* »

(Europresse *Le Figaro* 13/05/2025)

(14) « *Mais alors qu'ils retournaient à la caserne, l'un des conducteurs a redémarré sa voiture et percuté la victime avant de faire demi-tour et de revenir cracher sur le blessé.* » (Europresse *Libération* 12/05/2025)

- (15) « *Avant que la camionnette ne redémarre, j'ai tout juste le temps d'entrevoir un petit visage qui vient se coller à la fenêtre. Celui de ma fille.* » (Frantext)
- (16) « *La voiture redémarre, pour aller lentement se garer cinquante mètres plus loin.* » (Frantext)

Cela semble montrer que *redémarrer* est encore fortement associé au sens du verbe se rapportant à la mise en fonctionnement d'un véhicule. Cependant, nous avons trouvé quelques exemples qui ne sont pas liés aux véhicules :

- (17) « *Mais que l'image saute un peu ou beaucoup au moment où redémarre la séquence n'est pas moins bouleversant. C'est même un frisson sans nom.* » (Frantext)
- (18) « *Que je n'aime plus mon père était la réponse qui venait de m'arriver, les sanglots redémarreraient de plus belle.* » (Frantext)
- (19) « *Notre papouchka est fait pour les grandes choses. Alors c'est difficile. Pour la troisième fois de sa vie, il redémarre à zéro.* » (Frantext)

Dans ces exemples, *redémarrer* pourrait être remplacé par *recommencer* :

- (20) « *Mais que l'image saute un peu ou beaucoup au moment où recommence la séquence n'est pas moins bouleversant. C'est même un frisson sans nom.* »
- (21) « *Que je n'aime plus mon père était la réponse qui venait de m'arriver, les sanglots recommençaient de plus belle.* »

(22) « *Notre papouchka est fait pour les grandes choses. Alors c'est difficile.*

Pour la troisième fois de sa vie, il recommence à zéro. »

Cela pourrait suggérer que *redémarrer* est en développement et qu'il admet progressivement d'autres types de sujet et de complément.

Sur le plan quantitatif, nous avons pu constater l'essor de *démarrer* exprimant « commencer » aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Nous rappelons que l'augmentation entre les périodes 2004-2013 et 2019-2023 s'élève à +188,53% à l'écrit. Nous supposons que cette croissance est accentuée à l'oral du fait que les changements linguistiques s'effectuent en un premier lieu à l'oral, mais notre corpus de données orales actuelles étant insuffisant, il est difficile de nous rendre compte de l'évolution. Cependant, nous avons pu voir que le verbe *commencer* restait très présent dans les usages avec 197 occurrences pour un million de mots, à l'oral pour la période 2008-2013.

Afin de mieux comprendre l'essor de *démarrer*, il a fallu s'intéresser à l'environnement syntaxique dans lequel le verbe apparaît. En relevant les schémas syntaxiques de *commencer* et *démarrer*, nous avons pu observer, à l'aide des corpus, les constructions où *démarrer* se manifeste le plus. Ceci était une manière de rendre compte des constructions syntaxiques de *commencer* les plus résistantes au remplacement et celles les moins résistantes. Il en est ressorti que les constructions (1.a.) $SN_0 + V_0 + SN_1 [CO]$, (3.) $SN_0 + V_0$ et (5.a.) $SN_0 + V_0 + SN_1 [CC]$ sont celles où se manifeste le plus *démarrer* à l'oral et à l'écrit. Nous pouvons

remarquer que le schéma (1.a.) correspond à la construction directe de *commencer* que nous avons étudiée dans le chapitre 3 de la première partie de l'étude.

La question de l'ellipse du segment $\grave{a}/de + V_{inf}$, évoquée précédemment, n'est pas pertinente pour le verbe *démarrer* dans la mesure où ce dernier n'accepte pas cette construction. En d'autres termes, il ne peut pas être le verbe à contrôle V_0 dans une structure de type $SN_0 + V_0 + \grave{a}/de + V_I$. Nous avons également évoqué la proposition de Kleiber (1999) sur le sujet. Nous rappelons que selon lui, la construction directe de *commencer* n'est pas une version raccourcie de la construction *commencer* + $\grave{a}/de + V_{inf}$. Il pose l'hypothèse selon laquelle le verbe exerce une action sur l'argument selon deux modes de réalisation : la création d'une partie initiale **de** l'objet et la création d'une partie initiale **sur** l'objet. Essayons d'appliquer l'approche de l'auteur au verbe *démarrer*.

Nous avons extrait les énoncés suivants dans les corpus que nous avons constitués :

- (23) « *ensuite euh j'ai démarré le piano et tout de suite j'ai j'ai voulu faire du chant donc euh je me suis inscrite dans une classe de chant* » (corpus ESLO 2)
- (24) « *les deux plus grands ont démarré l'instrument cette année* » (corpus ESLO 2)
- (25) « *lui il a été au Conservatoire aussi pendant deux années et là euh il a démarré des cours de batterie dans une école de batterie aussi euh près de la préfecture* » (corpus ESLO 2)

(26) « *Une douzaine d'années plus tard, il démarre une torrentueuse autobiographie.* » (Frantext)

(27) « *bah moi mon patron euh ouais je sais qu'avant il quand il a démarré sa société il travaillait maintenant il est il essaie de gérer plus les chantiers parce que l'effectif il augmente* » (corpus ESLO 2)

Dans les contextes d'énonciation de (23), (24) et (25), les objets 'piano', 'instrument' et 'cours de batterie' sont déjà existants. Le mode de réalisation ne porte donc pas sur la « création d'une partie initiale de l'objet » mais sur la « création d'une partie initiale sur l'objet », autrement dit de la modification de celui-ci. En (23) et (24), la progression ou l'acquisition pour le référent du sujet de la maîtrise de l'objet est mise en jeu. Le « parcours » s'effectue sur le processus d'acquisition de la maîtrise des objets 'piano' et 'instrument'. Les compétences acquises croissent dans le temps. Dans le cas de (25), le « parcours » s'effectue sur le nombre de cours de batterie, donc sur le nombre d'heures de cours de batterie. Ainsi, au cours du temps, le sujet aura de plus en plus d'heures de cours de batterie à son actif.

Pour (26) et (27), le mode de réalisation porte sur la « création d'une partie initiale de l'objet » : 'une torrentueuse autobiographie' en (26) et 'sa société' en (27). En effet, les objets n'existaient pas avant l'intervention du référent du sujet. En (26), au moment de référence, le sujet n'est qu'au début de la création de la 'torrentueuse autobiographie', l'objet 'autobiographie' n'est pas entièrement existant, l'écriture n'est pas achevée ; seule une petite partie initiale de l'objet est existante. Il en est de même pour (27) : au moment auquel l'énonciateur se réfère,

le sujet n'était qu'au début de la création de l'objet 'société'. Seules les premières démarches ont été réalisées pour cette création.

Notons que dans le cas de (23) et (24), les énoncés s'interprètent comme « commencer à **apprendre**, à **pratiquer** le piano/l'instrument », tandis que (25) se comprend comme « commencer à **suivre**, à **prendre** des cours de batterie ». L'exemple (26) s'interprète comme « commencer à **écrire** une torrentueuse autobiographie » et (27) comme « commencer à **créer/monter** sa société ». Dans ces exemples, le référent du sujet exerce bien une action sur le référent de l'objet, comme nous l'avons montré, mais pour autant « *démarrer à apprendre le piano/l'instrument » et « *démarrer à suivre des cours de batterie » ne sont pas recevables en français pour le moment. Il en est de même pour « *démarrer à écrire une torrentueuse autobiographie » et « *démarrer à créer sa société ». Peut-être qu'un jour le comportement syntaxique du verbe évoluera vers ce type de construction. Si cela est le cas, alors le verbe *démarrer* gagnera du terrain dans le jeu de concurrence avec *commencer*, ce qui impliquerait une utilisation plus arbitraire des deux verbes chez les locuteurs, comme dans la langue anglaise avec *begin* et *start*. Nous aurions alors deux variantes proches en variation quasi-libre, ce qui n'est pas le cas actuellement.

A l'issue de cette recherche, nous pouvons supposer que nous sommes face à une concurrence partielle entre les verbes *commencer* et *démarrer*. Nous parlons de concurrence partielle car *démarrer* ne peut pas remplacer *commencer* dans un certain nombre d'environnements syntaxiques. Nous pensons également au fait que *démarrer*, prenant le sens de « commencer », ne peut pas être employé à la voix

passive, ni exprimer une répétition. Les deux verbes semblent donc être en distribution complémentaire bien d'avantage qu'en variation libre. De plus, *commencer* étant le verbe inchoatif « par excellence », nous imaginons difficilement que celui-ci disparaisse de la langue française ou devienne marginalement employé.

Conclusion

Nous avons mené notre recherche en deux sections : la première concerne les différentes questions relatives aux verbes inchoatifs, tandis que la deuxième se concentre sur le verbe *démarrer* et son essor dans la langue française.

Dans la première section, nous nous sommes intéressée aux verbes exprimant l'inchoation, dans laquelle *démarrer* s'inscrit. Dans un premier temps, nous avons cherché à comprendre ce qu'était l'aspect afin de cerner la notion d'inchoation. Nous nous sommes appuyée sur le travail de Gosselin (2020, 2021) et Verroens (2011, 2018). Ensuite, nous pensons que *commencer* est le verbe-type de la classe des verbes inchoatifs, car il s'agit du verbe ayant le plus de schémas syntaxiques pouvant exprimer l'inchoation, mais aussi parce qu'il est sans doute le verbe auquel les locuteurs francophones pensent le plus spontanément pour représenter le commencement. Nous nous sommes donc intéressée à quelques problèmes le concernant ; cela nous a permis d'avoir un aperçu des verbes rencontrant les mêmes questions et ceux qui n'y sont pas confrontés, tel que *démarrer*.

En effet, dans un deuxième temps, nous avons vu que *commencer* et d'autres verbes inchoatifs sont qualifiés par certains de semi-auxiliaires, comme *se mettre*, *s'attaquer* et *entreprendre*. Nous rappelons que la notion de semi-auxiliaire est une notion imprécise dans la littérature. Alors que pour Gross (1999) *commencer* est un auxiliaire, Gosselin (2020) pense qu'il s'agit d'un coverbe de phase, autrement dit d'un semi-auxiliaire. Par ailleurs, tandis que le degré d'auxiliarité de *commencer*

ne fait pas consensus, *démarrer* ne peut pas faire l'objet de ce débat, de par son fonctionnement syntaxique.

Dans un troisième temps, nous nous sommes intéressée au débat sur l'ellipse de l'élément *à/de + V_{inf}* dans le cas où *commencer* est en construction directe *SN₁ + commencer + SN₂*. Le verbe *démarrer* s'employant uniquement dans cette construction directe, il n'est pas concerné par le débat. Pourtant, il peut remplacer *commencer* en construction directe, sans que la question de l'ellipse ne soit posée. De ce fait, nous pensons que le travail de Kleiber (1999) apporte en partie certains éléments de réponse en essayant de contrer la thèse de l'ellipse.

Pour finir, dans un quatrième temps, nous nous sommes attardée sur le débat entre structure à montée ou à contrôle pour *commencer* et plus largement pour les verbes inchoatifs. Nous avons vu que le débat penchait davantage vers l'hypothèse que *commencer* soit un verbe à montée. Or *démarrer* ne semble pas non plus s'inscrire dans ce débat.

Dans la deuxième section, nous avons exposé notre recherche sur l'essor de *démarrer* et dans quelle mesure celui-ci s'effectuerait aux dépens de *commencer*. Nous rappelons que nous considérons *commencer* comme le verbe-type de la classe des verbes inchoatifs. Le premier chapitre était consacré à l'étude des significations et étymologies des deux verbes. Pour ce faire, nous avons consulté différents dictionnaires. Ceci nous a menée à travailler sur les relations de synonymie du verbe *commencer*. En effet, *démarrer*, comme toute unité linguistique, s'inscrit dans un sous-système dont nous ne pouvons pas ignorer l'existence. Nous avons établi une

liste de verbes synonymes en nous appuyant sur le *Dictionnaire électronique des synonymes* du CRISCO, ainsi que sur divers dictionnaires. Ce travail nous a permis d'observer les significations de *commencer* communes aux autres verbes. Nous avons pu voir que les verbes *débuter*, *se mettre à*, *entreprendre* et *démarrer* sont les verbes les plus proches de « commencer » en termes de sens.

Le deuxième chapitre détaillait la construction des corpus oraux et écrits sur lesquels nous nous sommes appuyée pour observer l'évolution quantitative des emplois de *démarrer* au sens de « commencer ». Nous rappelons que nous avons eu recours au corpus ESLO, à la base de données textuelles Frantext, ainsi qu'à l'émission radiophonique « C'est bientôt demain », dans laquelle nous avons relevé des énoncés. Grâce principalement aux corpus écrits, nous avons constaté un essor du verbe ces dernières années. Pour la période 2019-2023, *démarrer* représentait 14,77 occurrences pour un million de mots, contre 5,12 occurrences entre 2004 et 2013, soit une augmentation de 188,53%. Nous supposons que cette tendance est plus importante à l'oral, mais nous n'avons pas pu émettre de conclusions sur le corpus oral 2024 par manque de données.

Dans le troisième chapitre, nous avons étudié les schémas syntaxiques de *commencer* et des autres verbes afin d'observer deux choses : premièrement, les contextes syntaxiques où *commencer* peut être remplacé le plus facilement et ceux les plus résistants au changement ; deuxièmement les différents comportements syntaxiques de *démarrer* et leurs évolutions diachroniques en nous référant aux corpus constitués. Ainsi, sur le plan qualitatif, nous avons remarqué que *démarrer* apparaît le plus souvent dans les constructions suivantes : (1.a.) $SN_0 + V_0 + SN_1$

[CO], (3) $SN_0 + V_0$ et (5.a.) $SN_0 + V_0 + SN_1$ [CC]. De plus, nous avons observé une augmentation de l'apparition de *démarrer* dans les schémas (5.a.) à l'oral et (1.a.) à l'écrit.

Le quatrième chapitre nous a permis d'affirmer l'essor de *démarrer* pour exprimer « commencer », ainsi que la présence d'une concurrence partielle entre les deux verbes. Par ailleurs, nous avons mené une courte réflexion inspirée du séminaire « Catégories linguistique et transcatégorisation » du Professeur Osu sur la différence entre *commencer à* et *se mettre à* en nous appuyant sur des exemples. Il en est ressorti que *commencer* exprime le passage de la fin d'une chose au début d'une autre ou une forme d'anticipation. Nous nous sommes donc demandée si *démarrer* exprime la même chose que *commencer*. Nous n'avons cependant pas été en mesure d'ébaucher de réponse dans le cadre de ce mémoire. Par ailleurs, nous avons relevé quelques contraintes qui régiraient *démarrer*. D'une part, il semblerait que le verbe au sens de « commencer » accepte difficilement ou partiellement la voix passive. Cependant, nous pensons que certains locuteurs ont les deux variantes, à savoir *démarrer* à la voix active et *démarrer* à la voix passive. De plus, cette contrainte disparaît lorsque le verbe n'est pas employé au sens de « commencer ». Cela nous laisse penser que la transitivité de *démarrer* est encore en développement. Un autre indice renforce cette hypothèse : nous avons pu constater dans nos corpus que les emplois intransitifs du verbe restent majoritaires, tandis que les emplois transitifs semblent augmenter au fil des années. D'autre part, *démarrer* au sens de « commencer » ne semble pas être tout à fait compatible avec l'itération. En effet, nous avons observé que le sens du verbe en lien avec la mise

en fonctionnement d'un véhicule semble se réactiver lorsque le verbe est intransitif dans un contexte d'itération. Cependant, nous avons trouvé des exemples attestés de *démarrer* au sens de « commencer » dans un contexte itératif (« *les sanglots redémarreraient de plus belle* », « *Pour la troisième fois de sa vie, il redémarre à zéro.* »). Cela suggérerait que cet emploi du verbe est également en cours de développement. Nous sommes ensuite revenue sur la proposition de Kleiber (1999) que nous avons appliquée au verbe *démarrer*. Cela a renforcé l'idée qu'il n'y a pas de segment ellipsé, à savoir *à/de + V_{inf}*. En effet, nous rappelons que *démarrer* ne s'emploie pas dans ce type de construction syntaxique, ce qui l'excluait de ce débat.

A ce stade de l'étude, nous sommes en mesure d'apporter des éléments de réponse aux questions posées en introduction. A la question « sommes-nous en train de connaître l'essor du verbe *démarrer* ? », nous répondons qu'effectivement, nous vivons une certaine expansion du verbe. Nous avons pu l'observer en partie grâce au corpus écrit 2019-2023 où nous avons relevé une augmentation certaine des occurrences du verbe *démarrer* exprimant le commencement. « S'agit-il d'un usage récent du verbe ? » Nous affirmons que cela n'est pas le cas. En effet, comme nous venons de le rappeler, la première attestation dans la presse écrite de *démarrer* au sens de « commencer » date d'août 1914. Cela suggère que les locuteurs du français l'employaient déjà à l'oral à ce moment-là. « *Démarrer* remplace-t-il *commencer* ? » A l'issue de cette étude, nous pensons que l'essor de *démarrer* s'effectue certes au détriment de *commencer*, mais aussi potentiellement au détriment d'autres verbes inchoatifs. Cependant, nous supposons que *commencer* ne sera pas remplacé de sitôt par *démarrer*, car il reste le verbe qui peut exprimer

le commencement dans le plus grand nombre de contextes syntaxiques, y compris la construction *à/de + V_{inf}*.

Notre étude ne répond pas à certaines questions et mériterait d'être approfondie. Sur le plan sociolinguistique, nous pouvons nous interroger sur les types de locuteurs qui emploient le verbe *démarrer* au sens de « commencer ». L'âge est-il un facteur qui entre en jeu ? Est-ce que les jeunes ont un usage plus courant de *démarrer* que les personnes plus âgées ? Nous pensons que cela n'est pas nécessairement le cas dans la mesure où il s'agit d'un usage peu récent, comme nous avons pu le constater avec les corpus oraux d'ESLO 1 (1969-1971), ainsi qu'avec la première attestation du verbe au sens « commencer » dans un article de presse (19/08/1914), mais cela pourrait être d'avantage exploré. La profession des locuteurs est-elle un facteur ? Y a-t-il des professions où l'emploi de *démarrer* est favorisé ? Nous pensons par exemple au domaine journalistique où nous avons observé, aussi bien à la radio et à la télévision que dans la presse écrite, de nombreuses occurrences du verbe. Par ailleurs, nous pouvons nous demander si cela entraîne des répercussions sur les habitudes langagières de la population. La catégorie socio-culturelle des locuteurs a-t-elle une influence ? Observons-nous une tendance à l'emploi de *démarrer* en fonction du niveau d'éducation ? Les locuteurs ayant un niveau d'études plus élevé ont-ils moins cet usage du verbe que les personnes ayant un faible niveau d'études ou inversement ? Nous pensons de prime abord que cela n'est pas le cas, car nous avons été témoin à plusieurs reprises, lors de séminaires ou de conférences, de l'usage par des universitaires du verbe *démarrer* lors du commencement d'un événement ou d'une communication. Aussi

pouvons-nous penser aux journalistes que nous venons de citer. Enfin, toute la francophonie est-elle touchée par ce phénomène ? Y a-t-il des différences entre les régions de France, mais également entre les divers pays francophones ?

Pour terminer, que dit-on réellement quand on *démarre quelque chose* ? Quelle est la différence avec *commencer quelque chose* ? Nous avons ébauché une réflexion dans le dernier chapitre de cette étude sans avoir de réponse tranchée à cette question. Nous pourrions prolonger ce travail dans ce sens en tentant de dégager les spécificités du verbe *démarrer* et étendre cette réflexion aux autres verbes inchoatifs. De plus, *démarrer* ne semblant pas tout à fait accepter le passif d'état, ni l'itération, nous pourrions approfondir la question de l'acquisition de la transitivité du verbe : même si la transitivité de *démarrer* n'est pas récente, est-elle pour autant pleinement intégrée à son fonctionnement ?

Toutes ces interrogations ouvrent de nouvelles perspectives sur l'étude du verbe *démarrer* dans la langue française. Nous ne sommes qu'au commencement de nos réflexions sur ce verbe et sur les verbes inchoatifs plus généralement.

Bibliographie

Abouda, Lotfi, et Marie Skrovec (2018). « Pour une micro-diachronie de l'oral : Le corpus ESLO-MD ». Édité par F. Neveu, B. Harmegnies, L. Hriba, et S. Prévost *SHS Web of Conferences*, 46 (11004): 11 p.
<https://doi.org/10.1051/shsconf/20184611004>

Bally, Anne-Sophie. (2019). « La place des semi-auxiliaires dans les ouvrages de référence ». In A. Dister & S. Piron (Éds.), *Les discours de référence sur la langue française*. Presses universitaires Saint-Louis Bruxelles: 197-224.
<https://doi.org/10.4000/books.pusl.26452>

Baude, Olivier, et Céline Dugua (2016). « Les ESLO, du portrait sonore au paysage digital ». *Corpus*, 15. <https://doi.org/10.4000/corpus.2924>

Benveniste, Émile (1980). « Structure des relations d'auxiliarité ». In *Problèmes de linguistique générale*. Tel 47. Paris: Gallimard: 177-193.

Besht, Maryam Al (2020). *La construction inchoative en arabe : Étude contrastive avec le français « commencer (à/par/de) » et « se mettre à »*. Thèse de doctorat en Sciences du langage, sous la direction de Danh-Thành Do-Hurinvillle et Nuzha Abubakr-Moritz. Université Bourgogne Franche-Comté.

Camus, Rémi (2004). « Quelques aspects de commencer ». *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, n°50: 81-102.
<https://doi.org/10.4000/linx.139>

Creissels, Denis (2006). « Montée et contrôle ». In *Syntaxe générale, une introduction typologique*. Vol. 2. Collection Langues et syntaxe Paris: Hermès science-Lavoisier.

Creissels, Denis (2006). « Verbes ». In *Syntaxe générale, une introduction typologique*. Vol. 1. Hermès science-Lavoisier: 161-179.

Genouvrier, Émile (Éd.) (2012). *Dictionnaire des synonymes : 165 000 synonymes; 25 000 exemples; toutes les nuances de sens* (Edition mise à jour et enrichie). Paris: Larousse.

Gosselin, Laurent (2021a). « L'aspect verbal ». In *Aspect et formes verbales en français*. Classiques Garnier: 15-57.

Gosselin, Laurent (2021b). « Les périphrases aspectuelles ». In *Aspect et formes verbales en français*. Classiques Garnier: 87-134.

Gross, Maurice (1999). « Sur la définition d’auxiliaire du verbe ». In *Langages*. Les auxiliaires : délimitation, grammaticalisation et analyse, sous la direction de Hava Bat-Zeev Shyldkrot, n° 135: 8-21. <https://doi.org/10.3406/lgge.1999.2199>

Hamma, Badreddine (2004). « Commencer par et finir par, des semi-auxiliaires non élus à l’unanimité. Débuter, terminer et couronner + par, des candidats malheureux à l’auxiliarité ». In *Le Verbe dans tous ses états : grammaire, sémantique, didactique*. Diptyque : une collection du CEDOCEF: 95-115.

Kleiber, Georges (1999). « Chapitre VI. Polysémie et zones actives : Le cas de commencer un livre (I) ». In *Problèmes de sémantique : La polysémie en questions*. Presses universitaires du Septentrion: 149-171. <https://doi.org/10.4000/books.septentrion.116748>

Kleiber, Georges (1999). « Chapitre VII. Polysémie et coercion de type : Le cas de commencer un livre (II) ». In *Problèmes de sémantique : La polysémie en questions*. Presses universitaires du Septentrion: 173-209. <https://doi.org/10.4000/books.septentrion.116753>

Larousse (Éd.) (2014). *Maxipoche 2015 : Dictionnaire de langue française*. Paris: Larousse.

Le Robert (Éd.) (2019). *Dictionnaire de synonymes, nuances et contraires* (Nouvelle éd. augmentée de 4000 synonymes). Collection Les usuels. Paris: le Robert.

L’Hermitte, René (1980). « L’aspect : Rappel de quelques notions et faits d’histoire ». *L’Information grammaticale*, n°5: 9-12. <https://doi.org/10.3406/igram.1980.2487>

Rey, Alain, et Josette Rey-Debove (2014). *Le petit Robert : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (Nouvelle éd. du « Petit Robert » de Paul Robert). Paris: le Robert.

Verroens, Filip (2004). « Le verbe commencer et ses prépositions ». *Círculo de Lingüística Aplicada a la Comunicación*, n°19: 59-68.

Verroens, Filip (2011). *La construction inchoative se mettre à : Syntaxe, sémantique et grammaticalisation*. Thèse de doctorat en linguistique, sous la direction de Dominique Willems. Université de Gent.

Verroens, Filip (2018). « La notion d’inchoatif en linguistique française ». *Travaux de linguistique*, n°76 (1): 91-111. <https://doi.org/10.3917/tl.076.0091>

Sitographie

« Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales ». <https://www.cnrtl.fr/>.

Chao, Antoine. « C'est bientôt demain : podcast et émission en replay ». *France Inter*. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/c-est-bientot-demain>.

« Classiques Garnier Numérique ». <https://num-classiques-garnier-com.proxy.scd.univ-tours.fr/index.php?module=App&action=FrameMain>.

« CRISCO - Dictionnaire des synonymes ». <https://crisco4.unicaen.fr/des/>.

« ESLO ». <http://eslo.huma-num.fr/>.

« Europresse ». <https://nouveau-europresse-com.proxy.scd.univ-tours.fr/Search/Reading>.

« Frantext ». <https://frantext.proxy.scd.univ-tours.fr/>.

« RetroNews.fr – Le site de presse de la BnF ». <https://edu-retronews-fr.proxy.scd.univ-tours.fr/>.